



LE MONDE diplomatique

NOUS
SOMMES TOUS
DES MUTANTS

PAR BERNARD DUJON

Pages 22 et 23.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 760 - 64^e année. Juillet 2017

LES AMBITIONS SAOUDIENNES CONTRARIÉES

Drôle de guerre dans le Golfe

La traditionnelle rivalité géopolitique entre l'Arabie saoudite et l'Iran prend un tour belliqueux, sur fond d'affrontements indirects en Syrie et au Yémen. Confortés par les États-Unis, où ils disposent d'un influent groupe de pression, les Saoudiens entendent dicter leur ligne de conduite à leurs voisins arabes. Et gare à ceux, comme le Qatar, qui ne rentrent pas dans le rang.

PAR FATIHA DAZI-HÉNI *

RAPPELER qui est le patron dans la région et affirmer son emprise hégémonique sur les monarchies voisines : tel est le sens de l'offensive diplomatique agressive de l'Arabie saoudite contre le Qatar. Alliés pour la circonstance avec Bahreïn et l'Égypte, le royaume et les Émirats arabes unis ont annoncé le 5 juin dernier la rupture de leurs relations diplomatiques avec Doha, accusé officiellement de « soutien au terrorisme » et de participation à diverses entreprises de déstabilisation aux côtés de l'Iran. Dans la foulée, Saoudiens et Émiratis lui ont fermé leur espace aérien et maritime ainsi que la seule frontière terrestre de la petite péninsule qatarie, par où transitent 90 % de ses produits de base, notamment alimentaires. La liste des exigences envoyées à Doha ne cesse de

* Spécialiste des monarchies du Golfe, chercheuse à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irssem) et enseignante à l'Institut d'études politiques de Lille. Dernier ouvrage paru : *L'Arabie saoudite en 100 questions*, Tallandier, Paris, 2017.

FAISAL SAMRA.
– « The Other Behind the Wall »
(L'Autre derrière le mur),
détail d'un triptyque, 2009

s'allonger au fil des ultimatums et fait fi de toute souveraineté de l'émirat : fermeture de la chaîne Al-Jazira, de la base militaire turque, rupture de tout lien avec les Frères musulmans, le Hezbollah et les formations djihadistes, etc.

La crise couvait depuis le 23 mai. Ce jour-là, l'agence de presse Qatar News Agency diffusait un communiqué attribué à l'émir Tamim, où il dénonçait la diabolisation de l'Iran, du Hamas palestinien ou du Hezbollah libanais, à la suite de la visite officielle de M. Donald Trump à Riyad (20 et 21 mai). Dès le 24, Doha démentait cette information, affirmant que son agence de presse avait été piratée et qu'un « faux communiqué » avait été publié. Mais cela n'a pas suffi à empêcher l'escalade.

Le précédent conflit diplomatique à avoir opposé Saoudiens, Émiratis et Bahreïn aux Qataris remonte à l'année 2014, lorsque ces derniers ont rappelé pendant huit mois leurs ambassadeurs pour exprimer leur hostilité à la répression menée contre les Frères musulmans par le régime du président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi. Le prince héritier Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane, l'homme fort d'Abou Dhabi, nourrit une forte aversion contre cette confrérie et, depuis trois ans, la presse locale mène une campagne virulente à l'encontre du soutien qatari aux Frères (1).

(Lire la suite pages 12 et 13.)

(1) Nabil Ennasri, « Reprise de la guerre froide du Golfe. Le Qatar entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite », *Orient XXI*, 31 mai 2017, <http://orientxxi.info>



© ADAGP PARIS 2017 - AYIYAM GALLERY, DUBAI

ESSOR D'UNE ÉCOLOGIE MILITANTE

En Chine, la ligne rouge du virage vert

Après le retrait américain de l'accord de Paris, Pékin se présente en champion de la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le pays le plus pollué de la planète, le pouvoir central voit d'un bon œil les initiatives des défenseurs de l'environnement... à condition de ne pas être lui-même remis en cause.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
GUILLAUME PITRON *

S'IL EST DEUX COULEURS qui sollicitent sans relâche l'imaginaire des Chinois, ce sont bien le vert et le bleu. À travers le pays, des affiches officielles en faveur de l'écologie figurent souvent une cité de cristal se dressant entre vallons luxuriants et cieus azurés. Et le président Xi Jinping renchérit, confiant son espoir de voir chaque jour « des montagnes vertes » et « un ciel bleu » dans l'empire du Milieu, « de sorte que nos enfants puissent profiter d'un environnement agréable » (1). Mais, lorsque M^{me} Wei Dongying s'est mise à photographier le fleuve Qian Tang qui glisse sous ses fenêtres dans son village, Wuli (province du Zhejiang), dans le sud-est du pays, elle n'y a vu que des miroitements orangés sous un ciel laiteux.

Éparpillés sur le carrelage de sa salle à manger, cinq kilos de clichés compilés depuis 2003 dévoilent les canalisations d'une usine de teinture du groupe chimique chinois Ruicai dégorgeant des torrents de colorants dans le fleuve. Tel un corps contagieux, les eaux du Qian ont bientôt frappé ses riverains d'un mal pernicieux... et mué les villageois en chroniqueurs d'un décompte morbide : une soixantaine d'entre eux sont déjà décédés d'un cancer du poumon, du foie ou de l'estomac – « six de plus l'année dernière », précise-t-elle. La mère et le frère de son mari, un homme digne qui opine de la tête en l'écoutant, ont également succombé.

(Lire la suite pages 6 et 7.)

(1) « China's Xi says he checks pollution first thing every day », *Daily Mail*, Londres, 10 novembre 2014, www.dailymail.co.uk

* Journaliste.

Entourloupes démocratiques

PAR SERGE HALIMI

AURÉOLÉ d'une élection remportée avec trois millions de suffrages de moins que sa concurrente, le président Donald Trump a choisi l'Arabie saoudite pour y dénoncer l'absence de démocratie... en Iran. Puis, à Miami, devant des rescapés d'une équipée militaire ratée montée en avril 1961 par la Central Intelligence Agency (CIA) contre le gouvernement de Fidel Castro, il a prétexté la « liberté du peuple cubain » pour durcir les sanctions américaines contre la population de l'île.

En matière de célébration équivoque de la démocratie, le cycle électoral français qui vient de s'achever n'est pas aussi burlesque que ces deux exemples. Toutefois il s'en rapproche. Au départ, des primaires très suivies ont désigné les candidats des deux principaux partis. Mais l'un et l'autre furent éliminés dès le premier tour par M. Emmanuel Macron, qui sut aligner mots creux, jolies images et appui compact des médias. Les électeurs lui ayant donné pour rivale du second tour une candidate d'extrême droite détestée par deux tiers des Français, son triomphe final était assuré. Ne restait plus qu'à adjoindre au nouveau président, afin de « lui permettre de gouverner », une majorité de députés largement inconnus mais issus des classes supérieures (zéro ouvrier, quarante-six chefs d'entreprise) et qui lui devront tout. Miracle des modes de scrutin, la politique néolibérale que M. Macron incarne n'avait obtenu l'aval que de 44,02 % des suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection présidentielle (1). À l'Assemblée, elle pourra compter sur près de 90 % des députés (2).

Jamais dans l'histoire du suffrage universel en France une élection législative n'a si peu mobilisé (plus de 57 % d'absentéisme, contre 16 % en 1978...). Ce score piteux, à l'américaine,

conclut une campagne nationale quasiment absente, rythmée par des « affaires » souvent secondaires. Des Watergate de petit calibre que les médias relayent à satiété, comme pour se dédouaner d'avoir servi de marchepied au nouveau président. Quand les questions politiques posées se résument à un inventaire comparé des transgressions personnelles des élus (3), doit-on s'étonner que les députés comptent autant de nouveaux venus, à la rigueur disposés à dépoussiérer les apparences les moins reluisantes du système, mais peu enclins à contester les choix économiques stratégiques, qu'ils abandonnent à l'exécutif et à la Commission européenne ?

La bousculade suivie d'un léger malaise dont fut victime une candidate a monopolisé les ondes pendant trois jours, concurrencée par le rebondissement d'une affaire criminelle vieille de plus de trente ans. Politique européenne, crise de la dette grecque, état d'urgence, engagement militaire français en Afrique et au Proche-Orient : de cela en revanche il ne fut presque jamais question. Ce que Pierre Bourdieu appelait une « politique de dépolitisation et de démobilisation » vient ainsi de remporter une belle victoire, mais la bataille ne fait que commencer...

(1) Total obtenu par M. Macron et par M. François Fillon. Tous les autres candidats avaient dénoncé ce cap économique.

(2) Dès lors que certains des élus socialistes prévoient, eux aussi, de se montrer « constructifs ».

(3) Lire Razmig Keucheyan et Pierre Rimbert, « Le carnaval de l'investigation », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

La première histoire du panafricanisme en poche
Passez l'été aux couleurs de l'Afrique



Éditions
La Découverte

320 pages, 12,50 euros

M 02136 - 760 - F - 5,40 € - RD

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28



Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$C, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

DE LA RÉFORME GRÉGORIENNE À LA SILICON VALLEY

Et l'industrie naquit dans les monastères

Faire de l'entreprise le cœur des sociétés : ce projet, claironné par M. Emmanuel Macron, est d'ordinaire identifié au néolibéralisme contemporain. Il marque en réalité l'aboutissement d'une longue histoire. Celle de la rationalisation du travail et du temps, qui commence dans les monastères au XIII^e siècle. Celle aussi de l'édification d'une croyance commune dans le salut par le progrès industriel.

PAR PIERRE MUSSO *

DANS un discours de campagne, en avril dernier, M. Emmanuel Macron affirmait que « la véritable alternance, c'est l'efficacité », référence à laquelle s'accroche désespérément le monde politique. Ce dernier subit une double crise : sa technocratisation, et la dilapidation de ses fondations symboliques liées à la souveraineté populaire. Dès lors, il cherche des béquilles dans le champ entrepreneurial, d'où l'hommage permanent aux start-up, les déclarations d'amour à l'entreprise ou les genuflections devant la Silicon Valley. Mais à quoi sert l'efficacité, et peut-on fonder une société sur cette exigence ?

Pour toute réponse, le regard anthropologique que porte l'Occident sur lui-même renvoie à l'industrialisation intervenue après 1800. Toutefois, pour opérer une telle révolution industrielle, il a fallu préalablement construire une vision du monde partagée excluant tout référent transcendant pour célébrer l'humanité créatrice et productrice. Ce processus, que nous nommons « industrialisation », précède l'industrialisation. Il prend place à l'intérieur de la matrice chrétienne et pose les bases d'une religion séculière.

La généalogie de la religion industrielle se déploie en Occident au terme de trois bifurcations. La première est celle de la réforme grégorienne, qui entraîne aux XII-XIII^e siècles une « première révolution industrielle » liée au changement du procédé de foulage, avec des moulins

placés le long des rivières préfigurant les usines. La deuxième intervient avec la naissance de la science moderne et le programme de René Descartes visant à « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature » au nom du progrès. La troisième, majeure, est celle du choix industrialiste de 1800 et la formulation simultanée d'un « nouveau christianisme » terrestre et scientifique. À chacune de ces bifurcations, l'industrialisation se métamorphose, et l'institution de production qui l'incarne se réorganise : monastère, manufacture, usine et entreprise. Chacune de ces institutions articule une foi qui donne sens et une loi qui organise une communauté de travail.

Tout commence dans les monastères, lieux de contemplation, de lecture, mais aussi de travail. La communauté communie dans la prière (*ora*) et organise le travail manuel (*labora*) selon la règle de saint Benoît, avec une stricte liturgie des heures. L'horloge à poids, installée progressivement à partir du XIII^e siècle au sommet des églises, permet d'être plus « efficace » et de libérer du temps pour la prière. Le monastère est l'institution qui noue le mystère de l'Incarnation (1) avec la rationalisation à travers le calcul et la mesure du temps. Ainsi l'horloge accompagne-t-elle toute l'histoire de l'industrie occidentale, car elle donne le rythme et la cadence du travail, de l'atelier et de la cité. Aujourd'hui, elle est relayée par l'ordinateur, supercalculateur et super-horloge.

« La plus vieille multinationale du monde »

LE MONACHISME reconnaît la « valeur travail » comme complément de la prière et de la contemplation. Le travail représente tout à la fois un outil d'ascèse, un moyen de combattre l'oisiveté, une activité productrice et une réponse à l'obligation de charité. Aujourd'hui encore, l'organisation réglée de la vie collective selon la règle de saint Benoît tient lieu de modèle de management, au point que certains milieux d'affaires considèrent les monastères bénédictins comme des pionniers de la gouvernance efficace. Ainsi Dom Hugues Minguet, moine bénédictin cofondateur de l'institut Sens et croissance en 2001, déclare-t-il : « Le monachisme bénédictin est sans doute la plus vieille multinationale du monde. Ce qui prouve que notre technique de "moine-agement" – la règle de saint Benoît – doit être performante (2). »

À la fin du XI^e siècle, l'accélération de la circulation monétaire et la multiplication des échanges transforment l'organisation monastique. Deux modèles s'affrontent : Cluny et Cîteaux. Le premier prospère, développe ses opérations commerciales ; ses moines vivent dans l'opulence. Mais bientôt l'ordre se désagrège : la complaisance envers le luxe et l'accumulation financière font que les donateurs se détournent du monastère. À Cîteaux, on refuse le luxe, on dépense peu. Mais, dans le même temps, le capital foncier rapporte toujours plus, provoquant un enrichissement qui contraste avec l'ascétisme des moines. Là sont mises en place toutes les infrastructures de la production – réseau de drains, moulins, chemins de desserte, ateliers, forge, pressoir, grenier, maison des convers – qui font de l'abbaye une « fabrique ».

Alors qu'il aurait dû n'être qu'un lieu de prière, hostile à l'économie, le monastère devient un « centre de production »,

* Professeur émérite à l'université Rennes-II, auteur de *La Religion industrielle. Monastère, manufacture, usine. Une généalogie de l'entreprise*, Fayard, Paris, 2017.

l'ancêtre de la manufacture, puis de l'usine. Cisterciens et franciscains contribuent également à faire naître une pensée économique et une action technique. Se développent dès le XII^e siècle l'esprit de production chez les moines de Cîteaux et, au XIII^e siècle, l'esprit commerçant chez les disciples de saint François d'Assise. Les premiers propagent de nouvelles cultures, des techniques et des réseaux commerciaux dans toute l'Europe. Les seconds condamnent l'argent des usurers, mais pas l'argent circulant des marchands, fait pour l'échange et l'investissement. Ainsi la tradition franciscaine codifie-t-elle le marché et reconnaît-elle l'utilité de l'acteur économique qui réinvestit la richesse. C'est ainsi, paradoxalement, par sa figure inverse que l'esprit industriel s'est formé : par le primat de la prière dans la règle bénédictine et par le culte de la pauvreté chez les cisterciens et les franciscains.

Une deuxième bifurcation intervient au XVI^e siècle avec la Réforme puis la révolution scientifique. La nature devient le nouveau « grand Être » accueillant le mystère de l'Incarnation, comme l'illustre l'alchimie, qui explore ses transmutations internes. Jusqu'ici associée à Dieu, l'idée même de nature se modifie : l'homme n'est plus dans mais devant la nature, et il s'emploie à la connaître en la mathématisant. Vers 1620-1630, une nouvelle conception du monde, mécaniste, se construit ; la connaissance n'est plus contemplation, mais expérimentation et fabrication. Penser, c'est faire. Prophète de la religion industrielle, le philosophe Francis Bacon annonce qu'il faut « triompher de la nature par l'industrie ». Cet idéal va être réalisé par la Royal Society, société savante créée à Londres en 1660.

Le grand tournant qui prélude à la transformation de l'industrialisation en industrialisation se noue vers 1750 avec la naissance de l'économie politique et les affrontements entre libéraux



DENIS GADENNE. – Frère Pie et frère Marcel aux ateliers Saint-Bernard, abbaye Notre-Dame de Cîteaux, 1958-1960

industrialistes, physiocrates (pour lesquels toute richesse vient de la terre) et mercantilistes (qui accordent la priorité au commerce extérieur).

En arrière-plan se produit une confrontation majeure entre deux géants de la philosophie, Jean-Jacques Rousseau et David Hume. Rousseau défend l'*industria* comme une construction de soi par un travail sur soi, alors que Hume et son ami Adam Smith plaident en faveur de l'industrie entendue comme une construction mondaine par le travail et dans la manufacture, où règne la division du travail. Dans ses *Political Discourses* (1752), Hume affirme que « toute la réalité du pouvoir et des richesses » consiste à « exciter l'esprit d'industrie et accroître le fonds de travail ».

La troisième bifurcation de l'industrialisation s'accomplit aux XIX^e et XX^e siècles en deux moments : vers 1830, avec la révolution industrielle, et entre 1880 et 1940, avec la révolution managériale. La première formule la foi technoscientifique et la seconde fixe la loi de l'organisation du travail. L'usine-entreprise les ficelle solidement. La croyance dans un nouveau « grand Être », à savoir l'humanité, réinvestit le mystère de l'Incarnation telle que l'institue le philosophe Auguste Comte (1798-1857), grand prêtre de cette nouvelle religion. En 1848, le jeune Ernest Renan souhaite « organiser scientifiquement l'humanité (3) »...

Tandis que se multiplient les usines, les premiers socialistes formulent la nouvelle religion. Henri Saint-Simon annonce le « système industriel et scientifique, qui n'est que la mise en activité du principe divin » (1821). Le créateur tout-puissant n'est plus un Dieu supracéleste mais l'homme lui-même s'autoaccomplissant. Cette vision faustienne d'une religion terrestre et rationnelle a pour guide le progrès et la promesse d'un bien-être futur. On assiste lors des Expositions universelles à la théâtralisation de cette foi et de son credo : « La science trouve ou découvre, l'industrie applique, et l'homme suit » (Chicago, 1933).

Autour des années 1900, la religion industrielle acquiert une normativité avec le management qu'inventent les ingénieurs, notamment Frederick Taylor et Henri Fayol. La mécanique trouve sa mystique dans le *gospel of efficiency* (« l'évangile de l'efficacité ») célébré en avril 1909 dans *The Engineering Magazine*. En 1941, James Burnham, ex-dirigeant trotskiste, publie *The Managerial Revolution* (4), ouvrage diffusé en France par Raymond Aron avec une préface de Léon Blum. L'auteur y défend l'idée que le pouvoir des managers et des entreprises a dépassé le socialisme et le capitalisme. La révolution managériale affirme la supériorité de l'entreprise sur l'État et sur le politique, qui ont sombré au cours des deux guerres mondiales. Il faut donc remplacer le pouvoir politique par celui des directeurs d'entreprise. Cette vision mijotait chez des anarchistes comme William Godwin ou Pierre

Joseph Proudhon, et Saint-Simon avait affirmé que « la vérité du politique est la science de la production ».

Après la seconde guerre mondiale, la cybernétique, doctrine de l'action efficace grâce à l'ordinateur, s'associe au management. Comparant les humains et les machines, le cerveau et l'ordinateur, elle vise le gouvernement des hommes par le pilotage automatique, les nombres et les algorithmes, comme l'illustrent aujourd'hui les marchés financiers. Le politique ayant failli, la rencontre du dogme managériel et du modèle cybernétique – le cybermanagement – prétend apporter enfin la rationalité absolue dans les décisions. Accomplissant le rêve de Renan, le cybermanagement fixe une seule mesure pour l'administration des hommes et le gouvernement des choses.

Ainsi l'entreprise devient-elle la nouvelle institution dominante. Elle est un haut lieu de production matérielle et intellectuelle ; trop vite réduite à une organisation socio-économique, elle voit sa dimension politico-culturelle souvent ignorée. Antonio Gramsci avait pourtant souligné que « l'hégémonie naît de l'usine », et dès 1817 Saint-Simon lançait : « Regardez une nation comme un vaste atelier industriel (5). » Cette vision est réactivée par M. Macron, qui veut construire « une start-up nation (6) ». Au-delà de l'importation de la novlangue managériale en politique et de la figure du président de « l'entreprise France », c'est la religion industrielle qui triomphe.

Ainsi, dans l'Occident chrétien, une religion a pu en cacher une autre. La sacralisation du politique et de l'État a occupé le devant de la scène. Mais, pendant que l'un et l'autre luttaient pour

la « sécularisation » et le « désenchantement du monde », se développait dans les coulisses une « désécularisation » par métamorphose du religieux. Après une longue gestation dans les cloîtres, la religion industrielle se manifeste de façon foudroyante à l'occasion des révolutions industrielles qui se succèdent depuis deux siècles, atteignant son acmé avec la révolution numérique actuelle.

Dans un récent discours à l'université Harvard, le fondateur de Facebook, M. Mark Zuckerberg, a présenté un projet pour la société mondiale. Il plaide pour des communautés entrepreneuriales délivrant le sens : « Le sens est ce qui crée le véritable bonheur (...) Je veux évoquer

trois façons d'y arriver : entreprendre de grands projets, redéfinir l'égalité des chances pour que chacun ait la liberté de poursuivre ses objectifs et bâtir une communauté à travers le monde. » Et il ajoute : « Nous sommes tous entrepreneurs (...). C'est formidable. Notre culture de l'entrepreneuriat nous permet de générer tous ces progrès » (7).

Par un étrange chassé-croisé, M. Macron importe la logique de l'entreprise pour tenter de régénérer le politique, quand M. Zuckerberg exporte sa vision industrialiste afin d'orienter la société mondiale. Un des gourous de la Silicon Valley, cofondateur de la Singularity University financée par Google, M. Peter Diamandis, éclaire ce troc d'hégémonie : « Je crois bien plus au pouvoir des entrepreneurs qu'à celui des hommes politiques, et même de la politique tout court (8). » Le « siliconisme » incarne ainsi l'ultime variante libérale-libertaire d'absorption du politique par l'industrie.

(1) Concept chrétien selon lequel la parole divine se fait chair à travers le corps de Jésus-Christ, homme et Dieu en une seule personne.

(2) Cité par Michel Feltin, « Les hommes d'affaires à l'école du "moine-agement" », *La Croix*, Paris, 8 décembre 1998.

(3) Ernest Renan, *L'Avenir de la science*, Flammarion, coll. « GF », Paris, 2014 (1^{re} éd. : Calmann-Lévy, Paris, 1890).

(4) James Burnham, *The Managerial Revolution. What Is Happening in the World* (1941), traduit sous le titre *L'Ère des organisateurs*, Calmann-Lévy, 1947.

(5) Henri Saint-Simon, *L'Industrie* (1817), *Œuvres complètes*, Presses universitaires de France, Paris, 2013.

(6) Au deuxième « Sommet des start-up » à Paris le 13 avril 2017.

(7) *Le Monde*, 28-29 mai 2017.

(8) Fabien Benoit, « À Palo Alto, au royaume des radieux », *Libération*, Paris, 9 janvier 2017.

LES RENCONTRES DÉCONOMIQUES
AIX-EN-PROVENCE

Travail, robots, revenus... et la joie de vivre

7 | 8 | 9
juillet 2017

Conférences, animations, théâtre, cinéma, lectures et musique, au parc Saint Mitre à Aix-en-Provence.

À la recherche du modèle

Incapables de mettre en place une taxe carbone ou un plan sérieux d'efficacité énergétique dans les logements, les dirigeants français se permettent de donner des leçons aux États-Unis sur le réchauffement climatique. Pendant ce temps, les pays d'Europe du Nord avancent concrètement dans la transition écologique depuis un quart de siècle, comme on peut s'en rendre compte auprès de ceux qui la mettent en œuvre en Suède.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
FLORENCE BEAUGÉ*

QUAND son premier enfant est né, il y a vingt-trois ans, Marie-Louise Kristola a vraiment pris conscience de l'importance de la question écologique. «*Quel monde allons-nous lui léguer ?*», s'est-elle demandé, prise d'une brusque inquiétude, son nouveau-né dans les bras. Depuis, cette journaliste se bat pour le respect de l'environnement, au travail et dans sa vie quotidienne. Chaque semaine, elle présente à la radio publique suédoise Sveriges un magazine consacré au développement durable, «*Klotet*» («*le globe*»). Jusqu'à l'année dernière, elle faisait tous ses trajets à vélo, y compris pour aller à son bureau, situé à dix kilomètres de son domicile. Elle s'est récemment acheté un vélo électrique. Encouragée par une subvention de l'État, sa famille vient aussi d'acquiescer une voiture électrique. «*Ça fait longtemps qu'on voulait le faire. On avait mauvaise conscience avec notre vieille guimbarde*», avoue-t-elle. Toute la famille mange bio et consomme «*de moins en moins de viande*». S'ils écoutaient leur fille, aujourd'hui étudiante, ils n'en mangeraient «*plus du tout*». Leur maison, située dans la banlieue de Stockholm, est chauffée exclusivement par une pompe à chaleur installée dans le sous-sol. Dans le centre-ville, leurs amis sont raccordés à un réseau de chaleur alimenté aux bioénergies (essentiellement du bois et des résidus de l'industrie papetière), comme tout le monde dans les villes suédoises. Leurs déchets ? Ils en font scrupuleusement le tri, comme leurs voisins, ce qui nécessite au moins cinq poubelles par logement.

Pour Mona Mårtensson, enseignante en sociologie à l'université de Stockholm, le dédicé a été la lecture de *Printemps silencieux* (1) de la biologiste américaine Rachel Carson. Cet ouvrage consacré aux dangers de l'usage massif des produits chimiques dans l'agriculture, et en particulier du DDT, a conduit à l'interdiction progressive de cet insecticide et à l'émergence du mouvement écologiste dans le monde occidental. «*Ce livre a marqué beaucoup d'entre nous*», souligne-t-elle. Depuis, la Suède a fait son chemin. D'une superficie équivalant aux deux tiers de la France mais peuplé de dix millions d'habitants seulement, dépourvu de gaz, de pétrole et de charbon mais riche en mines (fer et uranium), en forêts et en cours d'eau, ce petit pays a été parmi les premiers à comprendre les enjeux climatiques et à s'engager vers un développement plus durable. «*Il n'y a pas une éthique de l'environnement en Suède, mais des éthiques. Vous trouverez les végétariens, les environnementalistes...*», assure Mona Mårtensson. *Mais les Suédois ont tous en commun le fait d'être en contact étroit avec la nature.*»

Cette relation «*spéciale, omniprésente, quasi panthéiste*», Alexander Crawford la souligne lui aussi. «*Nous allons dans la forêt plus souvent qu'à l'église. Nous conservons tous des liens très forts avec la nature*», observe cet analyste à la Global Utmaning, un cercle de réflexion indépendant basé à Stockholm. Les nombreuses résidences secondaires, souvent au milieu des bois, sur le bord de l'un des innombrables lacs ou sur la côte, ont davantage l'allure de cabanes que de châteaux. La cueillette des baies, des champignons, la pêche et la chasse rythment les jours de congé. «*Mais pas à la façon française – la recherche de trophées* –, souligne Alexander Crawford. *Plutôt comme un lien culturel autant que spirituel avec l'environnement.*»

Plusieurs facteurs ont favorisé cette forte conscience écologiste, notamment un tissu économique fondé dès le XIX^e siècle sur les ressources naturelles de la Suède, en particulier le bois (la forêt recouvre 68 % du territoire). Pionniers,



ERIK JOHANSSON. – «*Cut & Fold*» (Découplage), 2012

dès 1991, avec l'instauration d'une taxe carbone incitative et progressive, les sociaux-démocrates ont assorti cette mesure d'une baisse de la fiscalité sur le travail (2). Depuis, les émissions de gaz carbonique, déjà en baisse depuis les années 1970, ont été encore réduites, notamment grâce au remplacement du charbon par la biomasse pour les réseaux de chaleur urbains. Spécialiste de l'environnement et enseignant à l'université Chalmers de Göteborg, Christian Azar voit dans la taxe carbone «*un des fondements les plus importants*» de la transition écologique en Suède. Pour lui, le modèle suédois tient autant à une prise de conscience qu'à l'incitation financière, «*les deux éléments se renforçant mutuellement*». Le tout assorti d'un travail d'explication permanent de la part des agences d'État de l'énergie et de protection de l'environnement. C'est ainsi que le péage urbain, mis en place en 2006 à Stockholm (avant de l'être à Göteborg en 2016), a été applaudi par les habitants de la capitale au bout de six mois, alors qu'il avait été fortement combattu à ses débuts. Ces mesures, qui pèsent aussi sur les revenus modestes, ont pu être plus facilement acceptées dans un pays où les écarts de richesse demeurent les plus faibles d'Europe.

«*L'absence d'énergie fossile a constitué une bénédiction*»

Dans sa ferme située à 180 kilomètres au sud-ouest de Stockholm, M. Steffan Gustafsson élève 70 vaches laitières et 150 autres bovins pour la viande, tout en cultivant un peu de céréales. Il a la vie dure, mais ne se plaint pas. Comme beaucoup de fermiers de la région, il n'est pas propriétaire de ses terres, mais métayer. En 1999, il a fait le choix de l'agriculture biologique, comme une «*niche*» intéressante. «*Au début, c'était stratégique, mais maintenant c'est une conviction. Je vois de plus en plus les avantages de l'écologie, et je ne reviendrai plus en arrière*, dit-il. *D'année en année, la demande pour le lait bio augmente, au point que je n'arrive plus à répondre.*»

À quelques kilomètres de là, M^{me} Katarina Molitor ne dit pas autre chose. Cette agricultrice au physique de Viking – queue-de-cheval blonde et bras couverts de taches de rousseur – fait pousser des légumes, des tomates, des salades, des oignons et élève une centaine de moutons et de vaches. Les bêtes



ERIK JOHANSSONPHOTO.COM

ERIK JOHANSSON. – «*The Cover up*» (La Dissimulation), 2013

négligent les droits de leurs fournisseurs dans les pays en développement (3), ils les considèrent comme néfastes à l'environnement. Ici, on se moque volontiers de la panique qui saisit la capitale et paralyse la circulation à chaque grande tempête de neige. Dans cette ville située à trois cents kilomètres du cercle polaire, les habitants circulent à vélo été comme hiver – les bicyclettes sont équipées de pneus cloutés, et les pistes cyclables sont déneigées en priorité par la municipalité. Ils s'enorgueillissent aussi d'avoir accueilli, le 1^{er} février 2017, le premier vol d'un avion ATR propulsé par un agrocarburant (un mélange composé à 45 % d'huile de cuisson recyclée).

Dans son laboratoire de l'université suédoise des sciences de l'agriculture d'Umeå, Francesco Gentili travaille d'arrache-pied sur les algues d'eau douce. «*Leur potentiel est considérable : elles poussent vite, récupèrent le gaz carbonique [CO₂], et pourront servir, à terme, de biocombustible pour les voitures et les avions*», explique ce chercheur d'origine italienne. Les algues pourraient même favoriser le recyclage des eaux usées. Pour l'instant, Francesco Gentili n'en est, avec ses collègues suédois, norvégiens et finlandais, qu'au stade expérimental. Son rêve ? Une usine qui permettrait de produire «*des tonnes*» de biomasse à partir des algues. «*Si nous voulons obtenir des sources d'énergie durable et une société durable, la nature est la solution, pas seulement la technologie*», insiste-t-il.

Chalets de bois, «*nids d'oiseau*», pompe géothermique...

À l'inverse de nombreux Suédois, M^{me} Annika Rydman a quitté Stockholm pour retourner vivre dans le village de son enfance, Granö, en Botnie occidentale, à une centaine de kilomètres au nord-ouest d'Umeå. L'école allait fermer, faute d'enfants. À terme, le bourg lui-même – vieux de trois siècles – était condamné. Que faire pour attirer les visiteurs, sinon leur offrir la nature environnante, exceptionnelle et totalement préservée, sur la terre des Saames (4), ce peuple de nomades, souvent éleveurs de rennes, qui vivent dans le nord de la Scandinavie et de la Carélie ? Alors, il y a sept ans, avec l'aide de sa mère et de quelques amis, elle a ouvert un gîte, le Granö Beckasin Lodge. «*J'ai voulu que nous redevenions un point de rencontre et d'échanges comme Granö l'était autrefois, un pont avec les Saames, mais pas au prix de la nature et des habitants*», explique la jeune femme. *Alors nous avons adopté un mot d'ordre : écolo ! Et, lorsque ce n'est pas possible, nous veillons à donner la priorité aux produits locaux.*»

L'originalité du lieu séduit d'emblée. Installé près d'une rivière, en pleine forêt, le gîte s'est agrandi d'une dizaine de chalets de bois et de six «*nids d'oiseau*» (de confortables cabanes perchées dans les arbres). Tous les matériaux sont recyclables. Une pompe géothermique chauffe les bâtiments et l'eau.

(1) Rachel Carson, *Printemps silencieux*, Plon, Paris, 1963 (réédition Wildproject, Marseille, 2014).

(2) Cf. Sonia Baudry, «*La taxe carbone : un bilan de l'expérience suédoise*», *Regards croisés sur l'économie*, n° 6, Paris, 2009.

(3) Cf. «*La face cachée des marques*», classement des géants de l'agroalimentaire réalisé par Oxfam International, 31 mars 2015, www.oxfam.org

(4) Lire Cédric Gouverneur, «*Éleveurs de rennes contre mineurs*», *Le Monde diplomatique*, décembre 2016.

DE LA PREMIÈRE TAXE CARBONE

écologique suédois

Le succès a été rapide, et l'école de Granö... sauvée. Les huit employés permanents du Granö Beckasin Lodge sont des habitants du village. L'été – lorsque le soleil ne se couche jamais –, l'endroit ne désemplit pas. L'hiver, les visiteurs font du ski de fond, des promenades en forêt, des balades en traîneaux tirés par des chiens, ou encore des safaris d'élan. La clientèle est à 60 % suédoise. Le reste des visiteurs vient de Belgique, d'Irlande, d'Australie, de Dubaï... Tous les repas servis sont bio. Les légumes sont de saison. La rivière et les lacs environnants fournissent brochets et perches. Les saumons, eux, ont presque disparu, en raison des barrages hydroélectriques dressés sur la quasi-totalité des fleuves et des rivières.

De la viande d'élan contaminée par le nuage de Tchernobyl

La viande ? C'est de l'élan, bien souvent, car M^{me} Rydman est chasseuse. « Ici dans le Nord, c'est dans notre culture. On peut chasser et être respectueux de l'environnement », souligne-t-elle. Et, quand elle en a assez de l'élan, elle va voir les Saames, à qui elle achète ou troque de la viande de renne. « Notre mode de vie, c'est notre façon de résister à l'urbanisation et de lutter contre la vague actuelle de l'uniformité », dit-elle. « Quand on fait le choix de l'écologie, c'est un effort de tous les instants. On doit entrer dans les détails à tout moment. Le toit, la moquette... Ou encore les cordes de rafting : doit-on les prendre en fibres naturelles ou en plastique ? », ajoute Christopher Storm, son bras droit. À la cuisine aussi, il faut veiller à tout. Les produits écologiques sont plus chers que les produits conventionnels, car ils sont moins courants, mais c'est notre choix, et nous nous y tenons. Le tout est d'expliquer les raisons de notre décision. Car, si tout le monde n'est pas convaincu, ça ne marche pas. »

Sur toute la région de Granö et une partie de la Suède plane une ombre que les années n'ont pas encore tout à fait dissipée : Tchernobyl. M^{me} Elly-Marie Rydman, la mère d'Annika, va à la cueillette des champignons. Sa cuisine et son sous-sol sont emplis de bocaux de champignons séchés, et son congélateur regorge de viande d'élan. Elle n'a pourtant pas oublié les conséquences de la catastrophe survenue le 26 avril 1986 en Ukraine. Environ 55 400 kilomètres carrés du territoire suédois ont été affectés par les retombées du nuage de Tchernobyl et restent sous surveillance. « Les quatre ou cinq années qui ont suivi, nous n'avons pas pu ramasser de champignons ou de baies ni manger de viande d'élan et de renne. Les animaux avaient été contaminés par l'herbe », raconte-t-elle.

Aujourd'hui encore, les habitants de la région doivent envoyer chaque automne des échantillons de viande au laboratoire pour vérifier que le taux de césium 137 ne dépasse pas un certain seuil. « On a parfois la mauvaise surprise d'apprendre que les animaux sont contaminés. Dans ce cas, nous les déplaçons dans des prairies indemnes de toute radioactivité. En général, ça passe en quelques semaines, et les analyses redeviennent normales », explique M^{me} Margret Fjellström, une élèveuse de rennes saame.

Bien peu de personnes, cependant, semblent s'émouvoir des neuf réacteurs nucléaires en

fonctionnement (lire ci-dessous). D'abord ils sont implantés à quelque huit cents kilomètres au sud, et le Sud, ici, paraît loin. Ensuite, les centrales font désormais partie de la vie quotidienne, apportant, outre l'électricité, des emplois. « On est devenu passifs à cet égard. S'il est une centrale qu'on regarde avec méfiance, c'est celle de Pyhäjoki, en cours de construction en Finlande. Celle-là nous paraît dangereusement proche », souligne M^{me} Annika Rydman. C'est sans doute parce qu'elle est construite par le russe Rosatom que cette centrale est vue avec appréhension.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. » Dans la ferme de M. Matthias Nilsson, cette maxime du chimiste français Antoine Lavoisier prend tout son sens. Voilà cinq ans que ce fermier d'une quarantaine d'années produit son électricité et son chauffage exclusivement à partir de la bouse de ses 360 bovins. Récupérés, les excréments sont chauffés à 38 °C dans des cuves afin d'accélérer leur fermentation grâce aux bactéries, d'où une production de biogaz (essentiellement composé de méthane). Ce gaz est ensuite brûlé dans des générateurs pour produire de l'électricité. Un intérêt non négligeable puisque l'agriculture en Suède, et plus particulièrement l'élevage, est responsable de 13 % des gaz à effet de serre.

M. Nilsson est autosuffisant. Il peut même vendre un surplus d'électricité à ses voisins. L'investissement de départ a été lourd : 4,7 millions de couronnes suédoises (environ 480 000 euros). L'Union européenne en a subventionné un quart. « Il me faudra dix à douze ans avant de récupérer ma mise de départ, mais je ne le regrette pas. C'était le rêve de mon père, dans les années 1990 ; nous l'avons réalisé, mon frère et moi », explique M. Nilsson. J'aime penser que nous tirons parti de la plus triviale des matières... L'autre avantage, c'est que nous récupérons les déjections et en faisons du fertilisant pour les cultures. Il n'y a pas mieux. »

Un phénomène tracasse toutefois ce fermier : le réchauffement climatique. Comme tous les

habitants de la région, il le vit concrètement. « L'hiver dure beaucoup moins longtemps que pendant mon adolescence. Il y a moins de neige. Le printemps commence au même moment, mais l'automne est beaucoup plus long. Nous faisons plusieurs récoltes désormais. Mon père ne cesse de s'en étonner et de s'en alarmer », fait-il remarquer.

La Suède réussira-t-elle son pari de la neutralité carbone d'ici à 2050 (voire 2040), comme elle s'y est engagée en adoptant sa loi sur l'énergie et le climat en 2009 ? Les émissions de CO₂ de l'industrie (pâte à papier, aciers spéciaux, poids lourds, automobiles...) et de la high-tech (télécommunications, biotechnologie, produits pharmaceutiques...) restent difficilement réduites. Le secteur des transports, de loin le premier émetteur de CO₂ (à 45 %), constitue un défi autrement plus difficile à relever que tous les autres. C'est désormais la « nouvelle frontière » à atteindre. Dans la capitale, tous les bus circulent aux agrocarburants, une solution partielle qui présente aussi de nombreux inconvénients (5). Et Stockholm s'étend, sous l'effet de la désertification des campagnes. Le nombre de voitures continue de croître, et les transports en commun, même assez efficaces, mériteraient d'être améliorés. Les Suédois prennent par ailleurs facilement l'avion, y compris pour les déplacements intérieurs, le réseau ferroviaire étant assez peu performant, ce qui ne s'est pas arrangé depuis la privatisation lancée en 2001.

Directeur général du Centre de recherche suédois sur l'énergie (Energiforsk), M. Markus Wraake est soucieux de la « déconnexion » grandissante entre les paroles et les actes. Les engagements des hommes et des femmes politiques se traduisent trop rarement sur le terrain. Stockholm reste embouteillée malgré les péages institués aux entrées de la ville, et on multiplie les infrastructures, à l'opposé des objectifs proclamés. Formant avec les sociaux-démocrates un gouvernement de coalition depuis septembre 2014, les Verts ont perdu de leur crédit à force de baisser les bras. « Il

n'y a pas assez de courage politique. Il faudrait sensibiliser davantage le consommateur », estime M. Wraake. C'est pourquoi le pari du « zéro carbone » en 2040 lui paraît difficile à tenir. « Je serais agréablement surpris si on y arrivait ! », dit-il.

Pour Staffan Laestadius, la question ne se pose même pas. « Cet objectif est non seulement atteignable, mais il DOIT l'être ! », s'exclame-t-il. Voilà longtemps que ce chercheur et universitaire mondiallement connu, membre du Royal Institute of Technology (KTH), tire la sonnette d'alarme. L'accord conclu en décembre 2015 à Paris lors de la conférence sur le climat (COP21) (6) apparaît à ses yeux « loin d'être suffisant ». Il faut dire et marteler, insiste-t-il, l'urgence de la situation, « beaucoup plus que ce que nous acceptons d'entendre ». La preuve : la dramatique hausse de la température enregistrée à l'échelle de la planète l'hiver dernier.

« On construit toujours plus de voies rapides pour la voiture »

« Au niveau mondial, 1,39 °C de plus que ce que nous avions il y a un siècle ! Rendez-vous compte ! La fonte des glaciers s'accélère, surtout au Groenland. L'eau monte, on ne peut plus prévoir à quel rythme, tout va plus vite qu'attendu, avec un risque exponentiel en cas d'emballement », avertit-il. En Suède, les politiciens ont peur de parler et « manquent à leur mission » envers la population, accuse-t-il. La capitale suédoise est l'une des villes d'Europe qui croît le plus vite. « On va dans la mauvaise direction. On construit toujours plus de voies rapides et de tunnels pour faciliter la voiture à Stockholm, au lieu d'améliorer les transports en commun », déplore-t-il. Atteint-on les limites du « modèle suédois » ?

S'il reconnaît l'importance de développer les énergies vertes, en particulier l'éolien, et de s'attaquer sans tarder au problème des transports, Staffan Laestadius plaide d'abord pour un changement de mode de vie, et surtout pour un appel à la mobilisation. « On doit leur dire la vérité. Il faut que les gens sachent qu'il y a urgence », répète-t-il comme un leitmotiv. Même un petit pays comme la Suède peut être considéré dans le monde « comme un exemple à suivre », avec seulement 31 % d'énergie primaire d'origine fossile (7) (contre 72 % dans l'Union européenne) et 36 % de renouvelable (contre 14 % en moyenne dans l'Union). « Ne perdons pas de temps à accuser tel ou tel pays d'être plus coupable que l'autre en matière d'émissions de CO₂. Nous sommes tous dans le même bateau. Nous devons agir tout en persuadant les gens qu'ils gagneront à participer à un effort collectif, plaide encore Staffan Laestadius. Ils ne perdront pas au change, nous devons le leur prouver. Peut-être voyageront-ils moins en avion, prendront-ils moins leur voiture, mais leur vie sera meilleure. C'est facile à dire, je le sais, mais la clé du succès est là... »

FLORENCE BEAUGÉ.



ERIK JOHANSSONPHOTO.COM

ERIK JOHANSSON. – « Cumulus & Thunder » (Cumulus et tonnerre), 2016

Entre souveraineté et exemplarité énergétiques

T RÈS TÔT, la Suède a pris conscience de la nécessité absolue, pour elle, d'acquiescer son autonomie énergétique. Contrainte de se fournir en charbon auprès de l'Allemagne nazie, elle a vécu la seconde guerre mondiale comme « un traumatisme énergétique », selon Teva Meyer, géographe et enseignant à l'université de Haute-Alsace. Dans les années qui suivent, le pays décide de diversifier ses sources d'approvisionnement en exploitant ses innombrables cours d'eau. Fleuves et rivières se retrouvent bien vite pourvus de barrages. Après la découverte d'importants gisements d'uranium en 1947, la Suède se lance également dans le nucléaire. Une première centrale de production de chaleur et d'électricité est mise en service en 1964 à Ågesta, près de Stockholm. Bien qu'ayant renoncé au nucléaire militaire en 1968, ce pays neutre développe un programme civil important qui conduira à la construction de douze réacteurs. L'effort de « décarbonisation » actuel s'appuie sur trois piliers anciens de la politique suédoise : efficacité énergétique, énergies renouvelables... et nucléaire.

Avec la montée en puissance des écologistes dans les années 1960, l'impact des nombreux barrages sur les cours d'eau suscite des oppositions. Arrive le premier sommet de la Terre, organisé par les Nations unies à Stockholm en 1972. Il marque pour longtemps la population suédoise. « Depuis lors, la Suède a toujours essayé de se placer en position de leader du développement durable. Ce qu'elle n'avait pas en hydrocarbures, elle allait le gagner en puissance d'image », souligne Teva Meyer. La crise pétrolière de 1973 accélère le mouvement. « Nous étions déjà

préparés à cela. Il y avait depuis dix ans des campagnes pour la protection de l'environnement. Depuis longtemps, on triplait les vitres des maisons, on isolait les murs, on faisait très attention aux constructions. Bref, on était à l'affût des économies d'énergie, à l'inverse d'un pays comme l'Angleterre, où j'ai passé toute mon enfance », se souvient Thomas Sterner, professeur d'économie environnementale à l'université de Göteborg.

Le nucléaire remplace peu à peu les produits pétroliers importés, sauf pour les transports. Après l'accident de la centrale de Three Mile Island (États-Unis), la population opte toutefois en 1980 pour une limitation du programme de construction et une sortie progressive à mesure de l'arrivée en fin d'exploitation des centrales. À la suite de la catastrophe de Tchernobyl, les sociaux-démocrates au pouvoir décident la fermeture de deux centrales proches du Danemark ; ce qui ne sera achevé qu'en 2005. En 2003, le système des « certificats verts » voit le jour. « Ce mécanisme original impose à tout producteur d'électricité d'en produire 20 % à partir d'énergie renouvelable. Il a réussi en Suède, alors qu'il a échoué partout ailleurs, et profite massivement à l'éolien », explique Michel Cruciani, chercheur associé à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Au pouvoir de 2006 à 2014, les « partis bourgeois » ont brisé la perspective de sortie rapide du nucléaire, tout en votant une loi « énergie et climat » visant 100 % d'énergie renouvelable en 2050. Déjà, sous la direction de M. Carl Bildt (premier ministre de 1991 à

1994), ces mêmes partis avaient majoré la taxe sur la consommation d'énergie, et surtout créé la taxe carbone. Reste que la transition écologique n'est pas fondamentalement remise en cause par les alternances politiques. « Cela tient d'une part à la capacité d'évolution des partis, d'autre part à la société, qui comprend les arguments avancés et fait confiance à ses dirigeants », estime Michel Cruciani.

Le 10 juin 2016, les sociaux-démocrates et les Verts, qui gouvernent ensemble depuis 2014, s'entendent avec les partis conservateurs et modérés sur une politique énergétique commune. Celle-ci vise à garantir l'approvisionnement du pays, avec pour objectif une neutralité carbone en 2045 et 100 % de production d'électricité renouvelable dès 2040. Le nucléaire devra couvrir tous ses coûts, y compris celui des déchets et du démantèlement. Quatre centrales seront arrêtées avant 2020, et le fonds de responsabilité des exploitants est augmenté. Toutefois, le prolongement des autres centrales sera facilité par la suppression d'une taxe sur leur puissance thermique. La construction de nouveaux réacteurs (sur les sites existants) n'est pas exclue, mais elle devra être financée sans aides de l'État, celles-ci étant réservées aux énergies renouvelables. « Pour tout projet de loi, on a recours aux "remises", une particularité de la Suède. Il s'agit de la consultation des parties prenantes, formations politiques, associations, syndicats... Toute la société civile a le pouvoir de s'exprimer, explique Teva Meyer. Bien sûr, les discussions prennent du temps, mais le résultat est extrêmement solide. C'est cela, le pragmatisme suédois. »

F. L. B.

En Chine, la ligne rouge

(Suite de la première page.)

Wuli. Un dédale de ruelles de deux mille habitants que l'on sillonne sans quitter la banquette arrière d'un taxi, pour ne pas intriguer les mouchards qui rôdent. Et l'on n'en sort qu'au bout d'une impasse, pour saluer M^{me} Wei Dongying. Place alors à une mélodie mêlant cris, harangues et gémissements de colère. Durant des années, cette femme de 51 ans a accumulé les preuves de la pollution chimique, annoté des cartes, saisi les tribunaux et dénoncé l'inaction des autorités – qui, dit-elle, empochent volontiers des « enveloppes rouges » bourrées d'argent de la main des industriels en échange de leur mutisme. Quinze ans de lutte : « Les usines n'ont pas bougé, et nous sommes toujours coincés là, déplore-t-elle. Notre combat a-t-il été vraiment utile ? »

À l'image de cette figure de la lutte écologiste, une nébuleuse de militants verts a écloso depuis une vingtaine d'années. En formulant une critique acérée du désastre environnemental occasionné par trois décennies de capitalisme, ils interrogent aujourd'hui le bien-fondé du principal levier de la légitimité du Parti communiste chinois (PCC) depuis Deng Xiaoping : la politique de croissance économique.

Face à l'ampleur de la pollution, le parti a fait preuve de pragmatisme en accordant aux organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) une latitude d'action étendue. Mais, leurs combats risquant de fragiliser le régime, elles font également l'objet d'une répression constante. Les militants verts se trouvent dès lors en situation d'insécurité permanente, tiraillés entre la critique du pouvoir et la nécessité d'inscrire leur action dans le long terme.

M^{me} Shen Chunyi fait partie des nombreux Chinois en colère. Comme les neuf millions d'habitants de Chengdu, la lugubre capitale de la province du Sichuan, cette étudiante de 19 ans, frêle silhouette et regard mélancolique, se sent prise au piège de la pollution atmosphérique. La faute à l'incessant trafic routier et à la présence d'une usine pétrochimique dans la ville voisine de Pengzhou : « Nous avons passé l'automne et l'hiver sans jamais apercevoir le ciel, soupire-t-elle. Aussi, lorsque le soleil a fini par percer il y a quelques jours, les gens ont sorti leurs appareils photo ! » La situation est devenue tellement intolérable qu'en décembre 2016 plusieurs centaines de personnes ont protesté sur le Tianfu Square, la place principale de la mégapole, des masques antipollution sur le visage. « La manifestation a été dispersée, ses meneurs arrêtés et les médias officiels réduits au silence », relate un habitant sous le sceau de l'anonymat. Et l'on ne sait pas ce que sont devenus les meneurs.

Pékin fait surveiller les gouvernements provinciaux

Plusieurs mois se sont écoulés, et pourtant une atmosphère pesante flotte encore sur le Tianfu Square, couvée par une intimidante statue de Mao Zedong. Des policiers lestés d'équipements antiémeutes sillonnent la place d'un pas viril. Plus loin, une escouade de véhicules, les gyrophares empourprés, semble prête à s'ébrouter. Deux voitures suivent tout à coup notre taxi. Et, dans certains lieux publics, un homme, probablement de la sécurité intérieure, nous a photographiés... Il vaut mieux quitter Chengdu.

Pacifiques ou violentes, 712 manifestations locales contre la pollution ont été recensées par les autorités en 2013 (2) ; certains parlent de 30 000 à 50 000. Cette nouvelle conscience écologique a nourri un terreau fertile pour l'éclosion des associations environnementales. La première, Les Amis de la nature, est née à Pékin en 1993. M. Yiqun Wu avait 31 ans lorsqu'il a commencé à y œuvrer, aux côtés de quelques dizaines de bénévoles. « Personne ne se souciait alors de l'environnement, se rappelle-t-il. Nos actions se résumaient à planter des arbres et faire de l'ornithologie. » Des activités inoffensives, jusqu'au moment où ces pionniers verts, s'inspirant de leurs homologues américains, se sont rassemblés et ont créé des ONG – un sigle contradictoire avec le caractère omnipotent d'un régime où les structures intermédiaires autorisées (ligues de jeunesse, associations professionnelles, syndicats) ont toujours procédé de son autorité.

Le désenclavement économique du pays a pourtant favorisé l'afflux de dons étrangers vers les ONGE. Des catastrophes, telles que les crues mortelles de 1998, aggravées par la déforestation et l'érosion des sols du fleuve Yangzi, ont mobilisé de nouveaux acteurs sociaux pour porter secours aux riverains. Tout comme le blocage emblématique, en 2004, de la construction d'un barrage sur le fleuve Nu, dans la province méridionale du



YCG (VISUAL CHINA GROUP) - GETTY IMAGES

Yunnan, qui aurait inondé un site naturel classé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Dans un système où tout part du sommet, les ONGE ont paradoxalement émergé de la base et depuis l'étranger. Ainsi, le pays, qui comptait neuf ONGE en 1994, selon l'ambassade de France à Pékin, en dénombre désormais officiellement près de 8 000 sur les 500 000 ONGE déclarées (3). Leur nombre a doublé entre 2008 et 2013, à telle enseigne que, « de tous les mouvements associatifs, ceux concernant l'environnement ont connu la plus forte croissance ces dernières années », assure M. Yiqun Wu, qui, en 2012, a fondé sa propre ONGE, Vert éternel.

Pékin a fait le choix de leur accorder une liberté d'action singulière. « Elles peuvent, au niveau local, engager pléthore d'actions et critiquer le gouvernement. Vous seriez surpris de la tolérance du pouvoir à leur égard », observe Josh Chin, correspondant du *Wall Street Journal* à Pékin. M. Yiqun Wu, qui a créé Vert éternel avec 100 000 yuans (13 000 euros) de fonds personnels, en convient : naguère méfiantes, les autorités pékinoises sollicitent dorénavant son concours pour mener des campagnes de nettoyage – n'hésitant pas à le financer au passage. Les ONGE sont même invitées par l'État à évaluer l'impact écologique de projets de construction d'autoroute ou d'usine. Certaines, tel l'Institut des affaires publiques et environnementales, dirigé par le célèbre militant Ma Jun, éditent une liste noire des sociétés les moins respectueuses des réglementations écologiques, n'épargnant pas les très puissantes entreprises d'État.

Depuis 2015, elles sont même les seules à pouvoir demander réparation en justice contre des dégradations de l'environnement, encouragées par « des réglementations environnementales de plus en plus sévères », se réjouit l'avocat environnemental Wang Canfa. Cette année-là, une juridiction jugeait ainsi recevable une plainte des Amis de la nature contre l'entreprise pétrolière américaine ConocoPhillips, accusée d'être responsable d'une marée noire survenue en 2011 dans le golfe de Bohai, à l'est de Pékin. M^e Wang Canfa espère que ce cadre légal permettra de relancer certaines actions judiciaires, emboîtées dans les méandres de la justice chinoise, qu'il mène depuis 1998 pour le compte de son ONG, le Centre pour l'assistance légale aux victimes de pollution (CLAPV). Parmi elles, une affaire dans laquelle les habitants de Yushutun, un village de la province septentrionale de l'Heilongjiang, demandent réparation à la société d'État Qihua Group pour avoir rejeté des résidus de métaux alcalins et d'acide chlorhydrique autour d'une usine chimique (4).

Fortement décentralisé, l'État se débat avec un problème : le consensus sur l'urgence écologique qui règne au sommet du pouvoir n'est guère partagé à ses échelons inférieurs. Corruption aidant, les intérêts des apparatchiks locaux s'y confondent souvent avec ceux des industriels. Quelle politique environnementale peut-elle être mise en œuvre si les directives de Pékin restent lettre morte sur le terrain ? Or, en surveillant l'action des gouvernements provinciaux, les ONGE deviennent garantes de l'effectivité des décisions nationales. « Il y a une logique d'alliance tacite entre les associations et le pouvoir central afin de prendre en tenaille les gouvernements locaux, analyse Chloé Froissart, directrice du Centre franco-chinois de l'université Tsinghua à Pékin. Les ONG agissent ainsi comme un contre-pouvoir ad hoc au sein du système. »

Il arrive même que de hauts cadres du PCC transmettent des informations aux organisations afin d'interrompre des projets contestables. C'est par exemple ce qu'a fait M. Mou Guangfeng. Alerté par l'opacité qui entourait la décision de valider le projet de barrage sur le fleuve Nu en 2003, ce directeur adjoint du bureau d'études d'impact environnemental de l'Administration d'État de protection de l'environnement (SEPA) a recommandé à la fondatrice de l'ONGE Les Volontaires de la Terre verte, M^{me} Wang Yongchen, de conduire une contre-expertise. L'opposition qui en a résulté a poussé le premier ministre d'alors, M. Wen Jiabao, à ordonner l'arrêt de la construction du barrage l'année suivante (5).

Musique mélo et discours plein de bons sentiments

Le régime a conscience des attentes des classes moyennes portant sur la modernisation de l'État. Le rejet de la pollution, mais également de la corruption, des fraudes alimentaires ou encore des disparités de richesse, démontre qu'au désir de croissance s'ajoute désormais une aspiration à davantage de justice sociale. La capacité du parti-État à y répondre déterminera sa popularité, les équilibres de pouvoir en son sein – et la très probable reconduction de M. Xi Jinping dans ses fonctions lors du XIX^e Congrès national, en octobre prochain. À défaut de droits civiques, les conditions d'une complicité réinventée avec le peuple passent

en particulier par l'action des ONGE. Se voyant déléguer un rôle supplétif de protection de l'environnement, celles-ci participent en retour à l'amélioration du fonctionnement du PCC. Mais Pékin a tempéré sa relative bienveillance en instaurant des contre-feux. On le voit sans équivoque à Hangzhou, dans la province côtière du Zhejiang. Avec ses temples aux courbes effilées et son antique pagode des Six Harmonies, la « Venise de l'Orient » s'adosse nonchalamment aux berges du lac de l'Ouest. Un théâtre propice au rassemblement, à quelques encablures, de plusieurs centaines d'écoliers en uniforme dans le hall de l'école primaire Xuejun. Musique mélo et discours plein de bons sentiments : ce samedi, l'ONGE Zhejiang vert coorganise une matinée d'éducation aux valeurs de générosité, de dépassement de soi, d'attention à ses proches... À chacun de ces commandements correspond un « rêve » d'une couleur de l'arc-en-ciel – parmi lesquels un « rêve vert » d'une Chine pourvue de « montagnes verdoyantes et d'eaux bleues ».

M. Hao Xin, 36 ans, est vice-président de Zhejiang vert, qu'il a fondé en 2000. Il vante ses dix-sept salariés à plein temps, ses trois cents bénévoles recrutés notamment dans les milieux étudiants, ses projets d'écocommunautés et « les centaines d'autres activités menées ces dernières années ». Cet homme jovial l'admet : « Il a été, au début, difficile d'obtenir le soutien des autorités, l'enregistrement officiel de notre ONG a pris treize ans. » Tout est devenu beaucoup plus simple en 2012, lorsque M. Hao Xin, communiste depuis 1999, a doté l'association d'une cellule du parti. « Le PCC encourage toute nouvelle structure à établir sa propre cellule. Nous avons été la première ONG de la province à établir la nôtre », jure-t-il. En retour, l'organisation locale du PCC a mis gratuitement deux appartements à la disposition du personnel de Zhejiang vert. Ces avantages en nature s'ajoutent aux financements provenant, à parts égales, d'organismes privés chinois tels que la fondation du groupe de commerce en ligne Alibaba, des autorités et de donations individuelles. Et puis le parti sait honorer ses membres les plus assidus : « Notre association a reçu des milliers de prix en récompense de nos actions », renchérit M. Hao Xin.

En déployant un clientélisme d'État à son service, le PCC a ficelé les mains de M. Hao Xin. Quelles lignes rouges ne doit-il pas transgresser ? Notre interlocuteur se crispe, balbutie, puis esquive : « Il est très difficile de le dire, je ne suis pas bien placé pour répondre à cette question. » Dans la pratique, M. Hao Xin ne mêle pas son association

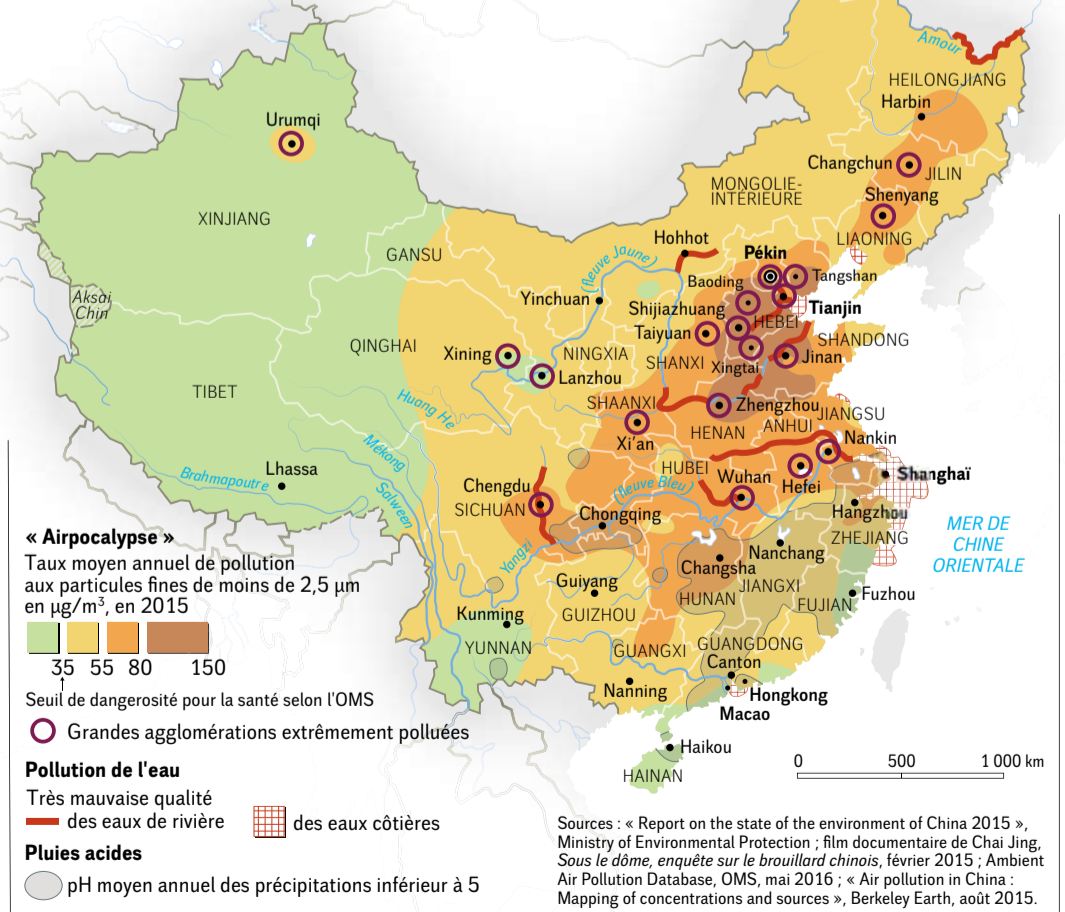
(2) Eleonor Albert et Beina Xu, « China's environmental crisis », Council on Foreign Relations, New York, 18 janvier 2016.

(3) Kathinka Fürst, « Regulating through leverage : Civil regulation in China », université d'Amsterdam, 2016.

(4) Cf. « A case of land and water pollution in Qiqihar city, Heilongjiang province » sur le site de CLAPV, 13 juin 2012, clapv.org

(5) Cf. Andrew C. Mertha, *China's Water Warriors. Citizen Action and Policy Change*, Cornell University Press, Ithaca, 2008.

Niveaux extrêmes de pollution



CÉCILE MARIN

Sans surprise, les provinces où sont implantées les industries lourdes (aciérie, chimie, automobile...) connaissent la pire dégradation de l'environnement. Elles cumulent souvent air irrespirable et eaux polluées. Malgré la forte présence d'usines

de confection et d'électronique, la région de Canton apparaît moins attaquée. Si, en Asie, New Delhi affiche un taux annuel record de particules fines de 122 µg/m³, Pékin n'est pas en reste avec une moyenne de 85 µg/m³ (contre 18 µg/m³ à Paris).

MILITANTE

du virage vert

aux manifestations contre la construction d'usines toxiques de production de paraxylène, un hydrocarbure utilisé dans la fabrication du polyester, qui ont éclaté dans la province ces dernières années. Il n'a pas davantage soutenu les habitants du village de Wuli, aux prises avec la contamination du Qian Tang, pourtant situé dans la proche banlieue de Hangzhou. Il est tenu à un strict devoir de loyauté envers le régime, lequel lui enjoint de ne jamais interroger sa légitimité.

Pékin a même institué ses propres associations paragouvernementales. Ainsi, la Fédération environnementale de Chine (ACEF) publie des listes rouges de la biodiversité dans les fleuves (6), conduit des campagnes auprès des foyers pékinois pour les inciter à réduire leur consommation d'électricité (7) et mène des actions judiciaires. Mais cette proximité entraîne une autocensure : les entreprises d'État ne peuvent être critiquées et « il est exclu d'intervenir dans les centaines de "villages du cancer" [où les taux de cancer enregistrés sont très supérieurs à la moyenne nationale] que compte le pays », déplore un employé d'ACEF qui veut rester anonyme. Celui-ci se rappelle également qu'il était impossible à son organisation de travailler dans la ville sichuanaise de Shifang, en proie à d'importantes manifestations contre la construction d'une usine métallurgique par le groupe Sichuan Hongda Group en 2012. « Il s'agit de l'une de ces zones en quarantaine que nous ne pouvons pas approcher », précise l'employé.

C'est dire si la position des ONG indépendantes s'avère encore plus délicate. En témoigne celle fondée en 1996 par une militante vedette, M^{me} Liao Xiaoyi, Le Village global de Pékin, très active dans la région de l'agglomération de Qufu, dans la province côtière du Shandong. Ses membres y mènent notamment des programmes de recyclage de déchets et de culture de haricots biologiques. Or notre visite risque d'intervenir au même moment que le déplacement officiel, dans la ville de Qufu, d'un puissant apparatchik du PCC. Pas question de s'afficher avec la presse étrangère. L'approche du XIX^e Congrès du parti a ouvert une période de durcissement du régime – et de fortes incertitudes pour les militants verts, y compris pour des personnalités pourtant bien vues du régime, telle M^{me} Liao Xiaoyi. « Tout le monde est d'une extrême prudence, s'excuse-t-elle. Mais nous nous sommes rencontrés et sommes amis, c'est très bien comme ça ! Revenez l'année prochaine ! »

Des cybercampagnes contre les industriels pollueurs

Les mécanismes d'inféodation des ONG au régime se sont multipliés. Pour s'enregistrer, les associations doivent être parrainées par un organisme officiel. Puis « les sources de financement

sont auditées à l'occasion d'un contrôle administratif annuel », relate M. Yiqun Wu. Il faut entretenir des échanges réguliers avec la bureaucratie et, à l'occasion, se soumettre à une « invitation pour le thé » (une vérification des antécédents). Le gouvernement a également entrepris de circonscrire les financements étrangers : depuis le 1^{er} janvier 2017, les sept mille ONG non chinoises doivent s'homologuer auprès du ministère de la sécurité publique. Outre ces tracasseries bureaucratiques, elles doivent en permanence esquiver certaines zones sensibles, telles que le Tibet et le Xinjiang, et, surtout, ne cibler que les autorités locales sans jamais viser le pouvoir central. Le chercheur et éditeur Wu Qiang pense néanmoins que Pékin ne parviendra pas à ses fins. « La société civile se réinventera sous d'autres formes, pronostique-t-il, comme elle le fait actuellement avec les nouveaux outils d'Internet. » Les réseaux sociaux constituent en effet un espace d'expression plus informel pour les 731 millions d'internautes chinois (8). « On compte en Chine sept à huit milliards de comptes Weibo. Comment les autorités pourraient-elles tout contrôler ? », interroge M. Deng Fei. Ce cyberactiviste écologiste de 39 ans mène depuis 2011 des campagnes contre les industriels pollueurs depuis ses comptes Weibo et WeChat, les deux plus grands réseaux sociaux de Chine. Il enjoint aux six millions d'internautes qui le suivent de faire pression sur le régime en publiant, à leur tour, des photographies des atteintes à l'environnement. « Weibo est le meilleur moyen de toucher un public plus jeune, mais aussi de le faire agir »,

explique-t-il. On peut y lire des informations, censurées dans les médias officiels, sur les dernières manifestations locales, verser de l'argent pour la protection des oiseaux migratoires et la reforestation du désert de Gobi sur des plates-formes de financement participatif, critiquer les autorités en maniant humour et dérision... De la sorte, les réseaux sont devenus le lieu approprié pour se frotter aux frontières, toujours mouvantes, de la censure : « Les lignes rouges sont souvent vagues, il faut donc les tester, et c'est justement l'intérêt des nouveaux médias de stimuler une créativité d'expression », analyse M^{me} Lin Li, de Greenpeace.

Difficile exercice d'équilibriste pour les avocats

Mais, dans un contexte où tout progrès de la liberté d'expression est précaire, de lourdes sanctions tombent fréquemment : en 2007, le militant Wu Lihong a été condamné à quatre années d'emprisonnement pour avoir trop vivement dénoncé la pollution du lac Tai, dans le Zhejiang. Et, en 2016, la militante écologiste Liu Shu a été arrêtée pour avoir révélé des données environnementales considérées comme secrets d'État dans la province méridionale du Hunan (9). « La liste des militants verts jetés en prison depuis vingt ans est longue », déplore Wu Qiang.

Impossible, également, de rencontrer M^{me} Chai Jing. La célèbre réalisatrice du documentaire *Sous le dôme*, consacré à la pollution atmosphérique et visionné 155 millions de fois dans la journée qui a suivi sa mise en ligne, en 2015, se voit surveillée et a décliné tout entretien. La situation est tout aussi complexe pour les avocats. Accusés de « subversion du pouvoir de l'État », des centaines d'entre eux ont fait l'objet de mesures répressives depuis 2015. Pour les plaideurs, s'engager dans un litige avec l'État, sans pour autant aller au conflit, est un difficile exercice d'équilibriste... « Nous agissons pour régler des problèmes, et non pas pour encourager les victimes de la pollution à agir contre les intérêts du gouvernement », justifie, avec d'innombrables précautions, M^e Wang Canfa.

Pour l'immense majorité des militants, ballottés entre des cycles imprévisibles de relâchement puis de durcissement de la répression, le quotidien est fait d'insécurité. « Si une lutte demeure écologique et individuelle, cela ne pose pas de problème. Mais s'il s'agit d'une force politique organisée, cela devient dangereux », analyse Zhang Yanlong, professeur de sociologie à l'université de Pékin. Les militants peuvent donc bien rêver de vert et de bleu – mais à la condition que la Chine reste rouge.

GUILLAUME PITRON.

(6) Cf. « Cards of the aquatic biological species in the ten major rivers of China » et « Catalogue of life China 2015 annual checklist, China biodiversity red list », 13 juillet 2015, www.acef.com.cn/en

(7) « UNDP and GEF kick off a green initiative to empower local communities and NGOs in protecting the environment and combating climate change », 27 mars 2010, www.acef.com.cn/en

(8) « Statistical report on Internet development in China. The 39th survey report », janvier 2017, China Internet Network Information Center, https://cnnic.com.cn

(9) « China jails environmental activist for "revealing state secrets" », 11 octobre 2016, www.rfa.org



Page 6 et ci-dessus : Performance d'étudiants de la ville de Xi'an dénonçant la pollution de l'air, 2013

Cap sur les énergies renouvelables

SINGULIÈRE coïncidence : le 1^{er} juin, alors même que M. Donald Trump annonçait le retrait américain de l'accord de Paris sur le climat, le 19^e sommet entre l'Union européenne et la Chine, à Bruxelles, offrait l'occasion au premier ministre chinois Li Keqiang de réaffirmer l'ambition de son pays à le mettre en œuvre. Il faut dire que le succès de la conférence de Paris sur le climat (COP21) doit beaucoup au rôle joué par Pékin dans les négociations.

Le principal obstacle tenait aux fortes divergences existant entre le groupe des pays en développement, le G77, et les pays développés sur le financement de la transition énergétique et sur le partage des efforts à mener pour contenir le réchauffement climatique. Le négociateur en chef chinois, M. Xie Zhenhua, a su jouer du statut hybride de l'empire du Milieu, tout à la fois pays en développement et puissance économique. S'étant positionné en médiateur naturel pour gagner la confiance de toutes les parties prenantes, il a notamment obtenu que le versement annuel, dès 2020, de la somme de 100 milliards de dollars dans un Fonds vert pour le climat par les pays du Nord pour ceux du Sud ne revête plus de caractère contraignant. Dans le même temps, Pékin a su imposer la notion de « responsabilités communes, mais différenciées » des 195 pays signataires de l'accord. Avec ce principe politico-juridique, les efforts demandés aux pays industrialisés seront modulés en fonction de leur poids économique et de leur responsabilité historique dans le réchauffement climatique.

La signature de l'accord de Paris fut d'ailleurs considérée comme un succès diplomatique pour Pékin : ses dirigeants avaient naguère très mal vécu que l'échec de la COP15 de Copenhague, en 2009 (accord à minima et non contraignant, qualifié de « recul » par rapport

au protocole de Kyoto de 1997), leur soit imputé par les médias occidentaux. À l'inverse, la Chine a esquissé à Paris les prémices d'une diplomatie environnementale. Depuis, elle manque rarement une occasion de rappeler le magistère qu'elle entend exercer sur la question climatique, alors que le vide de leadership laissé par les États-Unis sur ce sujet apparaît de plus en plus béant.

Cette orientation chinoise semble d'autant plus nécessaire que son modèle de développement, résultat d'une politique économique mêlant, depuis les années 1980, dumping social et dumping environnemental afin de générer des avantages compétitifs par rapport aux pays occidentaux, est dorénavant insoutenable. Devenue le premier émetteur de gaz à effet de serre (28 % des émissions de CO₂ dans le monde), la Chine multiplie les données alarmantes : 10 % des terres arables du pays sont contaminées par des métaux lourds et 80 % des eaux des puits souterrains sont impropres à la consommation (1). Enfin, moins de 1 % des cinq cents premières villes du pays enregistrent une qualité de l'air conforme aux normes internationales, portant à près d'un million par an les décès dus à la seule pollution atmosphérique, selon l'Organisation mondiale de la santé.

« L'État a saisi l'urgence du problème écologique et pris l'engagement sincère de protéger l'environnement », analyse Chloé Froissart, directrice du Centre franco-chinois de l'université Tsinghua à Pékin. En 2013, le président Xi Jinping devait même proclamer l'émergence d'une « civilisation écologique », concept aux contours flous mais dont les enjeux sont transparents : pérenniser un modèle de développement conciliant une croissance robuste et une meilleure qualité de vie. Le 13^e plan quinquennal adopté par le Parlement

en 2016 est d'ailleurs éloquent. Il projette de faire passer la part du charbon dans le « mix » énergétique de 64 % en 2015 à 58 % en 2020 et de porter, au même horizon, la part des énergies non fossiles à 15 % du bouquet énergétique. Pékin veut réduire la part des industries lourdes traditionnelles, particulièrement responsables de la pollution, et renforcer son leadership économique sur les énergies renouvelables.

Cette politique est déjà couronnée de succès. Loin de l'image d'un pays pollueur et pollué qui lui est traditionnellement associée, la Chine s'affiche dorénavant comme le premier producteur d'énergies vertes du monde, le premier fabricant d'équipements photovoltaïques, la première puissance hydroélectrique, le premier investisseur dans l'éolien et le premier marché mondial des voitures à nouvelles énergies. Malgré une croissance de 6,7 % de son économie en 2016, la Chine a même vu ses émissions de CO₂ décroître de près de 1 %, à 8 768 millions de tonnes. Une performance à comparer à celle de l'Europe, dont les émissions ont stagné alors que la zone euro enregistre une croissance bien moindre : 1,7 % (2). En plus d'apaiser les tensions qui traversent l'opinion chinoise sur les questions environnementales, cet ambitieux virage vert répond à l'enjeu de moderniser en profondeur les relais de croissance du pays et de verdir son image sur la scène internationale.

G. P.

(1) Cf. Chris Buckley et Vanessa Piao, « Rural water, not city smog, may be China's pollution nightmare », *The New York Times*, 11 avril 2016.

(2) Chiffres 2016 encore provisoires de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Paris.

Frères ennemis du Soudan du Sud

Six ans après son indépendance, le Soudan du Sud est ravagé par la guerre civile. Les médiateurs se portent, en ordre dispersé, au chevet du petit pays pétrolier d'Afrique centrale. Mais aucune paix durable n'est envisageable sans écarter les simplifications médiatiques : le conflit n'est pas « ethnique » mais politique. Ses racines remontent à la colonisation britannique.

PAR GÉRARD PRUNIER *

LE 30 MAI DERNIER, le Vatican annonce le report sine die du voyage du pape François au Soudan du Sud prévu pour le mois d'octobre. Il ne s'agit pas là d'une simple échappatoire : le déplacement se révèle réellement impossible compte tenu du déchaînement de violence qui ravage le jeune pays d'Afrique centrale, devenu indépendant en 2011. Le bilan du conflit, déclenché le 15 décembre 2013, ne cesse de s'alourdir : 1 792 000 réfugiés hors des frontières, 2 millions de déplacés de l'intérieur et plus de 5 millions en état d'urgence alimentaire aiguë. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la situation sanitaire exige un effort d'accueil démesuré des pays de la région : Ouganda (928 000 personnes), Éthiopie (320 000), République démocratique du Congo (72 360), Soudan (400 000), Kenya (70 000) et même République centrafricaine (1 600). Ces chiffres, qui datent du printemps dernier, s'éloignent probablement déjà de la réalité, le HCR estimant que plus de 60 000 personnes fuient chaque mois vers l'étranger.

Le nombre précis de victimes reste inconnu. Des sources officielles proches de l'Organisation des Nations unies (ONU) évaluent à 300 000 les décès, la plupart étant attribuables aux maladies, au manque de soins prodigués aux blessés, à la famine et aux longues marches dans

des conditions particulièrement pénibles. Les combats auraient directement provoqué la mort de 50 000 personnes. Cette macabre comptabilité est à rapprocher de la population totale du Soudan du Sud, estimée à environ 12 millions (aucun recensement précis n'a jamais été effectué). Le conflit a déjà causé autant, sinon davantage, de destructions et de violences que la longue guerre menée par les Sud-Soudanais contre Khartoum (1983-2002) (1). Les Églises, quelques organisations non gouvernementales et l'ONU tentent de porter secours aux populations. Mais l'appel à contributions lancé par les Nations unies en 2015, pour un montant de 1,6 milliard de dollars, n'a obtenu qu'une réponse parcimonieuse et hypothétique : 46 % d'annonces et aucune certitude de déboursement. L'ONU s'est donc vue contrainte de réduire les rations alimentaires distribuées dans le pays le plus touché, l'Ouganda. Le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. David Beasley, qualifie la situation d'« inacceptable ».

Au départ guerre organisée entre groupes opposés, le conflit s'apparente désormais à un borborygme désintégré. Il n'est plus possible de négocier efficacement avec le gouvernement ni avec les « rebelles », car personne n'est en mesure de garantir un minimum de sécurité, y compris à un visiteur de l'importance du pape François.

Unanimité internationale

COMMENT comprendre un tel désastre ? L'« explication » d'abord avancée par les médias était lourdement empreinte du dédain international envers l'Afrique : deux chefs de guerre d'ethnies différentes – l'un dinka, M. Salva Kiir, et l'autre nuér, M. Riek Machar – étaient devenus respectivement président et vice-président lors de l'indépendance. Le second aurait voulu supplanter le premier en organisant un coup d'État soutenu par son ethnisme. Sa tentative ratée aurait conduit à une féroce répression. Cette explication ne comporte pas une once de vérité. Il faut mettre au crédit de M^{me} Linda Thomas-Greenfield, sous-secrétaire d'État aux affaires africaines du président Barack Obama, d'avoir été le seul membre d'un gouvernement occidental à démentir l'existence d'une tentative de putsch au Soudan du Sud.

Que s'est-il donc réellement passé ? Les causes profondes du conflit remontent à la politique coloniale britannique au Soudan. Les populations arabes installées dans le nord du pays jouissaient alors d'un préjugé favorable de la part de Londres, qui leur réservait l'essentiel des investissements économiques, des dépenses d'infrastructure et d'éducation (2). En revanche, la partie sud du pays demeura sous-développée et surtout privée d'instruction. Après l'indépendance, en 1956, la colonisation intérieure du Sud, chrétien et animiste, par le Nord musulman se substitua à celle des Britanniques et provoqua deux guerres, entre 1956 et 1972, puis entre 1983 et 2002.

La première guerre vit les combats se dérouler presque entièrement dans la partie équatoriale du Soudan, dans l'extrême sud du pays. Elle n'aboutit qu'à un simple réaménagement administratif intérieur : le Sud devint « autonome », c'est-à-dire doté d'un gouvernement régional. Mais l'accord de paix, signé en février 1972,

ne résista pas à sa dissolution par le président soudanais Gaafar Al-Nemeiry en 1982. La découverte du pétrole aiguïsa l'appétit de Khartoum pour le contrôle du Sud. La guerre ne tarda pas à reprendre, en 1983, menée par les pasteurs dinkas et nuers des régions historiques de Jonglei, du Haut-Nil et du Bahr-el-Ghazal (voir la carte ci-dessus). Les habitants des régions équatoriales, épuisés par le premier conflit, répugnèrent à s'y joindre. Le chef de la rébellion, le colonel John Garang, était lui-même d'ethnie dinka. Chef militaire remarquable et penseur politique visionnaire, Garang était aussi, malheureusement, tribaliste et autoritaire. Les multiples trahisons et les tentatives de renversement dont il fut l'objet au sein de son mouvement, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), finirent broyées par sa main de fer. À sa mort accidentelle, en juillet 2005, peu après l'accord de paix de janvier, Garang laissa derrière lui une APLS marquée par les rapports de domination et le tribalisme dinka.

M. Kiir le remplace alors à la tête de l'APLS et à la présidence de la région autonome du Sud-Soudan, poste qui lui assure la vice-présidence du Soudan, aux côtés de M. Omar Al-Bachir. En avril 2010, il est largement élu à la présidence de la région autonome, qu'il souhaite conduire à l'indépendance.

En 2011, l'enthousiasme pour l'indépendance du Soudan du Sud est tel qu'il touche jusqu'au parrain américain, tant chez les démocrates de M. William Clinton que chez les républicains de M. George W. Bush (3). Un unanimité internationale accueille avec une confiance que rien ne justifiait un nouvel État pauvre, sans éducation (le taux d'alphabétisation était de 20 % pour les hommes et de 2 % pour les femmes), sans expérience politique, surarmé, dénué de maillage administratif et tirant 98 % de ses ressources financières de l'exploitation pétrolière, à laquelle seuls les cadres de l'APLS avaient accès.

Après le référendum d'autodétermination de janvier 2011, le Sud fait sécession et M. Kiir devient chef du nouvel État indépendant, sans élection. Son vice-président, M. Machar, est plus haut gradé et mieux connu des cadres nuers du mouvement que lui. Lorsqu'en 2012 la pression internationale conduisit à prévoir des élections à l'horizon 2015, la panique gagne les cercles dirigeants dinkas. Outre M. Machar, le président aurait dû affronter deux autres candidats de poids : la veuve du colonel Garang, M^{me} Rebecca Nyandeng, elle aussi dinka mais femme indépendante, et M. Pagan Amum, le secrétaire général de l'APLS, un Chillouk.

En créant le Conseil jieng des anciens (« jieng » signifiant « dinka » dans leur langue), les proches de M. Kiir suscitent la réprobation de tous, y compris des Dinkas démocrates. Dans un contexte troublé où il est difficile de déterminer le rôle réel des uns et des autres, le conseil fait figure de vrai mais illégitime « gouvernement » du pays.

Autoadministré depuis la signature des accords de paix en 2005, le pays est resté aux mains des militaires de l'APLS et n'a pas connu de décollage économique. La corruption est telle que le président lui-même a publiquement réclamé dans une lettre ouverte à son gouvernement « les 4 milliards [de dollars] que vous avez détournés depuis l'indépendance » – 22 millions furent récupérés. Rien n'a été fait pour l'éducation, la santé ou les infrastructures. Les accrochages interethniques, généralement liés à des vols de bétail, se multiplient sans que le gouvernement parvienne à les maîtriser. Pis, les troupes de l'armée « nationale » se comportent de fait comme une milice dinka (progouvernementale), ou nuère quand elles préfèrent la rébellion.

En 2013, la préparation des élections et la candidature annoncée de M. Machar amènent le président Kiir à purger son gouvernement de toute contestation possible et à donner au chef d'état-major, le général Paul Malong, un rôle de plus en plus prépondérant. Le 15 décembre 2013, alors que les soldats dinkas tentent de désarmer sur ordre de M. Malong les soldats nuers, ceux-ci se rebellent et se voient promptement écrasés. Les troupes « loyalistes » – de plusieurs ethnies, mais avec une majorité de Dinkas – entreprennent alors le massacre systématique de tous les Nuers qu'ils peuvent trouver dans la capitale, Juba. Si le nombre exact des morts demeure inconnu, on estime qu'entre six mille et dix mille personnes sont tuées en trois jours.

Les soldats nuers stationnés en province se soulèvent. M. Machar, qui était parvenu à s'enfuir, est porté à leur tête. Pendant la première année de la guerre

(2014), les observateurs étrangers, surtout les diplomates, « expliquent » la guerre par l'association d'une rivalité personnelle (M. Machar contre M. Kiir) à une rivalité ethnique (Nuers contre Dinkas). Mais, au fur et à mesure que le temps passe, presque toutes les autres ethnies, surtout dans les trois provinces équatoriales et dans la région de Bahr-el-Ghazal, se soulèvent contre le gouvernement de Juba et le monopole exercé par les Dinkas sur le pouvoir. La guerre se généralise sans que les faibles structures héritées de l'APLS puissent y résister. La rébellion ne parvient pas à se structurer tandis que le peu de gouvernement se délite.

Que fait la « communauté internationale » ? Pas grand-chose. L'ONU et les États-Unis continuent à défendre la « légitimité » du régime issu de l'APLS. En mai 2014, le Conseil de sécurité renforce la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss), déployée depuis l'indépendance en 2011 : cinq mille casques

bleus doivent s'ajouter au treize mille déjà sur place. Le mandat de la Minuss est réorienté vers la supervision et la protection des camps des déplacés, soit environ cent mille personnes. Les infrastructures, désormais saturées, sont aujourd'hui fermées aux nouveaux venus.

Conformément à la nouvelle philosophie diplomatique qui promeut des « solutions africaines aux problèmes africains », la crise est sous-traitée à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), une organisation régionale de l'Est africain dont la capacité de gestion des problèmes est en pratique très limitée, voire nulle. Ses membres sont soit trop faibles pour agir militairement (Soudan du Sud, Somalie, Djibouti), soit parties prenantes de politiques régionales qui se contredisent mutuellement (Soudan, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda). Après d'interminables discussions, un accord de paix est finalement signé à Addis-Abeba (Éthiopie) le 17 août 2015.

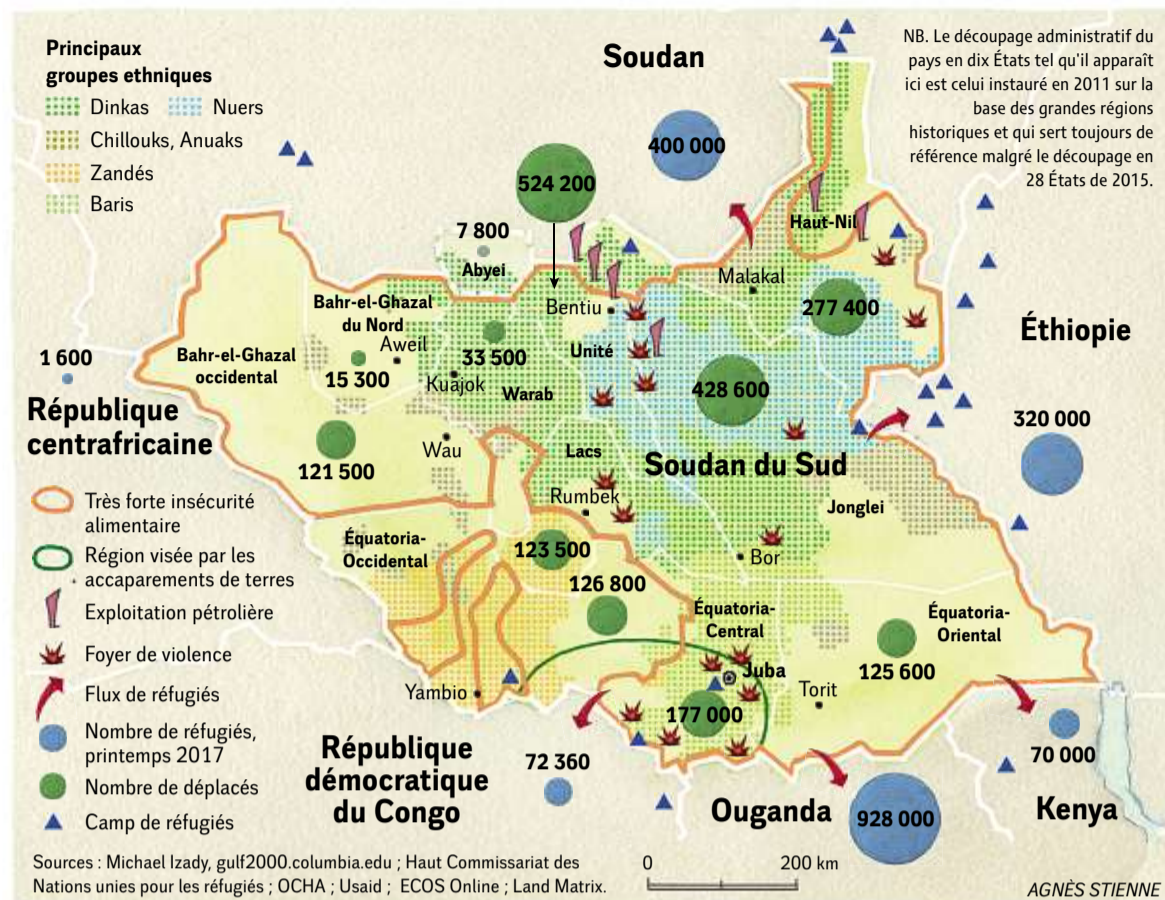
La légende du coup d'État raté

Monsieur Machar, qui craint pour sa sécurité, réclame des garanties. Il finit par revenir à Juba, où il échappe de peu à un assassinat le 8 juillet 2016. Il ne doit son salut qu'à sa fuite à pied jusqu'en République démocratique du Congo. Après avoir erré quelques semaines, il est finalement arrêté à Addis-Abeba – où il s'était rendu dans l'espoir d'une intervention de l'Union africaine, qui a son siège dans la capitale éthiopienne. M. Machar se trouve aujourd'hui en résidence surveillée en Afrique du Sud, sans avoir jamais été jugé. L'un de ses lieutenants, M. Taban Deng Gai, pourtant désavoué par le mouvement rebelle, a été soudoyé pour légitimer l'accord de paix d'août 2015, dont le gouvernement de Juba dit vouloir poursuivre l'application, alors que celle-ci n'a jamais connu le moindre début de commencement.

Pour la « communauté internationale », qui s'accroche à la légende de la tentative de coup d'État raté, M. Machar est responsable de la guerre. Le secrétaire d'État américain John Kerry, dont

le pays est très influent dans cette partie anglophone du continent, a fortement contribué à accrédiéter cette thèse. Mettre à l'écart M. Machar doit donc résoudre la crise. Mais c'est l'inverse qui se produit. Privée de chef, la rébellion se décompose en une multitude de groupes armés autonomes. De son côté, le gouvernement de Juba tente de construire un pseudo-« dialogue national » avec des membres largement inféodés au Conseil jieng des anciens et rejetés unanimement par les Églises, la société civile et ce qu'il reste de médias. Aux violences des combats s'ajoute désormais l'état de famine, officiellement déclaré par Juba depuis le 21 février et qui concerne au moins cent mille personnes dans le nord du pays.

Aujourd'hui, même de nombreux Dinkas souhaitent que le président Kiir se retire, mais le désordre est tel que ce retrait ne suffirait pas à ramener la paix. Tandis que le conflit atteint des proportions catastrophiques pour les civils, on évoque désormais la mise sous tutelle, via un mandat de l'ONU, de l'État le plus failli du monde. Sans doute efficace au moins à titre transitoire, une telle décision aurait un coût élevé : ses opposants auraient beau jeu d'opposer à cette dispendieuse générosité le rejet d'un colonialisme suranné.



* Consultant indépendant, membre de l'Atlantic Council.

(1) Lire « Au Soudan du Sud, l'écroulement des espoirs démocratiques », *Le Monde diplomatique*, février 2014.

(2) Cf. M. W. Daly, *Empire on the Nile: The Anglo-Egyptian Sudan, 1898-1934 et Imperial Sudan: The Anglo-Egyptian Condominium, 1934-1956*, Cambridge University Press, respectivement 1986 et 1991.

(3) Lire Marc Lavergne, « Chronique d'une indépendance annoncée », *Le Monde diplomatique*, février 2011.

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

ACPM
OJD

IMPRIM'VERT

Imprimé sur des papiers produits en Allemagne, IFGD, 100 % de fibres recyclées.

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réassort
ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

UNE RÉVOLTE RÉVÉLATRICE DES IMPASSES POLITIQUES

Au Maroc, le Rif défie le roi

La persistance de la contestation populaire dans le nord-est du Maroc et ses revendications de mieux-être social mettent en relief l'échec des programmes de développement économique et des projets d'infrastructure pilotés par la monarchie. Malgré la répression, l'ampleur des manifestations pose la question d'une nouvelle réforme constitutionnelle sur des bases plus ambitieuses qu'en 2011.

PAR ABOUBAKR JAMAÏ *

DEPUIS plusieurs mois, la région du Rif (nord-est du Maroc) connaît une importante contestation populaire. Le mouvement a démarré dans la ville d'Al-Hoceïma après la mort, le 28 octobre 2016, de Mouhcine Fikri, un marchand de poisson broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer une grande quantité d'espadon que la police venait de lui confisquer pour cause de pêche illégale. Depuis, les manifestations se répètent en dépit d'une forte répression et de peines de prison ferme requises contre les principaux contestataires. L'opiniâtreté du mouvement et le niveau de mobilisation remettent en question la stratégie adoptée par la monarchie depuis le « printemps arabe » de 2011. En réponse aux revendications du Mouvement du 20 février (date de la manifestation au cours de laquelle cinq jeunes étaient morts à Al-Hoceïma), le roi Mohammed VI avait fait adopter une révision constitutionnelle pour accorder plus de pouvoir au premier ministre, poste auquel il nomma un islamiste du Parti de la justice et du développement (PJD) à l'issue des élections, le 25 novembre 2011. Mais aujourd'hui le chômage des jeunes et l'incapacité des institutions à canaliser les revendications de populations mieux informées et mieux organi-

sées qu'il y a cinq ans débordent du Rif; la contestation pourrait se propager au reste du pays.

Le pouvoir et ses relais, baptisés « Makhzen », semblent pour l'heure faire la sourde oreille. Pour ses représentants, la nature des institutions et les politiques économiques menées par le royaume au cours de ces vingt dernières années ne sont pas à blâmer. Le problème ne résiderait que dans la gestion et dans le suivi de ces politiques. De même, la monarchie récuse l'idée que le mouvement du Rif constitue un désaveu des réformes institutionnelles de 2011. Par un raisonnement quelque peu spéculatif, elle cherche même à différencier la contestation de 2011 de celle du Rif. Selon Rabat, les manifestants rifains n'exigeraient que la mise en œuvre de projets économiques et sociaux dans leur région (universités, hôpitaux), contrairement à ceux du Mouvement du 20 février, qui voulaient, et ont obtenu, une réforme constitutionnelle – bien timide et encore loin d'instaurer une monarchie parlementaire. Les événements actuels du Rif ? Un problème d'encadrement et de politiques publiques mal exécutées. Fermez le ban ! Il ne saurait être question d'une nouvelle réforme ou d'une remise en cause de la façon dont s'exerce le pouvoir.

Défaillances institutionnelles

UNE TELLE POSITION explique l'attitude des autorités vis-à-vis du Hirak (terme arabe qui signifie « mouvance » ou « mobilité ») au Rif. Elles accusent les manifestants d'empêcher la réalisation des programmes économiques déjà décidés par l'État. Après plusieurs mois d'attentisme, elles ont finalement sévi en arrêtant M. Nasser Zefzafi, un jeune activiste chômeur devenu la figure de proue de la contestation. Tous les jours ou presque, d'autres protestataires le rejoignent en prison. Certains ont déjà été condamnés à des peines allant jusqu'à dix-huit mois de détention. Selon leur entourage, nombre d'entre eux, dont M. Zefzafi, auraient été torturés. En parallèle, l'État a allumé les habituels contre-feux en ouvrant avec les habitants de la région un dialogue qui implique les acteurs politiques locaux et les représentants de la « société civile » proches du régime.

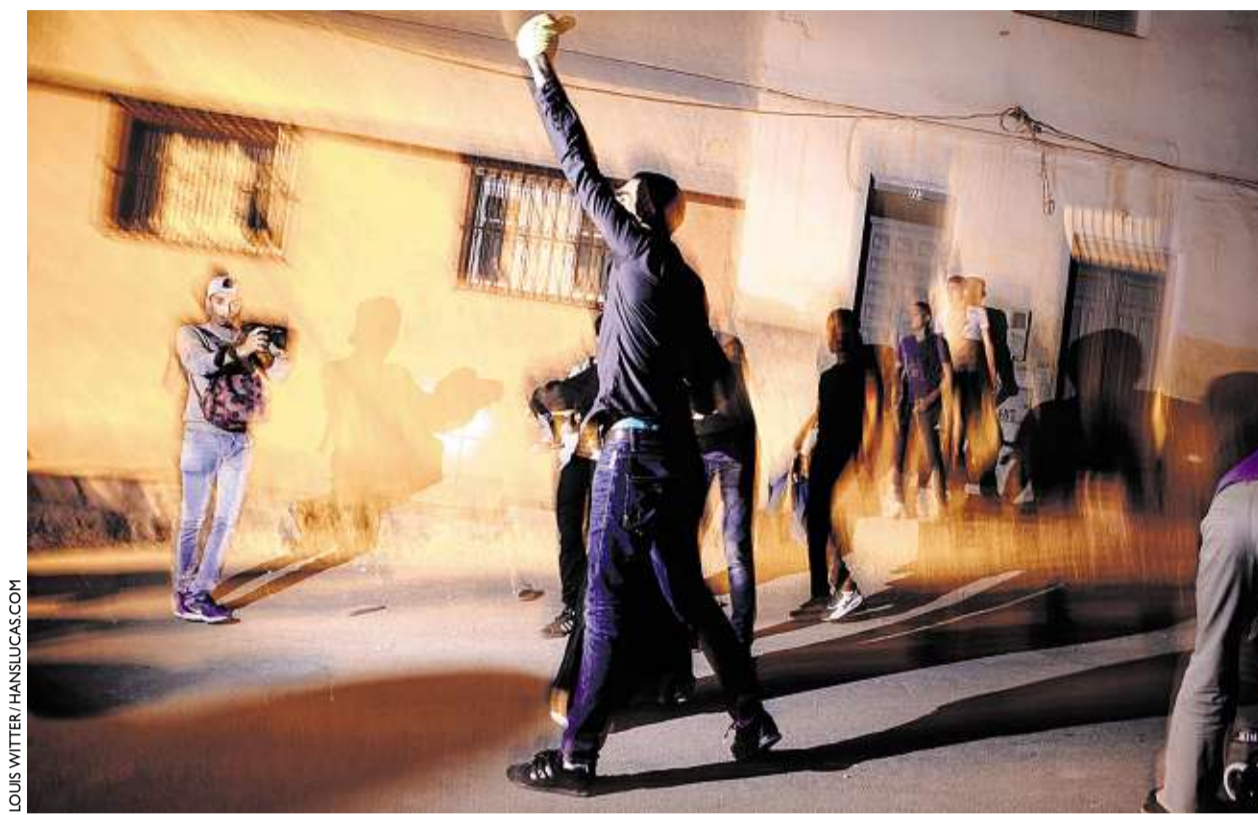
La répression est néanmoins montée d'un cran quand le mouvement a menacé de s'étendre au reste du pays. Plusieurs villes ont connu des manifestations de soutien au Hirak, avec en point d'orgue la journée de mobilisation organisée à Rabat le 11 juin. Des dizaines de milliers de personnes y ont participé, soit bien plus qu'à l'apogée de la contestation populaire dans la capitale lors du « printemps arabe ».

Les raisons du surgissement du Hirak apparaissent comme un précipité des défaillances institutionnelles du modèle marocain – un modèle construit sur la centralité de la monarchie. Celle-ci prend directement en charge les questions sécuritaires et la religion, adoube et promeut « ses » partis politiques ; forte de ce socle qui lui garantit la stabilité, elle met en place des politiques censées générer une forte croissance ; elle conçoit et lance les grands chantiers. Or sa stratégie de développement des infrastructures s'est avérée insuffisante, voire défectueuse. Des ins-

tutions financières internationales comme la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale, pourtant peu enclines à la critique du régime, ont souligné les insuffisances de sa politique d'investissements, notant son incapacité à générer la croissance et à améliorer la productivité de l'économie marocaine (1). La faiblesse de l'entrepreneuriat privé et son incapacité à tirer avantage de ces infrastructures expliquent aussi l'échec – faiblesse qui relève de l'impéritie du système éducatif, incapable de former des opérateurs capables de prospérer dans une économie moderne. En outre, le népotisme et les défaillances du droit pénalisent les velléités d'entrepreneuriat les plus tenaces.

Plus importants encore, ces projets d'investissement voulus par le pouvoir peuvent être en inadéquation avec les besoins des citoyens. En témoignent Al-Hoceïma et sa région. Les manifestants du Hirak ont présenté une liste de vingt et une revendications (2) qui constituent une véritable stratégie de développement économique et social. Désenclavement de la région, construction d'hôpitaux et d'un pôle universitaire, développement industriel figurent parmi les points importants de cette liste, qui tient lieu de contrat auquel adhèrent les manifestants. La nature même de ces revendications met à nu les dysfonctionnements du système, puisque officiellement la région dispose déjà d'un plan officiel de développement, censé avoir été élaboré par les élus locaux et les représentants des ministères concernés, avec à leur tête celui de l'intérieur.

Dans un dossier particulièrement bien documenté (3), le journaliste Ghassan El-Karmouni évoque le cas de la zone d'activités d'Aït Kamra, aménagée à quinze kilomètres d'Al-Hoceïma grâce à un investissement public de 170 millions de dirhams (15 millions d'euros). Lancée en grande pompe par le roi Mohammed VI en 2009, la première tranche de vingt-sept hectares aujourd'hui réalisée n'a vu que la mise en activité d'une banale concession automobile au lieu d'une



LOUIS WITTER. – Manifestation à Al-Hoceïma, 2017

unité de production créatrice d'emplois. Certains choix initiaux de ce plan, abandonnés depuis sous la pression des manifestations, ont suscité de vives critiques locales. Ainsi, une marina devait être construite pour accueillir des bateaux de plaisance – un investissement considéré comme très éloigné des besoins premiers des habitants.

L'adhésion au Hirak d'une importante partie de la population remet en cause la représentativité des élus locaux, d'autant que le taux de participation aux élections législatives de 2016 dans la ville d'Al-Hoceïma n'a atteint que 28%. L'excuse traditionnelle de l'apathie des citoyens marocains ou de leur manque de conscience politique ne saurait être invoquée, puisque ces citoyens se sentent assez concernés pour manifester pendant sept mois sans interruption et pour élaborer un cahier de vingt et une revendications précises. C'est donc bien le manque de crédibilité des institutions nées du processus constitutionnel de 2011 qui est en cause. Depuis cette date, le chômage a augmenté. Pis, celui des jeunes en milieu urbain a bondi et s'élèverait à plus de 40% – une préoccupation qui était déjà au cœur des protestations en 2011. À cela s'ajoute le poids du secteur informel, qui totalise entre 15% et 25%, selon les estimations, du produit intérieur brut et représente les deux tiers des emplois en milieu urbain. Il s'agit là d'un outil de gestion de la paix sociale utilisé par le régime. Le développement et la prospérité de l'économie formelle requièrent des règles de droit, la séparation des pouvoirs et une justice indépendante – éléments constitutifs d'un système démocratique. Elles ne peuvent s'accommoder du népotisme et de la prédation dont se nourrissent les élites d'un pouvoir autoritaire. En conséquence, celles-ci préfèrent laisser proliférer l'informel comme soupape aux attentes d'une jeunesse abandonnée à son sort.

Si les revendications et les slogans du Hirak ne visent pas directement la monarchie, ils la mettent indirectement à mal. D'abord, ils relativisent l'idée selon laquelle Mohammed VI aurait opéré une réconciliation historique avec le Rif, région tenue à l'écart par son père durant quarante ans parce qu'elle avait contesté son autorité (4). L'utilisation par les manifestants du référent amazigh (berbère) et surtout la convocation du mythe Abdelkrim Al-Khattabi (1882-1963), président de l'éphémère République du Rif (1921-1926) et figure historique de la rébellion contre l'Espagne et la France, traduit une volonté de mise à distance avec la monarchie. Le Hirak souligne aussi la facticité de la popularité du Parti authenticité et modernité (PAM) dans la région et révèle sa nature hors sol. Cette formation a été fondée par l'actuel numéro deux du régime, conseiller et ami d'enfance du roi, M. Fouad Ali El-Himma, et constitue le parti politique le plus proche de la monarchie. Ostensiblement lancé en 2007

pour faire contrepoids aux islamistes du PJD, le PAM est arrivé largement en tête des élections municipales de septembre 2015 dans la région. Il contrôle trente des trente-six municipalités que compte la province d'Al-Hoceïma. En toute logique, ses élus auraient dû encadrer et canaliser le mouvement. Non seulement ils n'y sont pas parvenus, mais ils sont eux-mêmes visés par la colère des manifestants.

Si le Hirak remet en cause des projets économiques dont la monarchie tient à revendiquer la paternité, il touche aussi au sujet sensible des intérêts privés du roi dans l'économie marocaine. Les manifestants s'en sont pris dans plusieurs de leurs slogans à M. Mounir Majidi, le secrétaire particulier de Mohammed VI, devenu un symbole du népotisme. Ils ont aussi condamné l'ouverture par une société du roi, en 2012, de l'hypermarché

Marjane, proche du centre-ville ; les propriétaires d'échoppes locales auraient vu leur chiffre d'affaires décliner, ce qui explique l'adhésion de nombre de ces commerçants aux revendications des protestataires.

Les prérogatives religieuses de la monarchie et le consensus autour de celles-ci ont également été ébranlés. En interrompant l'imam durant le prêche du vendredi pour dénoncer les attaques qu'il portait contre le mouvement de contestation, M. Zefzafi a franchi une barrière symbolique. Il a de fait dénoncé l'instrumentalisation de la prérogative royale du contrôle du champ religieux (les prêches du vendredi sont rédigés au ministère des habous, directement contrôlé par la monarchie) au profit, quand cela est nécessaire, de la justification, sur le plan religieux, de la répression ou de la critique des mouvements de protestation.

Le parti islamiste délégitimé

SI LES CAUSES économiques du Hirak rappellent celles qui ont nourri la contestation de 2011, les deux protestations présentent une différence majeure sur le plan politique, qui tient au rôle du PJD. En 2011, M. Abdelilah Benkirane, alors premier ministre, avait convaincu son parti de soutenir la réforme constitutionnelle voulue par le roi. Ce ralliement avait contribué à affaiblir le Mouvement du 20 février. Il en édulcorait la demande principale, une Constitution démocratique, et renforçait la position du PJD en tant que porte-voix de l'électorat conservateur dans le champ politique officiel – un électorat peu enclin à soutenir les partis proches du palais, soupçonnés de corruption.

Aujourd'hui, la donne a changé. Après les élections d'octobre dernier et une obstruction sciemment conduite par le Makhzen, M. Benkirane a été remercié au profit d'un autre dirigeant du PJD, M. Saadeddine El-Othmani, jugé plus malléable par le palais. Ce remplacement n'avait pas l'aval de la base du parti, qui souhaitait le maintien de l'ancien premier ministre à son poste. Une fois de plus, en confiant le gouvernement à l'opposi-

tion dans le cadre étroit d'un pouvoir monarchique, le Makhzen désarme et digère celle-ci. Mais cela délégitime et amoindrit la fonction d'amortisseur et de bouclier qu'offrait le parti islamiste : la fonction d'intermédiation sociale et politique du PJD étant affectée, ce dernier risque d'avoir moins d'influence face aux protestataires qu'en 2011.

Le Makhzen et ses élites se retrouvent en première ligne. Mais rien ne dit qu'un changement démocratique substantiel soit à l'horizon. Car ce qui est demeuré semblable depuis 2011, c'est l'incapacité des mouvements et partis politiques soutenant une démocratisation du régime à présenter un front commun.

(1) « Le Maroc à l'horizon 2040. Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique », Banque mondiale, 2017 ; « Public investment and growth in the Maghreb countries », Banque africaine de développement, Working Paper, 2016.

(2) Disponibles sur la page Facebook de M. Nasser Zefzafi ou en marocain sur <http://rif24.com/?p=11276>

(3) « Al Hoceïma: The day after », *Économie & entreprises*, Casablanca, mai 2017.

(4) Lire Aurel et Pierre Daum, « Les jeunes du Rif renouent avec la révolte », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

* Journaliste, professeur à l'Institut américain universitaire (IAU College) et ancien directeur des hebdomadaires *Le Journal* et *Assahifa Al-Ousbouïya* (Casablanca).

L'ABONNEMENT

un moyen simple et rapide de soutenir votre journal



www.monde-diplomatique.fr/abojournal - (voir abonnement en page 2)

Indéfectible creuset des élites libanaises

Cet établissement prestigieux vieux d'un siècle et demi a su résister aux turbulences qui ébranlent de manière régulière le pays du Cèdre. Incubateur politique et lieu de débats, l'Université américaine de Beyrouth a longtemps offert une tribune à la cause palestinienne. La dégradation de la situation économique locale en fait désormais un viatique pour poursuivre ses études à l'étranger.

PAR MARIE KOSTRZ *

FACE à la Méditerranée, un chapelet d'étendards flotte dans l'air salé de la Corniche. Sur chacun d'eux figure le visage d'hommes et de femmes ayant contribué à la renommée de l'Université américaine de Beyrouth (AUB). Le plus vieil établissement universitaire du Liban, et l'un des plus anciens du Proche-Orient, a célébré ses 150 ans en 2016. Il a été fondé par des missionnaires protestants américains, et doit son existence à un vain prosélytisme. Arrivée en 1820 au Proche-Orient, la mission échoue pendant plus de quarante ans à convertir massivement les habitants de la région. « Toutes les religions monothéistes étaient déjà présentes, et les fidèles, très attachés à leur confession », explique Maria Abunnassr, professeure à l'AUB et membre de Neighborhood Initiative, une organisation non gouvernementale qui cherche à améliorer l'environnement dans lequel se situe l'université.

En dépit de ce piètre résultat, les missionnaires détiennent un atout : l'éducation. Leurs écoles dans les villages du Mont-Liban remportent un vif succès. En 1862, cette bonne réputation encourage deux missionnaires à fonder une université. Quatre ans plus tard, le Collège protestant syrien, premier nom de l'AUB, ouvre ses portes avec seize étudiants. L'inauguration de son campus, conçu sur le modèle architectural des universités américaines, intervient en 1871.

L'ouverture du campus de l'AUB a façonné sa région d'implantation : Ras Beyrouth (« la tête de Beyrouth »). Cette zone qui s'étire le long de la mer, du

* Journaliste, ancienne correspondante au Liban.

quartier Clemenceau à celui de Roché en passant par ceux d'Hamra et Ain El-Mreïssé, est aujourd'hui dense et animée. Il n'en était rien au XIX^e siècle, lorsque s'y succédaient champs et vergers. Le prix modeste des terres garantissait alors aux missionnaires la possibilité d'agrandir le campus. Ne comptant qu'une faculté de médecine lors de son inauguration, l'université en crée une deuxième, de pharmacie, puis une école de dentistes, une autre d'infirmières et un hôpital, toujours reconnu comme l'un des meilleurs du Liban. Sa réputation grandissant, des familles originaires des quatre coins du pays emménagent dans le quartier. « Mes parents habitaient Beit Mery, dans la montagne, se souvient M. Nabil Najjar, qui a aujourd'hui 80 ans. Ils ont choisi de vivre à Ras Beyrouth pour m'envoyer à l'International College, puis à l'AUB. »

La « terre de cactus » qu'est le quartier à l'époque se construit peu à peu pour accueillir les étudiants. M. Philippe Safar tient depuis cinquante ans le salon de coiffure que son père a ouvert en 1930 en face de l'AUB. « À l'époque, beaucoup de magasins et de restaurants sont apparus à destination des étudiants », raconte-t-il dans sa boutique aux meubles d'époque, coincée entre des fast-foods et des boutiques de téléphonie. L'université devient le cœur du quartier et un repère pour le quadrillage des rues. Celle qui lui fait face porte le nom de Daniel Bliss, son fondateur et premier président.

Pour les deux anciens, l'apport de cet établissement à Beyrouth a été une grande ouverture d'esprit. « Notre ville ne serait pas ce qu'elle est sans l'université », estime M. Safar. Malgré la guerre civile

qui a déchiré le Liban de 1975 à 1990, le quartier a toujours été un lieu emblématique de coexistence entre musulmans et chrétiens. En attirant des familles et des étudiants de régions et de communautés différentes, l'institution nourrissait cette diversité, renforcée par l'attitude des professeurs. « Jamais on ne nous demandait de quelle confession nous étions », se souvient M. Najjar. Omniprésente les premières années la religion disparaît peu à peu. En 1902, l'AUB devient indépendante des missionnaires. En 1941, dans un contexte de tensions communautaires dans le pays, elle oblige tous ses étudiants à suivre les cours du programme d'études de la civilisation, afin de « cultiver l'esprit critique et le dialogue ».

À ce jour, nombre d'étudiants considèrent l'AUB comme une exception autant que comme un exemple à suivre. Alors que les universités Saint-Joseph et Saint-Esprit de Kaslik accueillent des étudiants pour la plupart chrétiens, et que l'université arabe de Beyrouth est majoritairement musulmane, elle se démarque par sa grande hétérogénéité. « Mon premier jour à l'AUB a été un choc culturel », raconte un jeune homme originaire d'un petit village sunnite très conservateur proche de Tripoli, dans le nord du Liban, et qui souhaite rester anonyme. « Grâce aux amitiés que j'ai nouées et aux clubs de l'université, j'ai voyagé dans tout le Liban. Avant, je ne savais pas ce qu'était un Druze, un chiite ou un étranger. » Ses études lui ont permis de dépasser les stéréotypes : « L'enseignement et la vie sur le campus nous forcent à remettre en question tout ce qu'on nous a appris. »

Cette marque de fabrique a permis à l'université de devenir un pôle d'émergence des élites libanaises comme étrangères. En juin 1945, dix-neuf des cinquante délégués syro-libanais présents à San Francisco pour signer la Charte des Nations unies comptaient parmi ses anciens étudiants. Charles Malik, l'un des corédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, y enseignait même la philosophie. Inscrit à la fin des années 1960, M. George Bashir rappelle de son côté que, « jusqu'à la guerre civile, plus de la moitié des étudiants étaient étrangers ». Parmi eux, des Turcs, des Soudanais ou encore des Afghans, dont

M. Ashraf Ghani, l'actuel président de l'Afghanistan.

Très tôt, les étudiants n'hésitent pas à retourner contre l'université l'esprit critique qu'elle leur inculque. En 1882, Edwin Lewis, professeur de chimie, apporte son soutien à la théorie de l'évolution de Charles Darwin, à laquelle l'administration s'oppose. Son renvoi déclenche le premier mouvement étudiant du monde arabe, en soutien au professeur. La première guerre mondiale, la dislocation de l'Empire ottoman et la création du Grand Liban, sous protectorat français, en 1920, contribuent ensuite à l'émergence de mouvements politiques au sein de l'établissement. Nombre d'élèves et de professeurs adoptent des positions très hostiles à cette tutelle française. « L'AUB a produit des leaders, que ce soit en médecine ou

pour la révolution ! », plaisante Nabil Dajani, ancien étudiant et professeur de communication depuis quarante-cinq ans.

Certains grands penseurs du nationalisme arabe y développent leurs idées. En 1932, le professeur Antoun Saadé crée le Parti social nationaliste syrien (PSNS), qui milite contre la présence française et pour l'unité du Levant (1). Trois ans plus tard, Constantin Zureik constitue clandestinement un important réseau d'étudiants nationalistes originaires de tout le monde arabe. Il deviendra l'un des mentors de Georges Habache, étudiant palestinien qui crée en 1951 le Mouvement des nationalistes arabes, d'influence nassérienne, et qui fondera ensuite, en 1967, le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP).

Hier turbulente, aujourd'hui assagie

L'INFLUENCE de l'université sur les mouvements propalestiniens qui se développent au Liban après la création d'Israël est grande. Si, en 1948, de nombreux réfugiés s'entassent dans des camps, c'est à Ras Beyrouth que s'installent les familles palestiniennes les plus riches. Et elles envoient leurs enfants à l'AUB. « Ma famille souhaitait que j'aie une éducation anglophone », explique Dajani, arrivé de Palestine après le massacre de Deir Yassin. L'afflux d'étudiants chassés par la Nakba fait de l'université un haut lieu de mobilisation pour la cause palestinienne. En 1969, Israël bombarde l'aéroport de Beyrouth. Une manifestation part de l'établissement pour protester contre le manque de réaction de l'armée libanaise. Propagée au reste de la ville, elle aboutit à la démission du gouvernement de l'époque.

L'université entre dans le radar des mouvements palestiniens. « C'était stratégique pour l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] d'être très active à l'AUB, où il y avait beaucoup d'étudiants étrangers », détaille Makram Rabah, éditeur et auteur d'un ouvrage sur l'histoire de l'établissement pendant la guerre civile (2). Une fois rentrés chez eux, ils pouvaient relayer la cause. » Les mouvements palestiniens disposent d'un fort pouvoir : « Le candidat qu'ils soutenaient accédait forcément au Conseil des étudiants », explique M. Fawad Bawarchi, président de cette instance en 1969 et 1970. « Le Fatah était de loin l'organisation qui avait le plus de soutiens. »

Il tient cependant à souligner que les étudiants se mobilisaient aussi pour d'autres causes : « Nous étions très influencés par la révolte de 1968 en France et par tous les mouvements de gauche. » En 1969, l'université accepte la création d'un *speakers' corner* (« coin des orateurs »), où les étudiants peuvent parler librement. Le lieu devient une tribune politique, et les discours se diffusent en dehors de l'université : « Les journaux libanais dépêchaient toujours un journaliste pour y assister. » En 1971 et 1974, l'annonce de l'augmentation des frais de scolarité déclenche une grande grève. « Ce n'était pas une mobilisation purement économique, elle était aussi politique, affirme aujourd'hui M. Saad Andary, actuel vice-président de la Banque du Liban et gréviste en 1971. Il s'agissait aussi de critiquer la présence et la politique américaines au Proche-Orient. » L'exclusion de certains étudiants se terminera mal : en 1974, l'un d'eux tue deux doyens de l'université.

À cette époque, l'AUB n'échappe pas à l'engrenage guerrier dans lequel sombre le Liban. Sur le campus, propalestiniens et membres de la Rabita, une fraction de la droite libanaise, s'affrontent avec violence. Avec la guerre civile qui éclate en 1975, Beyrouth se divise en deux. L'AUB se trouve à l'Ouest, contrôlé par les milices propalestiniennes. L'Est, majoritairement chrétien, est sous la domination de la milice des Kataëb (Phalanges). Les fréquents bombardements d'artillerie empêchent les étudiants qui y habitent de se rendre en cours. « Quand je me faisais arrêter par les Palestiniens en allant à l'AUB, je montrais ma carte d'étudiant de l'université, car aucune religion n'était inscrite dessus. Cela m'a peut-être sauvé la vie », témoigne M. Salim Kanaan, aujourd'hui

à la tête du bureau des admissions. Mais, si les accrochages font rage à Beyrouth, l'université est préservée : « Il n'y a jamais eu de combats en son sein, et elle n'a jamais été attaquée ou envahie, rappelle-t-il. Aucun groupe armé ne souhaitait qu'elle ferme ses portes. » De fait, de nombreux chefs de guerre, comme MM. Walid Joumblatt (3) ou Samir Geagea (4), y ont étudié... Néanmoins, en 1991, elle est la cible d'un attentat. Le président Frederic Herter y voit une attaque contre les États-Unis. Des groupes armés chiites soutenus par l'Iran sont alors suspectés.

À la fin de la guerre, la même année, l'AUB reprend son développement. Si elle demeure un pôle d'excellence au Liban, son influence s'étiole. Créé par elle en 2006, l'Institut Issam Fares pour la politique publique et les relations internationales entend rapprocher le monde de la recherche et les décideurs publics. Une nécessité, selon son président Tarek Mitri, ancien ministre : « L'université est dépolitisée et a perdu son rôle de laboratoire des idées à l'échelle régionale », dit-il, soulignant que l'instabilité chronique du Liban a fait fuir une grande partie des étudiants et des professeurs étrangers.

Selon lui, l'université abrite une diversité moindre qu'auparavant. L'augmentation des frais de scolarité la met hors de la portée de beaucoup. En 2016, y étudier coûtait en moyenne 22 000 dollars, contre 500 dollars à l'Université libanaise. Ayant toujours opté pour la sélectivité, elle disposait par le passé d'un système de bourses plus développé, garantie d'une certaine mixité sociale. « Parmi les étudiants actuels, 90% viennent de la classe supérieure », regrette Sari Hanafi, professeur de sociologie. En 2009, les étudiants ont manifesté contre une nouvelle hausse des frais de scolarité – en vain. Face à la multiplication des universités privées au Liban, l'AUB reste cependant un établissement prestigieux et reconnu pour la qualité de son enseignement.

Aujourd'hui, plus qu'un incubateur de responsables engagés, elle offre surtout la possibilité de continuer ses études ou sa carrière à l'étranger. À l'image de l'ensemble de la jeunesse libanaise, désabusée par les conflits qui hantent le pays depuis des décennies, ses étudiants se désintéressent de la politique. Néanmoins, et malgré cette dépolitisation, la liberté d'expression y demeure très protégée, par rapport au reste du Liban. Alors que la ville croule sous des montagnes de déchets, le campus ressemble à un havre de propreté et de paix. « En 2008, lors de l'invasion du quartier de Hamra par le Hezbollah, on pouvait toujours débattre à l'AUB », rappelle Van Meguerditchian. Pour cet ancien de l'établissement, aujourd'hui journaliste en France pour la chaîne France 24, la devise de l'université – « Pour qu'ils puissent vivre, et vivre abondamment » – reste valide.

(1) Le Levant comprend à l'époque le Liban, la Syrie, la Transjordanie et l'Irak.

(2) Makram Rabah, *A Campus at War: Student Politics at the American University of Beirut, 1967-1975*, Dar Nelson, Beyrouth, 2009.

(3) Personnalité druze, dirigeant du Parti socialiste progressiste.

(4) Chef des Forces libanaises, parti regroupant en majorité des chrétiens maronites et adossé à une milice durant la guerre civile.

CYCLE D'ENSEIGNEMENT DIPLOMATIQUE SUPÉRIEUR

Formation de haut niveau destinée aux diplomates, officiers, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs

- Des Conférences, séminaires de spécialisation et exercices de négociation dispensés par des experts de haut niveau
- Un enseignement présentiel de novembre 2017 à juin 2018 compatible avec les obligations professionnelles (deux demi-journées par semaine)
- Un voyage d'étude optionnel au sein d'une organisation internationale

Formation certifiée par l'EXECUTIVE POST-GRADUATE DIPLOMA IN DIPLOMATIC STUDIES

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2017 sur www.ceds.fr
contact@ceds.fr - 00 33 (0) 1 47 20 78 47



37, Quai de Grenelle 75015 Paris

Organisme doté du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies

IDENTITÉS ET INTÉGRATIONS À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Être arabe en Amérique latine

Le racisme existe en Amérique latine. Il touche le plus souvent les populations noires, ainsi que les migrants boliviens, péruviens ou colombiens. Les communautés arabes, en revanche, ne souffrent que rarement des stigmates qui leur sont associés en Europe. Expliquer le phénomène implique d'observer les modalités de l'arrivée de ces personnes dans la région et les positions sociales qu'elles occupent.

PAR LAMIA OUALALOU *

«**L**E LIBANAIS d'origine Michel Temer devient président du Brésil.» Ce 1^{er} septembre 2016, le titre d'*An-Nahar*, quotidien de Beyrouth, ne fait pas la moindre allusion à M^{me} Dilma Rousseff, contrainte de céder sa place à celui qui était jusqu'alors son vice-président. Peu importe que sa destitution soit entachée d'irrégularités, au point d'être considérée par des millions de Brésiliens comme un coup d'État. Au Liban, on préfère exalter le destin de l'enfant d'un couple de paysans originaires de Btaaboura, à soixante-dix kilomètres au nord de la capitale, partis tenter leur chance à São Paulo en 1925. La rue principale du village de trois cents âmes avait déjà été rebaptisée «rue Michel-Tamer [selon l'orthographe locale], vice-président du Brésil». Un coup de peinture bleue a suffi au maire – un de ses cousins – pour effacer le «vice-» sur la plaque, en portugais comme en arabe.

Un fils d'immigrés arabes à la tête du pays : en Amérique latine, cela n'a rien

Héritiers des marchands phéniciens

UNE INTÉGRATION MODÈLE ? C'est ce que raconte l'histoire officielle au sud du Rio Bravo. Ici, les Arabes, arrivés à partir de la fin du XIX^e siècle, ne sont pas des Maghrébins ; ils viennent majoritairement du Levant. On les appelle, selon leur origine et selon l'histoire locale, «Syro-Libanais» en Argentine et au Brésil, «Libanais» au Mexique et en Équateur, «Palestiniens» au Honduras et au Chili. Et, pour faire simple, «Turcs» un peu partout, en référence à l'Empire ottoman, qui dominait la région à l'époque. «Ils sont relativement peu nombreux : 160 000 arrivants au Brésil, par exemple, un peu moins qu'en Argentine et moitié moins qu'aux États-Unis», précise Paulo Gabriel Hilu da Rocha Pinto. Cet anthropologue coordonne les études sur le Proche-Orient à l'université fédérale Fluminense, à Niterói, une ville voisine de Rio de Janeiro. Il s'est plongé dans les archives de l'immigration pour casser l'idée reçue selon laquelle le géant latino-américain compterait aujourd'hui plus de huit millions de descendants de Proche-Orientaux. «Au Brésil, les Arabes représentent le septième groupe d'immigrés en nombre, derrière les Européens ; mais, ici comme partout en Amérique latine, l'immigration [récente] est faible, de sorte que l'impact de chacune de ces populations est important», explique-t-il. Venus de Beyrouth ou de Tripoli, au Liban, certains espéraient s'installer aux États-Unis. Dupés par les compagnies maritimes, ils débarquèrent à Rio de Janeiro, Santos, Buenos Aires ou Veracruz. Après tout, c'était toujours l'Amérique.

Contrairement à d'autres flux migratoires, organisés par des États en mal de main-d'œuvre, les arrivées en provenance du Proche-Orient sont spontanées, motivées par la crise économique et par l'occupation française et britannique. Au Brésil, par exemple, cette particularité a évité aux nouveaux venus d'être envoyés dans les fazendas de café, où les travailleurs étaient traités en esclaves. L'immense majorité d'entre eux se sont lancés dans le commerce populaire des centres-villes. «Au Mexique s'impose l'idée selon laquelle les Libanais, en tant qu'héritiers des marchands phéniciens – une histoire vieille de six mille ans –, auraient un talent particulier pour générer des profits», observe Theresa Alfaro-Velcamp, professeure d'histoire à l'université de Sonoma, en Californie, et auteure d'un

d'une incongruité. Cela s'est déjà vu en Argentine (M. Carlos Menem, 1989-1999), en Équateur (MM. Abdalá Bucaram, 1996-1997, et Jamil Mahuad, 1998-2000), au Salvador (M. Elías Antonio Saca, 2004-2009), au Honduras (M. Carlos Flores Facussé, 1998-2002) ou encore en Colombie (Julio César Turbay, 1978-1982). Très bien représentés dans la classe politique, à droite comme à gauche, les descendants d'Arabes sont aussi des acteurs de premier plan de la scène intellectuelle et artistique. On peut citer les écrivains Raduan Nassar et Milton Hatoum au Brésil, le comédien Ricardo Darín en Argentine ou la chanteuse colombienne Shakira. Et quand M. Donald Trump, fraîchement élu président des États-Unis, multiplie les attaques contre le Mexique, c'est un fils de Libanais, M. Carlos Slim, sixième fortune du monde en 2017 selon le magazine américain *Forbes*, qui convoque une conférence de presse pour rassurer ses compatriotes.

livre intitulé *Si loin d'Allah, si proche de Mexico* (1). Parmi les immigrés arabes enregistrés entre 1926 et 1951 dans le pays, 45 % se déclarent commerçants.

«Le plus drôle, c'est que l'histoire officielle de l'irrésistible ascension sociale des communautés arabes est la même au Brésil, en Argentine, au Chili, au Guatemala et dans toute la région», s'amuse l'anthropologue. Et pour cause : elle a été façonnée par un livre de Philip Hitti (ex-professeur à l'université américaine de Beyrouth) publié aux États-Unis en 1924, *The Syrians in America*, avant d'être reprise et diffusée par un réseau d'intellectuels. Elle visait un objectif : donner une cohésion à une communauté très segmentée en termes religieux, géographiques ou politiques. Ce récit, qui exclut les musulmans – certes minoritaires – et les pauvres – ceux qui n'ont pas travaillé –, a aussi l'avantage de faciliter l'acceptation par les populations locales.

Ethniquement, l'Arabe n'est pas l'Européen blanc, censé améliorer la race et élever la culture, mais il n'est pas non plus le «Jaune» ou le «Noir». Les nouveaux arrivants sèment d'autant plus la confusion qu'ils ont souvent débarqué avec un passeport émis par la France, qui occupait leur pays. «Les Turcs n'entraient dans aucune des catégories du système de classification raciale utilisé par les élites ; ils n'étaient donc ni proscrits ni désirés, et se retrouvaient dans une situation ambiguë», analyse Pinto. On leur reconnaît le mérite d'avoir modernisé le commerce, introduisant un peu partout la vente à crédit. Mais, en contrepartie, on les a perçus comme dissimulateurs et âpres au gain, impurs, par définition, dans des sociétés majoritairement rurales où les notables avaient des prétentions aristocratiques. Les différences culturelles nourrissent les délires xénophobes : on assurait que les Arabes étaient cannibales du fait de leur goût pour le *kebbeh nayé*, une version libanaise du tartare. L'aversion a parfois basculé dans la violence, comme lors de la «guerre du peigne», qui éclata le 8 décembre 1959 à Curitiba, dans le sud du Brésil. Ce jour-là, un commerçant refusa de donner une facture à un policier qui venait de lui acheter un peigne. L'échange dégénéra, provoquant le pillage et la destruction de cent vingt magasins d'immigrés, en majorité arabes.

Les nouveaux venus ont donc dû négocier leur intégration. D'apparence

similaire à celle des Européens, ils ont entrepris de gommer ce qui les distinguait, à commencer par l'usage de l'arabe, en particulier dans les années 1930 et 1940, quand s'aiguïsaient les nationalismes. De l'Argentine au Mexique, ils ont cessé de transmettre à leurs enfants leur langue d'origine. Ils se sont aussi convertis, abandonnant les variantes orientales du christianisme, perçues par les catholiques latino-américains comme proches de l'islam, ou, dans le cas des musulmans, l'islam lui-même.

La réussite sociale et matérielle ainsi qu'une certaine acculturation leur ont permis de se faire accepter tout en maintenant leur identité. «Certains se considèrent comme arabes par tradition familiale, d'autres par leur participation à des institutions arabes. D'autres encore, tels les écrivains et les acteurs, font de leurs origines une source d'inspiration. La seule véritable survivance, c'est la gastronomie, qui reste revendiquée, au contraire de la langue, de la religion ou du vêtement», précise Pinto. Dans toute l'Amérique latine, les immigrés proche-orientaux s'affirment en embrassant une partie des préjugés en vigueur, comme la sensualité des femmes ou le talent commercial, jouant là encore sur les ambiguïtés.

L'anthropologue rappelle que les intellectuels professaient un orientalisme «oscillant entre des représentations des Arabes comme un peuple indolent et irrationnel et d'autres qui faisaient de leur monde l'une des matrices culturelles des nations latino-américaines, du fait de leur longue présence dans la péninsule Ibérique». Les élites des communautés concernées y ont répondu en réinventant cet orientalisme, et en adoptant les références acceptables aux yeux des populations locales, leur permettant de négocier leur différence. Quitte à ce qu'elles n'aient pas grand-chose à voir avec leur histoire. Ainsi, la danse du ventre, tradition inventée par excellence, est un élément inévitable des événements organisés par les Centres syro-libanais, ces clubs de l'élite arabe qui fleurissent dans les principales métropoles. À Mexico, Guadalajara, Veracruz, Mérida et Monterrey, ces clubs, installés dans de superbes maisons, «ont la double fonction de démontrer la mexicanité de ces notables et la supériorité culturelle libanaise dans le domaine de l'entreprise. Puisqu'ils ont réussi, ils peuvent revendiquer leurs racines, qui expliquent même leur succès», constate Theresa Alfaro-Velcamp. En 1966, personne n'a reproché au milliardaire Carlos Slim son mariage avec Soumaya Domit Gemayel, la nièce des ex-présidents libanais Amine et Bachir Gemayel.

Il en est de même du carnaval, qui, au Brésil, permet de manifester de façon ludique son intégration (quoi de plus brésilien que le carnaval ?), mais aussi une identité idéalisée. Hommes et femmes arborent des déguisements de Bédouins ou d'odalisques tout droit sortis des sérails ottomans. Ils chantent aussi des

marchinhas, ces «petites marches» du carnaval, renvoyant à cet imaginaire orientaliste. *Allah-la Ó*, écrite en 1940 par les descendants d'immigrés libanais David Nasser et Antônio Nássara, évoque ainsi le nomadisme de la caravane, le désert et l'islam, le tout sur un rythme de samba. Un classique, aujourd'hui encore.

Mohammed El Hajji a profité de cet orientalisme matiné d'ignorance pour se faire rapidement une place à Rio de Janeiro après son arrivée en 1991. «Je me suis toujours présenté comme marocain, mais, même pour les professeurs d'université que je fréquentais, cela ne renvoyait à rien de précis : on fondait volontiers le Maroc et l'Inde, se rappelle-t-il dans un sourire. On ne savait pas où me classer. Cela m'a donné une chance de contourner les hiérarchies implicites – ethnique, géographique et sociale – intégrées par la société brésilienne, qui mettent à l'écart les Noirs, les Latins de type indigène (Boliviens, Paraguayens, Péruviens...) et les Nordestins.» Il estime que, «au Brésil, la place dans la société découle d'un croisement entre le niveau social et l'origine géographique». L'ex-journaliste du quotidien de Rabat *L'Opinion* est devenu professeur de communication à l'université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ). Quant à sa fille, «c'est une Brésilienne de père marocain. Ici, on ne traîne pas de concept de "deuxième génération" comme en Europe».

Multiplication des agressions

C'EST DANS LA RÉGION de la «triple frontière» que ce discours a pris avec le plus de facilité. Aux confins de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay, cette zone a toujours été un paradis de la contrebande, et les autorités américaines l'ont vite désignée comme un «fief du terrorisme», sans jamais en apporter aucune preuve. Elles ciblent par là les immigrés arabes de la deuxième vague, arrivés pendant la guerre civile libanaise, à partir des années 1970. Ceux-ci étaient majoritairement musulmans et, grâce à la télévision par satellite et à Internet, certains ont conservé un lien plus fort avec la langue arabe.

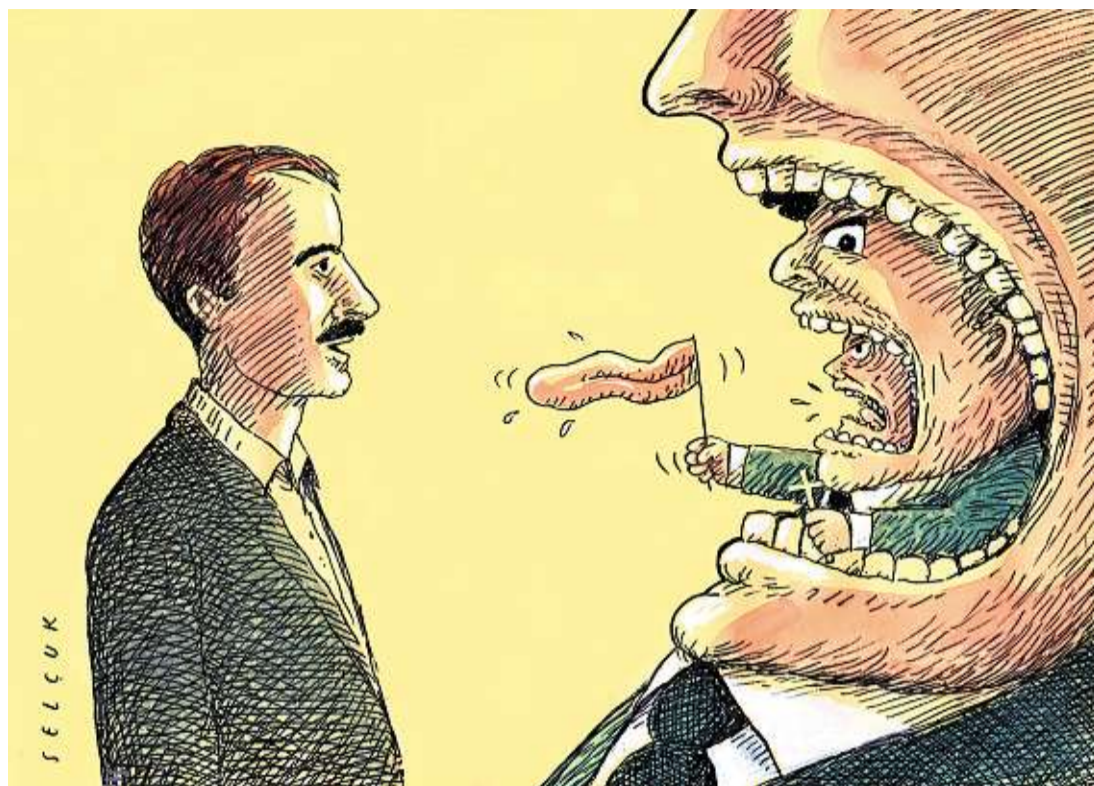
«Jusqu'ici, en tout cas, le gouvernement brésilien a refusé la rhétorique islamophobe. Mais ce n'est pas le cas de l'Argentine, ni surtout du Paraguay, qui a multiplié les mises en détention arbitraires de citoyens d'origine arabe», déclare Fernando Rabossi, anthropologue à l'UFRJ. Il concède toutefois que le rejet de l'islam fait désormais des ravages dans toute la région. Les agressions se multiplient, en particulier contre les femmes qui portent le voile, les hommes étant moins visibles. En juillet 2016, les professeurs de l'Institut de physique de l'UFRJ ont été sidérés par l'expulsion d'un de leurs collègues, le chercheur franco-algérien Adlène Hicheur. Celui-ci avait été condamné en France pour terrorisme en 2012, l'examen de sa messagerie électronique révélant qu'il avait échangé avec un responsable supposé d'Al-Qaïda au

Agréablement surpris, dans un premier temps, par la possibilité de se fonder dans le pays, El Hajji a vu les regards changer après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Récemment invité à faire partie d'un jury de thèse de doctorat à Salvador de Bahia, il a été glacé par la boutade du directeur de thèse, qui, après l'avoir présenté au public, lui a demandé à quel moment il pensait jeter sa bombe, avant ou après la présentation. Pour la première fois, son prénom suscite des questions, voire des inquiétudes. «La rhétorique assimilant "Arabe" à "terroriste" ne s'est pas installée rapidement au Brésil, du fait de l'existence d'une élite politique et économique d'origine arabe ; mais, à force qu'elle soit martelée, l'islam est de plus en plus souvent taxé de religion dangereuse et fondamentaliste», estime Gustavo Barreto, chercheur en communication à l'UFRJ et auteur d'une thèse sur la vision par la presse de deux cents ans d'immigration au Brésil. L'islam, en croissance dans la région, y reste toutefois extrêmement minoritaire. Selon l'Organisation islamique pour l'Amérique latine, on y compterait quelque six millions de musulmans, dont 700 000 en Argentine (pour une population de 43 millions d'habitants), 1,5 million au Brésil (206 millions), 120 000 au Venezuela (31 millions) et 115 000 au Mexique (122 millions).

Maghreb islamique (AQMI), puis libéré après deux ans et demi de détention. Le zèle de Brasília à l'expulser, sans raison, est inédit.

Outre la pression médiatique (la grande presse se faisant volontiers le relais des préjugés européens et américains), El Hajji voit la cause de ce changement d'attitude dans la montée en puissance des évangélistes et, surtout, de leurs représentants politiques en Amérique latine. Quelque 90 députés brésiliens revendiquent leur appartenance au groupe évangélique et réclament des changements en termes de politique étrangère, demandant en particulier que Brasília adopte une attitude plus clémente à l'égard d'Israël. «Il y a, dans l'esprit de beaucoup d'évangélistes, une confusion entre la Terre sainte du passé et l'État d'Israël moderne, confusion qui ne fait qu'accroître le discours contre les Arabes et les musulmans», précise l'universitaire. Et de rappeler que, le jour de l'inauguration du temple de Salomon par l'Église universelle du royaume de Dieu, en juillet 2014 à São Paulo, l'hymne national d'Israël a succédé à celui du Brésil. Une partie des militants évangéliques, mais aussi catholiques, défendent désormais une «identité chrétienne» contre tous, et notamment contre l'islam.

(1) Theresa Alfaro-Velcamp, *So Far from Allah, So Close to Mexico: Middle Eastern Immigrants in Modern Mexico*, University of Texas Press, Austin, 2007.



DESSIN DE SELÇUK

La redoutable influence

Tièdes durant la dernière présidence de M. Barack Obama, les relations entre l'Arabie saoudite et les États-Unis se sont réchauffées depuis l'entrée en fonctions de M. Donald Trump. Une amélioration surprenante quand on connaît la virulence des attaques de ce dernier contre la monarchie wahhabite avant son élection, mais qui doit beaucoup à l'efficacité du lobby américain pro-saoudien.

PAR DANIEL LAZARE *

CE N'EST PAS SANS RAISON que l'Arabie saoudite a accueilli avec inquiétude la victoire de M. Donald Trump en novembre dernier. Après tout, sa vieille amie Hillary Clinton ne tarissait pas d'éloges sur le royaume, qu'elle présentait comme une force de paix et de stabilité, alors que son adversaire républicain en disait pis que pendre depuis des années. Concernant les attentats de septembre 2001, M. Trump avait accusé Riyad d'être « *le plus gros bailleur de fonds mondial du terrorisme* » : la monarchie pétrolière, écrivait-il, utilise « *nos pétrodollars – notre argent à nous – pour financer les terroristes qui cherchent à détruire notre peuple pendant que les Saoudiens comptent sur nous pour les protéger* (1) ». Durant sa campagne électorale, il a menacé de bloquer les importations de pétrole saoudien si le royaume n'intensifiait pas sa lutte contre l'Organisation de l'État islamique (OEI).

Revirement spectaculaire

DE LA FUREUR à l'adoration en quelques mois : le revirement de M. Trump paraît spectaculaire. Il n'était pourtant pas totalement imprévisible. D'abord, à cause du pétrole : malgré la révolution du gaz de schiste, les États-Unis restent dépendants des pompes saoudiennes pour un million de barils par jour. Ensuite, en raison des intérêts bien compris de l'industrie militaire américaine : l'appétit apparemment insatiable de Riyad pour les missiles Patriot et les hélicoptères Blackhawk représente une manne qu'il serait impru-

Pourtant, sept mois seulement après son élection, le président américain a choisi Riyad pour sa première visite officielle à l'étranger. À peine sur place, il a confirmé sa volte-face diplomatique en appelant à un changement de régime en Iran et en annonçant un contrat de 110 milliards de dollars (un peu plus de 98 milliards d'euros) de ventes d'armes – auxquels pourraient s'ajouter 240 milliards de contrats la décennie suivante. Certes, on peut douter de la capacité du gouvernement saoudien à honorer cette fastueuse commande, compte tenu d'un déficit des comptes publics de 22% du produit intérieur brut consécutif à la chute des prix du pétrole ; mais c'est une autre affaire. Plusieurs sources à la Maison Blanche laissent entendre que ces contrats de ventes d'armes formeront la base d'une future « OTAN arabe » destinée à combattre à la fois l'Iran et l'OEI (2).

dent de négliger. S'y ajoute un troisième facteur : l'Iran, cible d'une même hostilité de la part des États-Unis et de l'Arabie saoudite (ainsi que d'Israël), qui le considère comme la principale source d'instabilité au Proche-Orient. Enfin, il existe une quatrième raison : le puissant réseau de sympathies américaines que les Saoudiens ont patiemment tissé au fil des ans, en bonne intelligence avec d'autres monarchies pétrolières du Golfe.

Ce réseau, composé de think tanks et de centres d'études, de compagnies d'avocats et de consultants en relations publiques, de conseillers et de lobbyistes, aurait reçu de Riyad au moins 18 millions

de dollars depuis 2015. La somme peut paraître modique au regard des 130 milliards de dollars par an que le pays perçoit en revenus pétroliers. Mais elle fournit un indice de la facilité avec laquelle les Saoudiens se procurent des garanties contre les risques de disgrâce.

Depuis les attentats du 11-Septembre, dont quinze auteurs sur dix-neuf (sans parler d'Oussama Ben Laden lui-même) étaient de nationalité saoudienne, les relations entre les deux pays se sont considérablement refroidies. L'administration de M. George W. Bush limite d'abord les dégâts en dissimulant des informations compromettantes sur le rôle du gouvernement saoudien pour mieux pointer du doigt Saddam Hussein. Sous la présidence de M. Barack Obama, en revanche, l'entente entre les deux alliés connaît de sérieux revers. Le jeudi 2 octobre 2014, le vice-président Joseph Biden se confie devant une assemblée d'étudiants à l'université Harvard : les Saoudiens, les Turcs et les Émiratis, dit-il en termes peu diplomatiques, seraient « *si déterminés à éliminer [le président syrien Bachar Al-Assad] qu'ils ont fait pleuvoir des centaines de millions de dollars et des dizaines de milliers de tonnes d'armements sur ceux qui se battaient contre Assad, sauf que les bénéficiaires de ces livraisons étaient Al-Nosra, Al-Qaida et les éléments extrémistes des djihadistes venus d'autres parties du monde* (3) ».

Puis, en juillet 2015, Washington met un terme au contentieux du nucléaire iranien en signant un accord historique avec Téhéran, ennemi de toujours de Riyad (4). En avril 2016, dans un entretien accordé au mensuel *The Atlantic*, M. Obama accuse les Saoudiens de soutenir le terrorisme sunnite et leur suggère d'apprendre à « *partager* » le Proche-Orient avec leurs adversaires iraniens. Trois mois plus tard, l'administration déclassifie un chapitre du rapport d'enquête parlementaire de 2002 sur le 11-Septembre, qui indique que les dirigeants saoudiens ont versé des fonds à au moins deux membres du commando impliqué et qu'ils ont ensuite fait obstruction aux investigations des enquêteurs américains. En septembre de la même année, le Congrès, à une écrasante majorité, permet aux proches des victimes du

11-Septembre d'aller en justice pour réclamer des dommages et intérêts à la monarchie saoudienne, en allant à l'encontre du veto opposé par le président Obama à cette loi. En octobre, WikiLeaks divulgue un courriel de 2014 dans lequel M^{me} Clinton se plaint des autorités saoudiennes et qataries, soupçonnées de fournir « *un soutien financier et logistique clandestin à l'OEI et à d'autres groupes sunnites radicaux dans la région* ».

La rhétorique antisauoudienne martelée par M. Trump au cours de la campagne électorale semblait donc l'aboutissement logique d'un divorce déjà bien engagé. Jusqu'à ce qu'une armada hétéroclite de démocrates, de néoconservateurs, d'agences de renseignement et d'autres figures de l'« État profond » s'engage dans

une bataille idéologique pour faire barrage à tout rapprochement avec la Russie et ses deux principaux alliés dans la région, la Syrie et l'Iran.

Chancelant sous l'accusation d'être un « *candidat sibérien* » télégué par M. Vladimir Poutine, M. Trump tente alors de se protéger sur son aile droite en s'entourant de vieux faucons aussi viscéralement anti-iraniens qu'antirusse. Parmi eux, le général Herbert Raymond McMaster, nommé au poste de conseiller à la sécurité nationale, et le général à la retraite du corps des marines James Mattis, alias « *Mad Dog* » (« *chien fou* »), nommé ministre de la défense – celui-là même qui a déclaré en 2012, en réponse à une question sur les trois menaces les plus graves pour la sécurité américaine : « *L'Iran, l'Iran, l'Iran* ».

Campagne de lobbying

LA RUSSIE et l'Iran redevenant les principaux ennemis des États-Unis au Proche-Orient, l'Arabie saoudite doit logiquement reprendre sa place d'alliée favorite. Le lobby pro-saoudien y contribue fortement en diffusant un flot continu d'entretiens, d'articles et de rapports appelant à une action graduée à l'encontre de Damas et de Téhéran. Le 14 novembre 2016, le Conseil de l'Atlantique (Atlantic Council) – un think tank qui a reçu 2 millions de dollars en 2015 de la part des Émirats arabes unis et de bienfaiteurs proches de Riyad – rappelle de sa retraite le général David H. Petraeus, membre de son conseil de direction, pour fustiger une « *activité iranienne maligne* » ; il exhorte l'armée à lancer des opérations de guerre au cas où l'Iran violerait l'accord de 2015 en renouant avec son programme d'enrichissement de l'uranium. Quelques semaines plus tard, le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), autre organisme influent arrosé – 600 000 dollars en 2015 de la part de Riyad et d'Abou Dhabi –, envoie l'un de ses porte-parole au Congrès afin d'y prêcher le lancement d'« *opérations directes et indirectes* » pour empêcher l'Iran de convoier des armes à ses alliés en Syrie et au Yémen (5).

De son côté, le Centre pour le progrès américain (CAP) – un think tank choyé lui aussi par les Émiratis (1 million de

dollars) et fondé par l'ancien directeur de campagne de M^{me} Clinton, M. John Podesta, dont le frère Tony est dûment enregistré comme lobbyiste pro-saoudien – publie un rapport enjoignant à l'administration d'intervenir en Syrie si M. Al-Assad persiste à bloquer la livraison d'« *aide humanitaire* » aux zones rebelles. La liste serait incomplète si l'on oubliait de mentionner la Brookings Institution (21,6 millions de dollars de dons en provenance du Qatar depuis 2011, et au moins 3 millions des Émirats depuis mi-2014), qui milite sans surprise pour des sanctions plus sévères contre Damas.

Cette campagne de lobbying vise à la fois à attiser l'hostilité envers l'Iran, à promouvoir l'Arabie saoudite et à discréditer tout point de vue dissonant.

(1) Donald J. Trump, *Time to Get Tough: Making America #1 Again*, Regnery, Publishing Washington, DC, 2011.

(2) Josh Rogin, « *Trump to unveil plans for an "Arab NATO" in Saudi Arabia* », *The Washington Post*, 17 mai 2017.

(3) Le vice-président reviendra sur ses propos et présentera ses excuses deux jours plus tard. Cf. Carol Giacomo, « *Joe Biden apologizes for telling the truth* », *The New York Times*, 6 octobre 2014.

(4) Lire Alain Gresh, « *Négociations cruciales sur le nucléaire* », *Le Monde diplomatique*, mars 2015.

(5) Cf. « *Senate foreign relations committee hearing on Iran* », 6 décembre 2016, www.youtube.com

LES AMBITIONS SAOUDIENNES CONTRARIÉES

Drôle de guerre dans le Golfe

(Suite de la première page.)

Cette crise a profondément ébranlé le Conseil de coopération des États arabes du Golfe, communément appelé Conseil de coopération du Golfe (CCG) (2), qui comprend les six monarchies de la péninsule arabique : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis (une fédération de sept émirats, dont Abou Dhabi et Dubaï), Koweït, Oman et Qatar. Sa création remonte au sommet d'Abou Dhabi, le 25 mai 1981, deux ans après l'avènement de la République islamique d'Iran, dans la foulée de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique en décembre 1979 et du déclenchement de la guerre irako-iranienne en septembre 1980. D'emblée, le CCG constitue une réponse défensive aux tensions et conflits récurrents dans la région.

Si ces monarchies dynastiques renferment d'importantes richesses énergétiques et financières (le total de leur produit intérieur représente plus de 70% de celui de l'ensemble du monde arabe), leur faiblesse démographique et leur vulnérabilité militaire vis-à-vis des voisins (Irak, Iran, Égypte, Israël) les obligent à resserrer leurs liens autour d'une alliance régionale. Outre un pacte intergouvernemental destiné à créer un marché commun, les pays membres du CCG contractent chacun de leur côté, sous diverses formes, une protection sécuritaire avec les pays occidentaux, les principaux garants étant les États-Unis.

Habitué à l'assistance américaine – en retrait toutefois depuis les deux présidences de M. Barack

Obama –, les monarchies du Golfe ont échoué à créer une force militaire multilatérale commune en raison de la défiance qui règne entre leur dirigeants et de leur préférence pour des accords bilatéraux militaires avec les grands pays industriels exportateurs d'armements. À défaut, elles ont opté pour un accord de sécurité renforcé signé en novembre 2012 à Riyad et ratifié par cinq des six pays en 2014, le Parlement du Koweït s'y étant opposé. L'accord autorise le partage d'informations entre services de renseignement sur les nationaux du Golfe, permet la mise en commun des juridictions locales et met en place des systèmes de surveillance partagés pour bloquer les réseaux sociaux, principal mode d'expression « libre » dans la région.

EN DÉPIT de ses faiblesses structurelles et des rivalités incessantes entre ses membres, le CCG apparaît comme la seule organisation intergouvernementale à la fois effective et pérenne dans le monde arabe. Depuis sa naissance, il est toutefois coutumier de crises qui opposent le plus souvent l'Arabie saoudite aux autres États membres. En effet, la construction étatique du royaume, bâtie sur ses conquêtes militaires et sur la volonté de répandre sa religion d'État, inspirée du hanbalisme par le biais de la prédication wahhabite, provoque une grande défiance, d'autant que Riyad voit la péninsule arabique comme son aire naturelle d'influence. L'échec du projet de monnaie unique du Golfe, prévu pour 2010, en est une illustration. Peu désireux de dépendre financièrement du grand voisin

saoudien, le sultanat d'Oman, moins riche que les autres membres du CCG, souhaitait plus de temps pour permettre à son économie de se développer. Mais c'est le retrait des Émirats arabes unis qui a sonné le glas de cette union monétaire, Abou Dhabi refusant avec force que la future banque centrale commune installe son siège à Riyad.

Les initiatives saoudiennes sont souvent jaugées à l'aune d'une ambition hégémonique relevant à la fois du politique et du religieux. Cela explique pourquoi le sultanat d'Oman – un État-nation doté d'une identité millénaire (3) – s'est toujours tenu à distance des projets politico-militaires saoudiens au sein du CCG. En 2013, à la suite des révoltes populaires du monde arabe, le roi saoudien Abdallah proposa ainsi une transformation du CCG en Union du Golfe, de sorte que l'ensemble des pays membres suivent une même ligne politique, diplomatique et sécuritaire.

Le projet fut perçu comme une tentative saoudienne de mettre sous sa coupe les autres monarchies, à l'image de ce qui s'est produit avec Bahreïn depuis l'intervention armée de mars 2011. Seul Oman exprima publiquement une hostilité largement partagée chez ses voisins. Le 8 décembre 2013, lors de la 9^e session du Dialogue de Manama, consacré aux questions de sécurité dans le Golfe, le ministre omanais chargé des affaires étrangères, M. Yousuf Ben Alawi, réagit avec véhémence à la perspective d'une modification du pacte de coopération du Golfe. Ce coup d'éclat empêcha l'annonce d'une Union lors de la 34^e édition du sommet des chefs d'État du CCG,

qui se tenait trois jours plus tard à Koweït. Le rejet omanais fut accueilli avec soulagement par les quatre autres membres.

Déjà, au début de la décennie 1980, Mascate avait refusé la proposition saoudo-koweïtienne de créer une force armée commune, le « *Bouclier de la péninsule* », pour soutenir les troupes de Saddam Hussein, qui venait de déclarer la guerre à l'Iran. Un tel acte, selon les Omanais, aurait eu valeur de déclaration de guerre à la République islamique (4). Depuis, Oman a toujours privilégié les relations de bon voisinage avec l'Iran et le Yémen, au risque de se fâcher avec ses partenaires du CCG. Durant les années 1980, Qataris et Émiratis s'alignaient régulièrement sur les positions omanaises. Aujourd'hui, ce sont davantage les Koweïtiens et les Qataris qui se rapprochent des principes non interventionnistes défendus par Mascate. Le sultanat est notamment resté neutre dans le conflit au Yémen, où Saoudiens et Émiratis interviennent lourdement depuis le 26 mars 2015 pour combattre les rebelles houthises alliés à l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh et restaurer le pouvoir du président Abd Rabbo Mansour Hadi (5).

UNE NOUVELLE donne apparaît néanmoins ces dernières années : les Saoudiens ne sont plus seuls à être suspectés d'hégémonisme. L'interventionnisme décomplexé et la posture martiale des Émirats arabes unis inquiètent les Omanais et les autres monarchies du Golfe depuis le déclenchement des

DE RÉFLEXION, LES EXPERTS ET LES MÉDIAS

de Riyad à Washington

Elle se révèle d'autant plus efficace qu'elle entre en résonance avec l'offensive antirussie menée simultanément par les démocrates, le Federal Bureau of Investigation (FBI) et la Central Intelligence Agency (CIA). Elle coïncide également avec les efforts déployés par M. Trump pour faire la preuve de sa fibre néoconservatrice en bombardant le torse contre les adversaires traditionnels de Washington au Proche-Orient. Neuf jours à peine après avoir pris ses fonctions, il donne l'ordre d'un raid militaire sur un site yéménite présenté comme un repaire d'Al-Qaïda. Le 7 avril, il lance une pluie de missiles Tomahawk sur une base aérienne en Syrie.

Le lobby prosaoudien est comblé. M. Mohammed Alyahya, un expert en contre-terrorisme saoudien membre du Conseil de l'Atlantique, explique au *New York Times*: «*Les gens exultent en ce moment dans le Golfe. Il est clair que Trump a compris ce que la puissance américaine pouvait faire changer, et il est décidé à s'en servir*» (6). Dans le *Washington Post*, David Ignatius qualifie le bombardement en Syrie de «*constructeur de confiance*», au motif qu'il «*rapproche une administration erratique des piliers de la politique américaine traditionnelle*», avant d'appeler l'ancien conseiller à la sécurité nationale de M. Obama, M. Tom Donilon, membre du directoire de la Brookings Institution, à soutenir le retour à la raison de M. Trump (7). «*J'approuve totalement l'intervention en Syrie*», répond M. Donilon. *Envers la Russie, la Chine et la Syrie, il y a eu des changements de politique tout à fait remarquables.*»

Dès qu'un journaliste point trop hostile à l'Arabie saoudite a besoin d'un commentateur d'expert, il appelle au téléphone l'un des nombreux factotums du lobby prosaoudien, qui sera ravi de lui interpréter la partition composée à Riyad. Le chroniqueur du *Washington Post* David Ignatius est un bon exemple de courroie de transmission entre groupe d'intérêts et monde des médias. Ses détracteurs l'afublent des sobriquets d'«*apologiste en chef de la CIA*» et de «*majorette de l'Arabie saoudite*». Le 23 février dernier, il dénonce la mainmise des Russes sur l'«*espace de l'information*», avant de s'envoler pour Riyad afin d'y interviewer M. Mohammed Ben Salman («*MBS*»),

le désormais tout-puissant prince héritier du royaume (son père, le roi Salman, l'a désigné pour sa succession en évitant brutalement le prince héritier Mohammed Ben Nayef). «*Contrairement à tant d'autres princes saoudiens, s'émerveille David Ignatius le 20 avril, "MBS" n'a pas été formé en Occident, ce qui lui a peut-être permis de préserver cette pure énergie combative qui fait son succès auprès des jeunes Saoudiens*» (8). Quelques jours plus tard, le 25 avril, il complimente l'«*imperturbable*» général Mattis pour avoir rassemblé autour de lui une «*solide équipe de sécurité nationale*» qui s'évertue à pousser M. Trump dans la bonne direction.

concentrent sur un seul sujet: le pétrole en tant que ressource vitale de plus en plus convoitée, du fait, comme il l'écrivait en 2001, de la «*croissance limitée des sources d'énergie renouvelables*». Le golfe Arabo-Persique, dont les sous-sols renferment les deux tiers des réserves pétrolières connues dans le monde, restera donc pour longtemps un espace géostratégique de première importance, qu'il conviendrait de garder sous contrôle coûte que coûte. Voilà le genre d'argument qui va droit au cœur des partisans d'une politique étrangère belliqueuse, et davantage encore des prosaoudiens, puisqu'il implique l'absence de solution de rechange au partenariat entre Washington et Riyad.

termes d'emplois, sont confiés à des contractants externes. La pratique était connue depuis longtemps, mais elle s'est propagée comme un feu de brousse depuis les premières années de la présidence de M. William Clinton (1993-2001).

Un tel climat se révèle optimal pour des hommes qui ne cessent d'aller et venir entre think tanks, salles de rédaction et bureaux ministériels. Il entretient la prospérité d'une culture sous serre dans laquelle les seules idées admises comme valides sont celles qui s'échangent à la table des luxueuses conférences sponsorisées par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et d'autres monarchies du Golfe. «*Tout le monde veut être invité chez Brookings pour dire à quel point les Saoudiens sont géniaux et pourquoi nous devons compter sur eux pour protéger notre ravitaillement en pétrole*», explique l'historien Toby C. Jones, auteur d'un livre sur l'histoire du royaume (9). *Cela impose de réciter les vérités officielles, mais à quoi bon ruer dans les brancards?*»

DANIEL LAZARE.

Le rôle du « gouvernement de l'ombre »

APPLAUDIR M. Mattis, célébrer un prince saoudien et assimiler la Russie d'aujourd'hui à l'Union soviétique d'hier: un triptyque idéalement conforme aux attentes du lobby des faucons. Dans un texte publié le 18 mai 2017 par le *New York Times*, M. Ali Shihabi, le directeur du think tank Arabia Foundation, souligne que les Saoudiens voient en M. Trump un «*bien meilleur allié*» que son prédécesseur, considéré comme «*prêt à accepter tacitement les efforts de l'Iran pour dominer le Proche-Orient*». Le 21 mai, dans *The Hill*, une feuille d'information politique de Washington, Anthony Cordesman, figure du CSIS et ténor du réseau prosaoudien à Washington, commente la visite de M. Trump à Riyad: «*Le président a fait le bon discours au bon endroit*

au bon moment. Il y aura toujours des critiques sur les sujets comme les droits humains ou le Yémen, mais le président avait d'autres priorités – et très certainement les bonnes.» Phrases abondamment reprises par la presse, du *Washington Post* à Cable News Network (CNN) en passant par le *Christian Science Monitor*.

Ex-conseiller du sénateur républicain John McCain, ce vétéran du Pentagone, du département d'État et du ministère de l'énergie a surtout la réputation d'être un savant sérieux, dont les travaux sur le marché international de l'énergie sont largement respectés. C'est donc une recrue de choix. Il apparaît d'autant plus précieux pour les attachés de presse de la famille Saoud que la plupart de ses recherches se

Le lobby prosaoudien profite à plein de ce que l'anthropologue Janine Wedel appelle l'avènement du «*gouvernement de l'ombre*». Depuis la révolution néolibérale des années 1980 et 1990, observe-t-elle dans son livre *Shadow Elite* (Basic Books, 2009), les administrations successives ont méticuleusement privatisé les fonctions du gouvernement en les soustrayant à des «*compagnies, des agences de consultants, des think tanks et d'autres prestataires non gouvernementaux*». «*Ces intervenants privés, ajoute-t-elle, sont parties prenantes du travail gouvernemental, impliqués dans tous les aspects de la gestion des affaires publiques ainsi que dans la conception, l'adoption et la mise en œuvre des lois*». Alors qu'autrefois la mise en application des décisions fédérales incombait presque exclusivement aux agents de la fonction publique, à présent les trois quarts de ce travail, mesuré en

(6) Ben Hubbard, «*Trump's strike on Syria has all sides asking: What next?*», *The New York Times*, 7 avril 2017.

(7) David Ignatius, «*Trump got Syria and China right last week. That's a start*», *The Washington Post*, 12 avril 2017.

(8) David Ignatius, «*A young prince is reimagining Saudi Arabia. Can he make his vision come true?*», *The Washington Post*, 20 avril 2017.

(9) Toby Craig Jones, *Desert Kingdom: How Oil and Water Forged Modern Saudi Arabia*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 2010.



FAISAL SAMRA. – « The Other Behind the Wall » (L'Autre derrière le mur), triptyque, 2009

révoltes en Libye et, plus encore, au Yémen (6). Les investissements financiers et logistiques de l'émirat d'Abou Dhabi dans le sud de ce pays, ajoutés à l'activisme militaire qu'il déploie à ses frontières, ne rassèrent pas les autorités du sultanat.

La situation au Yémen souligne la complexité qui régit les relations entre monarchies du Golfe. Pourtant précédé par une initiative de bons offices pour trouver une solution négociée au soulèvement populaire de 2011, le conflit armé s'enlise. Surtout, il semble se doubler désormais d'un différend entre Riyad et Abou Dhabi à propos du Sud, notamment dans la province du Hadramaout, le second étant suspecté d'œuvrer à la partition de cette zone pour ses propres intérêts économiques et financiers. Cette tension entre les deux alliés – qui agissent par ailleurs de concert pour «*punir*» le Qatar – pourrait devenir à terme un autre dossier sensible au sein du CCG.

L'ACTIVISME agressif d'Abou Dhabi inquiète Oman et le Koweït, tandis que la dynastie Al-Khalifa de Bahreïn, qui doit son salut à l'intervention militaire saoudienne de mars 2011 contre l'opposition réclamant la démocratie, s'aligne depuis sur les positions diplomatiques de Riyad. Même le Qatar, bien que mis au ban et exclu début juin de la coalition militaire arabo-sunnite qui intervient au Yémen, devrait se ranger du côté des Saoudiens sur la question du sud du Yémen – Doha est peu désireux de voir l'influence des Émirats arabes unis se renforcer dans la sous-région.

Si l'Iran est globalement considéré par l'ensemble des pays membres du CCG comme une puissance

hégémonique, la prise en compte de la menace qu'il représente varie selon les monarchies. La perception du rival régional iranien et les modalités d'action que souhaite imposer Riyad pour le contenir les divisent en deux blocs. D'un côté, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (avec Abou Dhabi en première ligne) et Bahreïn prônent une ligne dure à l'égard des interventions iraniennes multiformes dans la région (brigades envoyées en Syrie et en Irak, encadrement de milices chiïtes, soutien logistique au Hezbollah ou prises de position en faveur des minorités chiïtes d'Arabie saoudite et de l'opposition chiïte à Bahreïn). De l'autre se situent Oman et le Koweït, plus ouverts aux médiations diplomatiques. Ainsi, c'est à Oman, sans que les autres monarchies en aient été informées, que se sont tenues les négociations secrètes irano-américaines qui ont précédé la conclusion de l'accord sur le nucléaire iranien en juillet 2015. Au Qatar, l'émir Tamim, qui a succédé le 25 juin 2013 à son père, l'émir Hamad, a fait le choix d'une diplomatie régionale moins clivante et davantage en phase avec ses voisins en se rapprochant nettement de Riyad – du moins jusqu'à la récente crise. Même si Doha craint par-dessus tout son grand voisin perse, la monarchie qatarie se range dans le camp privilégiant l'apaisement entre les deux rives du Golfe.

Si les tensions n'ont pas été rares par le passé entre les six monarchies, la virulence de la dernière réaction saoudo-émirat à l'encontre d'un État membre du CCG devrait laisser des traces. La violence des multiples attaques médiatiques et les mesures de rétorsion diplomatiques, politiques et économiques décidées à l'encontre du Qatar sont inédites. Alors que les monarques du Golfe ont toujours veillé à régler leurs dissensions «*en famille*» et à l'abri des regards extérieurs, cette crise est

orchestrée par des dirigeants usant d'une méthode agressive, tranchée et déterminée. Cela reflète le changement de génération et de culture politique des responsables à la manœuvre, parmi lesquels le prince héritier des Émirats arabes unis, M. Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane («*MBZ*»), et le prince héritier et homme fort de l'Arabie saoudite, M. Mohammed Ben Salman («*MBS*»), le second prenant pour modèle la stratégie de développement économique de Dubaï et la posture très anti-iranienne et anti-Frères musulmans du premier. Il voit en lui le modèle d'autorité qu'il projette d'incarner à la tête du royaume quand il succédera à son père, le roi Salman. Le «*coup d'État royal*» qui a écarté le prince Mohammed Ben Nayef de la succession au profit de «*MBS*» est d'ailleurs en lien avec la crise qatarie. Critiquée par le Pentagone et pressée de fournir des preuves de ses accusations contre l'émirat, la monarchie saoudienne a envoyé un signal fort en plaçant «*MBS*» au seuil du trône.

ISSUES des mêmes tribus et contractant des mariages indépendamment de leurs frontières, les populations du Golfe sont très choquées par cette rupture de la cohésion solidaire entre dynasties du CCG, qui affecte des milliers de familles. Dirigeants saoudiens et émiratis ont même menacé de sanctions maximales (jusqu'à quinze ans de prison à Abou Dhabi et dix ans en Arabie saoudite) toute personne manifestant de la sympathie pour Doha. Les grandes puissances, en particulier les États-Unis, comme l'immense majorité des pays musulmans, et notamment la Turquie, l'Iran, le Pakistan ou même le Maroc (pourtant grand allié habituel des Saoudiens et des Émiratis), en appellent à la raison. À Washington, seuls les tweets du président Trump

ont donné crédit à cette mise au ban, mais ils ont aussitôt été contredits par les positions des deux hommes forts de l'administration, le général James Mattis (ministre de la défense) et M. Rex Tillerson (affaires étrangères). Quant aux initiatives du Koweït et d'Oman pour jouer la carte de la médiation, elles trouvent un appui international important.

Cette situation aux conséquences encore imprévisibles disqualifie les monarchies du CCG, au premier rang desquelles l'Arabie saoudite, qui a échoué à s'imposer comme puissance régionale arabe. Abou Dhabi pourrait également subir à terme les conséquences de ses excès de zèle très déstabilisateurs, qui indisposent autant ses voisins que le protecteur américain. À l'opposé du but poursuivi par ceux qui l'ont déclenchée, cette crise renforce déjà significativement l'Iran, qui apparaît comme une puissance régionale solide et cohérente, capable de réguler une part de ses tensions intérieures par un jeu électoral inconnu sur l'autre rive du Golfe.

FATIHA DAZI-HÉNI.

(2) Cf. «*La diabolisation du Qatar sonne-t-elle le glas du Conseil de coopération du Golfe?*», *The Conversation*, 8 juin 2017, <http://theconversation.com>

(3) Cf. «*Oman : défis intérieurs et enjeux régionaux dans la perspective de l'après-Sultan*», Note de recherche n°42, 20 juin 2017, www.defense.gouv.fr/irsem

(4) Entretien de l'auteure avec cheikh Sayf Al-Maskari, ancien haut fonctionnaire omanais en poste au sein du CCG entre les années 1980 et le début des années 2000. La force «*Bouclier de la péninsule*» était constituée en 1980 d'à peine un millier d'hommes et stationnait sur la base de Hafr El-Batin, en territoire saoudien.

(5) Lire Laurent Bonnefoy, «*Au Yémen, une année de guerre pour rien*», *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

(6) «*The Gulf's "little Sparta": The ambitious United Arab Emirates*», *The Economist*, Londres, 6 avril 2017.

L'art est têtu à B



HIEN DUC LAM. – Bagdad, quartier chiite de Sadr City, avril 2014. Les forces spéciales Golden Unit se sont déployées pour assurer la sécurité des élections législatives.

Malgré la violence, le manque de moyens et d'infrastructures, la capitale irakienne foisonne de projets culturels. Théâtre, danse et même cinéma refusent avec opiniâtreté toute résignation et entendent défendre une vision progressiste de leur société. Des ponts sont construits avec la France pour mieux faire connaître les œuvres et contribuer à assurer la formation des jeunes comédiens.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MARINA DA SILVA *

UNE PETITE DIZAINE d'hommes jeunes balayent décombres et gravats, silencieux et recueillis. Une fumée âcre prend à la gorge quand ils se retirent et nous laissent au silence de plomb d'un cratère noir et oppressant. Quelques instants après, la musique et un filet de lumière se lèvent. Au sol, un corps supplicié agonise. Son visage, aimantant nos regards, irradie avec douleur de ses derniers éclats de vie. Un compagnon d'infortune, vêtements en lambeaux et hagard, l'a rejoint et tente dans un geste de fraternité de saisir son bras. À son contact le corps blessé se convulse et se rétracte. Toute tentative d'approche et de compassion semble vouée à l'échec, mais le deuxième homme s'entête, déployant autour de ce dernier souffle ses grands bras d'oiseau, dans une quête désespérée d'appivoisement de la douleur. Ce ballet saisissant et troublant s'étire sur une vingtaine de minutes denses et déroutantes jusqu'à ce qu'un chant coranique vienne nous signifier qu'il faut se rendre au deuil et à la prière, chercher l'apaisement dans un au-delà du monde.

Les jeunes sont venus en nombre au Muntada Al-Masreh, l'ancienne demeure d'Abd Al-Rahman Al-Gillani, premier ministre du premier gouvernement irakien (1920), transformée en théâtre depuis 2009. Le public se lève pour saluer longuement *Ammonium*, la chorégraphie d'Ali Daïm consacrée à la mémoire des victimes d'explosifs à base d'ammoniac à Karrada. L'an dernier, le 3 juillet 2016, à la fin du ramadan, dans ce quartier à dominante chiite abritant une forte minorité chrétienne, épice de l'activité de Bagdad, un camion piégé a fauché la vie de plus de trois cents personnes, détruisant des familles entières qui célébraient la fin du jeûne. « *On a vu ces situations d'horreur absolue. Elles sont gravées à jamais dans notre mémoire* », commente le metteur en scène, qui a perdu des proches dans cet attentat.

Le 29 mai 2017, un nouveau véhicule piégé explose à Karrada, suivi quelques heures plus tard d'une voiture-bombe, près d'un pont. Le lendemain, nouvel attentat à Hit, à deux cents kilomètres à l'ouest de la capitale. Au total plus d'une quarantaine de morts et de nombreux blessés. Le ramadan a débuté depuis trois jours, et, comme en juillet 2016, l'Organisation de l'État islamique (OEI), acculée dans son bastion de Mossoul, dans le nord de l'Irak, se rappelle au souvenir de la population de la capitale.

La situation paraissait pourtant plus apaisée ces derniers mois à Bagdad, loin de l'apocalyptique année 2015 et de ses trois cent quatre-vingts attentats. L'inquiétude et la tension électrisent de nouveau l'atmosphère et les visages sans que cela empêche les Bagdadis de revenir dans les rues défier la terreur, comme ils le font toujours. « *Tout le monde ici a perdu un proche à cause de la guerre ou des attentats. Nous côtoyons la mort en permanence, mais nous refusons de nous terroriser. Nous revenons toujours sur les lieux du drame, nous reconstruisons tout ce qui peut être reconstruit, c'est notre façon de continuer à vivre* », explique Yahia, un acteur.

Continuer à vivre en défiant au quotidien la violence des milices et des mafias, les coupures d'eau et d'électricité, l'enfer urbain des embouteillages, le contrôle permanent de centaines de barrages, l'enchevêtrement des gigantesques blocs de béton qui défigurent la ville, l'omniprésence des forces de sécurité (1).

« *L'assassinat. L'étouffement. Le bruit.* » C'est justement le thème de *Noise*, la pièce, elle aussi sans paroles, de Rasul Abbas. Masques à gaz, signes d'exécution, pluie de balles... Et le mouvement des corps libres et libérés, dans une danse de vie et de rage, comme une rébellion. Les jeunes Irakiens qu'on voit sur les planches n'ont connu que le bruit et la fureur d'une guerre qui a fait de l'Irak l'un des pays les plus violents du monde. Ils ont aussi payé le prix fort de l'embargo dévastateur des années 1990 qui a profondément changé la société et dont les effets d'appauvrissement et de déstructuration se font encore sentir. Ils parlent de la vie quotidienne qu'ils affrontent et produisent un théâtre de la sidération. « *On est en train de répéter et un attentat a lieu. Il faut ramasser ses affaires et rentrer* », raconte le metteur en scène.

Fekret Salem, lui, donne un *Hamlet 1983* (2) avec un texte transposant la décomposition du royaume danois dans l'Irak contemporain. Outre la violence et la corruption, il dénonce les carcans qui étouffent la société et notamment, via l'intrigue familiale dont veut se venger Hamlet (3), le remariage imposé des veuves avec un beau-frère, un phénomène courant mais peu documenté et tragique. Les femmes ne choisissent pas leur nouveau compagnon, tandis que les hommes jeunes voient tous leurs projets d'avenir s'effondrer. Les uns comme les autres sont pris au piège d'une société conservatrice qui fixe ses règles, renforcées par le système politique fondé sur l'appartenance ethnoconfessionnelle mis en place avec l'occupation américaine à partir de 2003.

Des théâtres fermés après avoir été pillés et occupés

Metteur en scène associé au Théâtre national de Bagdad, programmé dans plusieurs festivals internationaux, Anas Abdessamad vient d'y présenter *Tawbikh* (« reproche »). Un théâtre d'images, sans paroles, qui pulvérise tous les repères et représentations. Un théâtre de l'inquiétude, qui affronte la violence et la brutalité d'un État en décomposition miné par les conflits religieux, celles de la guérilla djihadiste ou de l'intervention américaine, qui a nourri les rancunes et les désirs de vengeance.

Qu'ils soient débutants ou artistes confirmés, les metteurs en scène irakiens sont hantés par la guerre qui déchire leur pays depuis les années 1980 : guerre contre l'Iran (1980-1988), guerre du Golfe (1990-1991), embargo international (1990-2003),



OSAMA SABRI. – « Ammonium », d'Ali Daïm, Muntada Al-Masreh, juin 2017

invasion et occupation anglo-américaines (2003-2011), éclosion d'Al-Qaida puis de l'OEI.

Dans les six pièces que nous verrons à l'occasion d'un festival organisé par Ikbal Naïm, directrice générale du théâtre et du cinéma auprès du ministre de la culture – nommée en avril 2017, elle est la première femme à ce poste –, figurent très peu de femmes. Pourtant, elles sont nombreuses dans les photographies d'archives qui habillent les murs du Théâtre national et rendent compte de la vitalité du répertoire irakien. Ikbal Naïm est elle-même une comédienne emblématique, qui n'a jamais voulu s'exiler. Elle a fondé avec Haythem Abderrazak, metteur en scène et directeur du département théâtre de l'Institut des beaux-arts, l'atelier Fada Atamrin almostamir (Training Space Workshop). Ce laboratoire de tous les possibles accueille et forme les artistes : « *Entre 2003 et 2010, il n'y a pratiquement plus eu d'activité théâtrale significative à Bagdad*, raconte-t-elle. *Les théâtres ont été obligés de fermer les uns après les autres. Ils ont été pillés, occupés. Mais les artistes ont continué à travailler, entre explosions et bombardements, en inventant des formes et des lieux, à transmettre aux plus jeunes. Ces dernières années, notamment depuis 2013, on a revu des spectacles d'une grande force et, aujourd'hui, des troupes se reconstituent.* »

Les travaux de ces jeunes compagnies se déroulent tous au Muntada Al-Masreh. Ikbal Naïm veut en faire un lieu associatif de création et de représentation, mis à leur disposition sans condition : « *Le théâtre est un formidable outil de réalisation des aspirations collectives. L'Europe croit que les jeunes Irakiens ne pensent qu'à immigrer ou que ceux qui restent ici ne sont que des soldats ou des extrémistes, mais en réalité ils veulent construire leur avenir ici* », affirme-t-elle.

C'est en tout cas le désir d'Abdallah, un performeur de 25 ans qui a fondé avec quelques



RATTRAPER LE TEMPS PERDU

Bagdad



OSAMA SABRI. – « Serdab » (Crypte), d'Ahmed Nassim, Muntada Al-Masreh, juin 2017

camarades son groupe de travail et un atelier de production d'artisanat : « *Ma vie est ici. De toute façon nous n'avons aucune envie de finir sur les trottoirs de Paris ou d'Athènes. Aujourd'hui, nous commençons à pouvoir jouer dans la rue. Les gens sont sidérés, ils n'avaient pas vu cela depuis longtemps, mais ils sont curieux et heureux de ce que nous réalisons.* »

Une salle de cinéma pour sept millions d'habitants

Il faudra encore du temps pour que les jeunes filles, elles, reprennent en nombre le chemin de la scène. Basma et Redhab sont des pionnières. La première porte le foulard dans sa vie de tous les jours, mais elle a dû obtempérer à l'injonction du metteur en scène qui n'en voulait pas sur le plateau. Elle a dissimulé ses cheveux sous une perruque pour continuer à vivre sa passion. Son aînée, en quatrième année de formation et déjà éblouissante interprète, nous rappelle, cheveux au soleil, que s'afficher dans l'espace public relève de l'« engagement » et du « combat » dans le contexte irakien, où « les femmes ont été les premières cibles des islamo-conservateurs et des milices – les enlèvements et les viols étaient monnaie courante ».

L'« engagement » et le « combat » sont partout à Bagdad. À l'image de la ville qui se remet debout après chaque attentat. À l'image de ses habitants et de sa jeunesse qui aspirent à une nouvelle vie et sont descendus en masse dans l'enclave sécurisée de la « zone verte » en 2015 pour réclamer la fin de la corruption et du népotisme.

Pour M. Feryad Rawendouri, ministre de la culture, du tourisme et de l'archéologie depuis 2016, la priorité reste la reconstruction du pays. « *Mais la situation financière catastrophique de l'Irak ne le permet pas. Tous les projets ont été arrêtés.* » Le budget annuel pour la culture représente moins de 1 % de celui de l'État. Les sommes sont affectées à 76 % aux salaires, à 16 % aux dépenses générales. Il reste 4 millions de dollars (3,6 millions d'euros) pour le développement artistique. S'il n'a pas tous les pouvoirs pour agir comme il le voudrait, et si sa tâche ressemble à celle de Sisyphe, M. Rawendouri voudrait redynamiser l'activité culturelle et rebâtir des ponts entre le pays et l'étranger : « *La politique de l'Irak en ce moment est une politique d'ouverture culturelle. La clé de l'avenir, c'est la jeunesse, et nous sommes conscients des enjeux de la formation.* »

L'apprentissage des nouvelles technologies a ainsi autant manqué que le matériel aux réalisateurs irakiens, qui ont continué à travailler malgré l'embargo et l'impossibilité de circuler hors du pays. Aujourd'hui, l'État n'a plus les moyens de produire des films, et les réalisateurs doivent trouver leurs



OSAMA SABRI. – « Selfa » (Collecte), d'Amir Abou Elhil, Muntada Al-Masreh, juin 2017

propres fonds. Il ne reste plus qu'une seule salle de cinéma, le Sémiramis – et un nouveau lieu de projection à destination des enfants –, pour cette métropole de sept millions d'habitants lovée entre les méandres du Tigre.

Un temps perdu que cherche à rattraper M. Hikmat Al-Baydhani, producteur et directeur de l'espace de rencontres et de diffusion Art City, où il vient d'organiser un festival de courts et très courts métrages dont l'entrée était libre et qui a drainé un public avide de se rassembler. Il aide à produire et cherche à diffuser à l'étranger des films qui témoignent de la résilience et de l'inventivité de leurs auteurs pour transcender l'expérience du chaos (4). De nouveau sans un mot, Majd Hamid explore dans *Le Photographe de Bagdad*, à partir de l'intimité des membres d'une famille, la destruction produite par la guerre, mais aussi tous les gestes de résistance et d'amour. Regards face à l'objectif, effleurements des doigts, le film, d'une poésie subtile, touche et transmet sur plusieurs générations un entêtement à vivre. Avec *Cotton* et *Lipstick* (« rouge à lèvres »), Luay Fadhil Abbas consacre avec délicatesse deux œuvres métaphoriques à cette période de l'enfance où s'éveillent les premiers émois sexuels et existentiels. Tandis que la réalisatrice Inaam Abdelhamid – qui avait obtenu des fonds quand Bagdad était devenue officiellement capitale culturelle du monde arabe, en 2013 – pose, dans *Shuruk* (« éveil »), un regard empathique et complice sur l'amour-amitié entre deux femmes, qui vient éclairer la rudesse de leur vie.

Les peintres ne sont pas en reste. Ils ont ouvert des galeries dans leurs jardins ou dans des salles d'exposition collective comme l'Iraki Plastic Artists

Society, qui expose des artistes âgés de 18 à 25 ans. Peintures, dessins, calligraphies, gravures, sculptures, bas-reliefs, céramiques... des expressions et des styles variés, aux couleurs vives et contrastées, entre figuration et abstraction, puissants et foisonnants, malgré la précarité des conditions de production. Un dynamisme que l'on retrouve aussi du côté des graffeurs, qui prennent d'assaut les murs étouffant Bagdad en recouvrant le béton gris et muet de leurs cris de rage et de colère, de leurs éclats de rire et d'insolence.

En 2007, un attentat faisait trente morts au marché aux livres, rue Al-Moutanabi, le rendez-vous des intellectuels et des amoureux du texte dans toutes ses déclinaisons. De nouveau les gens s'y pressent tous les vendredis, s'arrêtent dans les nombreux cafés où le temps semble suspendu, sirotent un café, déclament de la poésie, d'Ibn Arabi à Mahmoud Darwich en passant par Nâzik Al-Malâika, Badr Chakir Al-Sayyab ou Mohammad Mahdi Al-Jawâhiri. Les étals affichent les œuvres de Simone de Beauvoir ou de René Girard et témoignent d'une surprenante activité d'édition et de traduction...

Une vitalité intellectuelle exceptionnelle

« *C'est le paradoxe de Bagdad* », résume Haythem Abderrazak, qui languit de la ville dès qu'il la quitte. « *Elle recèle des pierres précieuses sous ses décombres. La vie y est plus forte que la mort.* » Il met en scène une version franco-irakienne de *L'Orestie* d'Eschyle (5) avec Célie Pauthe, qui dirige le Centre dramatique national (CDN) de Besançon Franche-Comté. Créé à Bagdad et en France, *Looking for Orestia* sera joué en français et arabe, avec des acteurs irakiens et français. « *Ce qui nous rassemble, c'est le fil de la tragédie et les questions politiques et sociales, qui nous sont communes* », témoigne-t-il.

Le projet a pu se concrétiser grâce à Siwa, qui se présente comme un « laboratoire artistique itinérant des mondes arabes contemporains » (6). Cette plate-forme artistique créée par Yagoutha Belgacem travaille à Tunis et à Bagdad depuis 2007, et vise à ouvrir des chemins entre des artistes du monde arabe et la France : « *Pour l'opinion européenne, l'Irak est devenu une nation spectrale, associée à l'horreur d'un désastre sans fin. Or, contre toute attente, les Irakiens montrent encore une vitalité et une maturité intellectuelles à tous égards exceptionnelles. Tournant le dos à quelque posture victimaire que ce soit, ils restent, de par leur attachement à la culture et leur créativité, uniques dans la région.* »

Les prochaines étapes de création et de représentation auront lieu à Bagdad, fin août et début septembre, puis au CDN de Besançon en 2018, dans le cadre d'un focus sur l'Irak (7).

MARINA DA SILVA.



OSAMA SABRI. – « Serdab » (Crypte), d'Ahmed Nassim, Muntada Al-Masreh, juin 2017

(1) Lire Peter Harling, « Irak, colosse à la tête d'argile », *Le Monde diplomatique*, août 2016.

(2) La pièce sera accueillie au Tandem, scène nationale d'Arras-Douai, les 20, 21 et 22 décembre 2017.

(3) Le roi et père d'Hamlet a été assassiné par son propre frère, qui a ensuite épousé sa belle-sœur.

(4) Lire Akram Belkaïd, « *Homeland*, de l'attente à l'effroi », *Horizons arabes*, 19 avril 2016, <http://blog.mondediplo.net>

(5) Dans une nouvelle traduction – la dernière datait de 1936 – de Youssef Seddik, philosophe et anthropologue tunisien, spécialiste de la Grèce antique.

(6) www.siwa-plateforme.org

(7) Dernière semaine de septembre 2018, www.cdn-besancon.fr

UN PARTI ESSORÉ PAR SON ALLIANCE AVEC ANGELA MERKEL,

Les sociaux-démocrates

Les élections législatives allemandes du 24 septembre prochain ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices pour le Parti social-démocrate. Au-delà de ses déboires électoraux lors des derniers scrutins régionaux et de ses alliances acrobatiques, le noyau même de son idéologie paraît désintégré. Dans les municipalités, les militants déconcertés cherchent en vain une ligne claire.

PAR WILLIAM IRIGOYEN *

PAR UNE MATINÉE pluvieuse de printemps, un groupe d'élèves marche le long de la *Stadthalle* à Bad Godesberg. Aucun des adolescents ne prend la peine de jeter un coup d'œil à ce bâtiment suranné dont la ville est propriétaire et qui a servi de décor à un congrès historique du Parti social-démocrate allemand (SPD). En novembre 1959, la formation marxiste fondée en 1875 à Gotha « approuve une économie libre de marché partout où la concurrence s'affirme », revendique son appartenance au bloc de l'Ouest et affiche sa volonté de s'ouvrir à d'autres catégories sociales que les seuls ouvriers. À peine prône-t-elle encore à l'époque « l'instauration d'un ordre économique et social nouveau » et concède-t-elle que « la propriété collective est une forme légitime du contrôle public à laquelle aucun État moderne ne peut renoncer » (1)...

Trois défaites successives

SALUÉE par la presse et les instituts de sondage comme un tournant décisif, l'élection triomphale à la tête du parti, en mars dernier, de l'ancien président du Parlement européen, M. Martin Schulz, devait remettre le parti sur les rails et préparer la victoire aux élections législatives du 24 septembre prochain, après douze années de règne conservateur (*lire l'encadré page 2*). Mais trois défaites successives, en mars et mai, lors des scrutins régionaux de la Sarre, du Schleswig-Holstein et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, ont dégonflé la bulle et douché les espoirs. Même si elles comptent au nombre des spécificités de la vie politique allemande, les alliances régionales du SPD accentuent ce sentiment d'inconsistance. Le parti codirige quatre régions avec les conservateurs de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) (3). Dans trois autres, il partage le pouvoir avec Die Linke, la gauche radicale. Au point qu'il faut s'interroger : fort de structures solides et de têtes d'affiche connues, le SPD existe-t-il encore en tant que formation politique capable de proposer un projet de société ? Dispose-t-il encore d'une

Presque six décennies plus tard, ce programme de reddition apparaîtrait d'un insupportable radicalisme aux dirigeants contemporains du parti. Entre 1998 et 2005, le SPD au pouvoir avec les Verts a imposé l'« Agenda 2010 », un dynamitage de la protection sociale (retraites, chômage, droit du travail). Partenaire junior (2) de la « grande coalition » dirigée par M^{me} Angela Merkel entre 2005 et 2009, puis entre 2013 et 2017, il est devenu inaudible : équivoque lorsqu'il fallait empêcher le ministre des finances, M. Wolfgang Schäuble, de serrer le garrot qui asphyxie la Grèce ; déconcerté lorsque la chancelière mettait en place le salaire minimum, une proposition-phare du SPD ; désorienté lorsque la même plaquait pour l'accueil des réfugiés, en 2015.

boussole idéologique ou bien ne vit-il plus que pour perpétuer ses positions de pouvoir, dût-il les partager avec la droite ?

À s'en tenir aux déclarations d'intention, la question paraît sans objet. Le parti dit vouloir refonder l'économie sociale de marché, faire de l'État un moteur de la croissance et de la création d'emplois, taxer davantage les hauts revenus, réguler les marchés financiers, lutter contre l'utilisation abusive de travailleurs intérimaires, élargir les droits de participation des salariés dans les comités d'entreprise, etc. A priori, peu de points communs avec les objectifs des chrétiens-démocrates, avocats d'un libre-échange encore plus débridé et d'allègements fiscaux, opposés au rétablissement de l'impôt sur la fortune et grands pourfendeurs de la dette publique. Les différentes coalitions CDU-SPD, tant nationales que régionales, révèlent pourtant une porosité programmatique entre ces deux formations. Elles donnent surtout le sentiment que les sociaux-démocrates font davantage de concessions politiques à leurs adversaires que l'inverse. D'où un sentiment d'abandon chez les militants et les sympathisants.

Originaire de Dülmen, commune de la Ruhr où l'on reconverit d'anciennes usines en élégants pavillons, M. André Stinka, candidat du SPD lors du dernier scrutin régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, reconnaît un décalage entre les discours et la réalité : « Nous ne cessons, dans le parti, d'évoquer le sort des femmes seules avec enfants. Mais qui d'entre nous les connaît vraiment ? Certains élus ne parlent plus aux gens auxquels ils sont censés s'adresser. » Aujourd'hui à la retraite, M. Rainer Eienkel, l'ancien président du comité d'entreprise d'Opel, se montre plus catégorique. Le SPD, déplore-t-il, « a délaissé les travailleurs parce qu'il pensait qu'ils allaient disparaître d'eux-mêmes ». Ce constat s'appuie sur une longue expérience de terrain, durant laquelle il a négocié avec des élus locaux sociaux-démocrates de nombreux dossiers sociaux liés notamment aux fermetures d'usines : « Le problème du SPD, ajoute-t-il, est sa propension à gouverner avec les uns et les autres. Ce parti a un problème avec ses propres racines. On pourrait dire la même chose des chrétiens-démocrates, mais la CDU reste beaucoup plus attachée à ses fondements idéologiques. »

Chancelier de 1998 à 2005, M. Gerhard Schröder a porté ce brouillage idéologique à son paroxysme. De concert avec la « troisième voie » néolibérale de M. Anthony Blair au Royaume-Uni, le dirigeant social-démocrate a lancé le « nouveau centre » : sous couvert de course à la compétitivité, il a réduit les aides de l'État, flexibilisé le travail et exigé que chacun se prenne davantage en main. En quelques années, les travailleurs pauvres ont remplacé les chômeurs indemnisés – tout le contraire en somme de la philosophie politique dont se réclame le SPD. Le parti s'est alors coupé de sa base militante et il a perdu les élections. Comble

de l'ironie, lors de sa première déclaration de politique générale fin 2005, la nouvelle chancelière a rendu hommage à l'audace de son prédécesseur...

Deux ans après naissait Die Linke, mouvement de gauche profondément hostile à cette orientation sociale-libérale. Privilégier les coalitions avec ce parti pourrait aider le SPD à affermir son ancrage à gauche. Mais, sur le plan national, la question suscite des débats enflammés : « Le SPD ne peut faire alliance avec Die Linke, notamment parce que cette dernière milite pour la sortie de l'OTAN » – et même pour sa dissolution –, tranche l'ancien euro-député social-démocrate Helmut Kuhne. Les deux partis gouvernement pourtant

ensemble dans les Länder de Berlin, du Brandebourg, mais aussi de Thuringe, dont Erfurt, la capitale, abrite le siège du parlement régional. M. Matthias Hey, le président du groupe social-démocrate de cette région, voit en M. Bodo Ramelow, le chef de l'exécutif régional (*Ministerpräsident*) issu de Die Linke, un politicien « réaliste » avec lequel son parti fait volontiers front commun « quand il s'agit de lutter contre l'inégalité dans un pays à plus d'un million de millionnaires ». Mais il reconnaît l'existence de désaccords politiques profonds avec son partenaire. L'an dernier, par exemple, quand la coalition nationale CDU-SPD voulait expulser des déboutés du droit d'asile algériens, marocains ou tunisiens, Die Linke et les Verts s'y étaient opposés.

Mutation sociologique

NOMBRE D'ÉLUS SPD rencontrés affirment que leur « allié naturel » au Parlement pourrait tout à fait être Die Linke si ce parti n'était composé « que de pragmatiques ». Sous-entendu : des élus de l'Est habitués à former des coalitions avec les sociaux-démocrates, contrairement à ceux de l'Ouest, mélange « d'anciens communistes, d'anarchistes, de déçus de nos rangs », comme les qualifie non sans aigreur M. Andreas Bausewein, le maire SPD d'Erfurt. Mais avant cela, ajoute-t-il, « il faut s'interroger sur les raisons pour lesquelles le parti est aujourd'hui dans une situation si difficile : il a muté sociologiquement. Il a perdu ses électeurs traditionnels, les ouvriers ». Autre argument souvent mis en avant pour expliquer la désaffection dont il souffre : le Parti social-démocrate ne serait porteur d'aucun contre-modèle de société, ni même d'un projet politique global, après avoir remporté l'essentiel de ses combats – premières conventions collectives, lutte pour la

reconnaissance des syndicats, journée de huit heures, création des conseils d'entreprise, de l'assurance-chômage, détente vis-à-vis de la République démocratique allemande et du bloc de l'Est dans les années 1970 (*Ostpolitik*), etc.

Et si, à force de diriger avec la CDU, les sociaux-démocrates s'étaient condamnés à n'être que la conscience sociale de la droite allemande ? Au parlement régional de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, à Schwerin, où le SPD siège comme partenaire d'une coalition dirigée par les chrétiens-démocrates, on balaie ces reproches d'un revers de la main. « Il y a des différences de fond », assure

(1) SPD, « Le programme fondamental du Parti social-démocrate allemand », Friedrich Ebert Stiftung, 1959, www.library.fes.de/prodok/fa89-03513.pdf

(2) Partenaire d'une coalition dirigée par un parti ayant obtenu plus de sièges.

(3) Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Sarre, Saxe, Saxe-Anhalt.

Comment l'extrême

Imposer ses thèmes dans le débat public, mener la bataille culturelle parallèlement au combat politique : en Allemagne comme ailleurs, les formations national-conservatrices veillent à remplir cette double tâche. Cela passe par la création de revues, de maisons d'édition ou de journaux. Exemple avec un hebdomadaire allemand qui a connu un essor fulgurant ces dernières années.

PAR RACHEL KNAEBEL *

À L'ACCUEIL des bureaux de l'hebdomadaire *Junge Freiheit* (« jeune liberté »), dans un quartier cosu de l'ouest de Berlin, une frise donne à voir en une vingtaine de personnages en marche une allégorie de l'histoire allemande : des paysans et des rois, des soldats et des femmes sur le chemin de l'exode. Il y a même Karl Marx et, tout au bout, un manifestant anti-nucléaire. Mais aucun nazi. La seule trace des douze années de la dictature national-socialiste est un drapeau à croix gammée, tombé au sol, froissé et foulé au pied. M. Dieter Stein, fondateur et rédacteur en chef du journal, a orné le mur de son bureau d'un portrait du comte de Stauffenberg, l'officier de la Wehrmacht qui avait organisé l'attentat manqué contre Hitler du 20 juillet 1944.

« Il y a un courant, pas très important en nombre mais traditionnellement présent en Allemagne, qui nourrit un sentimentalisme pour le III^e Reich. Ce n'est pas le nôtre. » M. Stein, 50 ans, se veut clair sur la ligne du journal qu'il a créé en 1986, alors qu'il était encore lycéen : national-conservatrice, mais sans lien avec

la formation néonazie Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD). Le fondateur détient toujours 15 % de la société éditrice, le reste appartenant aux quelque trois cents actionnaires de la société en commandite, une forme juridique qui permet à M. Stein de récolter des fonds tout en gardant le contrôle du journal.

Sur sa trentaine de pages en grand format, avec sa typographie à l'ancienne et son style souvent empesé, la *Junge Freiheit* consacre des pages bienveillantes au mouvement des identitaires (30 septembre 2016), reprend à son compte l'expression de « grand remplacement » forgée par l'écrivain français Renaud Camus (16 décembre 2016) et accueille régulièrement dans ses colonnes, et ce depuis 1994, l'une des figures intellectuelles du conservatisme révolutionnaire français, Alain de Benoist (1).

On lit peu de reportages dans ce journal qui se présente comme un « hebdomadaire de débat », mais beaucoup d'analyses politiques et de commentaires truffés de références, historiques et philosophiques, parfois surprenantes – quand, par exemple, un éditorialiste cite le poète abolitionniste américain Henry David Thoreau pour appeler à désobéir à la chancelière Angela Merkel (6 janvier 2017). L'hebdomadaire suit les moindres faits et gestes et les vifs débats internes d'Alternative pour

l'Allemagne (Alternative für Deutschland, AfD), le parti d'extrême droite créé en 2013 avec un discours anti-immigration, anti-euro, antiféministe et ultralibéral (2). Aux législatives de 2013, l'afd avait raté de peu le seuil des 5 % nécessaires pour entrer au Bundestag. Elle siège depuis dans les parlements régionaux de douze Länder allemands sur seize, avec des résultats allant de 5,5 % à plus de 24 %.

À mesure qu'elle engrangeait des succès électoraux, l'afd se découvrait une constellation de médias amis issus de la scène culturelle de l'extrême droite allemande. Celle-ci avait déjà connu un regain de visibilité en 2010 avec l'ouvrage xénophobe *L'Allemagne disparaît*, de l'ancien politicien social-démocrate Thilo Sarrazin, vendu outre-Rhin à plus d'un million et demi d'exemplaires. Au même moment, un mensuel conspirationniste, *Compact*, « magazine pour la souveraineté », publiait son premier numéro. La diffusion de *Junge Freiheit* monte en flèche : 1 000 abonnés en 2005, 20 000 en 2014, 25 000 en 2016. Le journal revendique aujourd'hui 30 000 exemplaires vendus chaque semaine.

Compact et *Junge Freiheit* organisent également des conférences et distribuent leurs propres livres ou ceux de maisons d'édition idéologiquement proches. Ils suscitent l'intérêt de sympathisants du mouvement des « Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident » – Pegida – qui, comme l'afd mais de manière moins institutionnalisée, prétend combattre l'hégémonie politique des partis de gouvernement. À son instigation,

(1) Cf. Thorsten Thaler, *Der Freiheit eine Gasse ! 25 Jahre Junge Freiheit. Eine deutsche Zeitungsgeschichte*, Edition JF, Berlin, 2011.

(2) Lire Dominique Vidal, « À droite, du nouveau », *Le Monde diplomatique*, mai 2015.

MONDE diplomatique
[FORMATIONS]

2017

Élu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du *Monde diplomatique*, pour mieux comprendre le monde et le changer.

MARCHÉS ET MONDIALISATION
27, 28 et 29 septembre ; 2, 3 et 4 octobre 2017
Intervenants : Laurent Cordonnier, Liêm Hoang-Ngoc, Dominique Plihon, Frédéric Lemaire, Marie Fare, Guy Worms et Eva Joly

ENJEUX INTERNATIONAUX CONTEMPORAINS
8, 9, 10, 13, 14, 15 et 16 novembre 2017
Intervenants : Karim Émile Bitar, Jean Radvanyi, Françoise Daucé, Anne-Cécile Robert, Bernard Cassen, Coralie Delaume, Martine Bulard et Dominique Plihon

VOYAGE D'ÉTUDES EN ISRAËL-PALESTINE
Du 14 au 21 octobre 2017
Intervenant : Dominique Vidal

Renseignements et inscription : www. formations.monde-diplomatique.fr
01-40-79-64-71 ou formations@monde-diplomatique.fr
Possibilités de prise en charge, contactez-nous.
Tarif préférentiel pour les personnes non prises en charge.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques  www.iepp.fr

UNE SOCIÉTÉ QUI BOUILLONNE AUX MARGES

allemands sans boussole



LOS ANGELES COUNTY MUSEUM OF ART (LACMA) - RMV-GRAND PALAIS

RONALD B. KITAJ - « Dismantling the Red Tent » (Démontage de la tente rouge), 1963-1964

M. Thomas Krüger, président du groupe social-démocrate. « Nous voulons davantage de négociations collectives sur l'égalité salariale entre l'Est et l'Ouest. Ce n'est pas le cas de la CDU. Sur la durée

du travail, nos collègues et nous ne disons pas la même chose. Nous militons aussi pour la gratuité de l'enseignement. Ce n'est pas leur cas. Et puis ils veulent tout privatiser. Nous, nous réaffirmons l'im-

portance de l'État. » Dans d'étroites limites toutefois, selon un principe fixé à Bad Godesberg : « la concurrence dans toute la mesure du possible – la planification autant que nécessaire. »

D'après M. Benjamin Himmler, employé de la Friedrich Ebert Stiftung, une fondation politique pourtant proche du SPD, le Parti social-démocrate « est devenu conservateur. Il œuvre pour le statu quo. Pas étonnant qu'il soit devenu l'allié naturel de la CDU ». M. Himmler le promet : si, à l'issue des prochaines élections, la « grande coalition » est reconduite à Berlin, il rend sa carte. Pour le moment, il s'interroge comme d'autres sur les capacités de M. Schulz, nommé tête de liste du parti après le désistement de M. Sigmar Gabriel, à incarner un renouveau. L'ancien président du Parlement européen multiplie les signes contradictoires. Il reconnaît que les réformes de M. Schröder ont créé une génération de « travailleurs pauvres », affirme vouloir mieux indemniser le chômage, donner un coup de pouce

aux retraites, lutter contre les abus de contrats à durée déterminée – autant de prises de position qui plaisent à M. Reiner Hoffmann, président de la Confédération allemande des syndicats (DGB). Incontestablement, les syndicats et le SPD entretiennent de meilleures relations que sous la mandature Schröder.

Mais M. Schulz sait aussi s'aligner sur des positions plus conservatrices. Par exemple, quand il évoque l'hypothèse d'une sortie de la Grèce de la zone euro si les « réformes nécessaires » ne sont pas menées. « La conception de la justice sociale du candidat officiel du SPD n'apparaît pas encore clairement aux yeux des électeurs », estime Martin Koschkar, politiste de l'université de Rostock.

Martin Schulz, un « produit » médiatique

CELA N'A PAS ÉCHAPPÉ À M^{me} Sahra Wagenknecht. Jugée trop radicale par de nombreux sociaux-démocrates, la candidate officielle de Die Linke appelle le SPD à revenir à ses fondamentaux. Notamment à un extrait précis de son programme de Berlin, signé en 1989 (4) : « Les révolutions citoyennes contemporaines ont davantage promis la liberté, l'égalité et la fraternité qu'elles ne les ont réalisées. C'est la raison pour laquelle le mouvement des travailleurs réclame une société solidaire avec la liberté pour tous. Une expérience historique fondamentale doit être accomplie : il ne suffit pas de réparer les dégâts du capitalisme. Un nouvel ordre économique et social est nécessaire. »

logue de la Commission, le libéral Jean-Claude Juncker. Pour les élections de septembre, il ne semble disposé à donner qu'un léger coup de barre à gauche afin de marquer une différence. Notamment de rupture. Son plus grand « capital » tient à sa biographie atypique et à sa personnalité sympathique, proche de la population. Le « produit » plaît à des médias dont les engouements sont brefs. Lui se rêve en nouveau Willy Brandt, chancelier de 1969 à 1974. À l'époque, le SPD comptait plus d'un million de militants, contre un peu moins de 445 000 aujourd'hui. Fort d'un message politique clair, il n'avait alors aucun concurrent sérieux à sa gauche.

WILLIAM IRIGOYEN.

Dans ses ouvrages sur le SPD (5), le politiste Franz Walter a décrit la lente dérive idéologique et sociologique de ce parti du prolétariat vers le « nouveau centre ». À le lire, celui-ci n'aurait plus de « but socialiste ». Il a souvent été reproché à M. Schulz sa trop grande proximité avec son homo-

(4) SPD, « Grundsatzprogramm der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands », Berlin, 20 décembre 1989, <http://library.fes.de/prod/03/0313.pdf>

(5) Franz Walter, *Die SPD. Vom Proletariat zur neuen Mitte*, Alexander Fest, Berlin, 2002, et *Die SPD. Biographie einer Partei*, Rowohlt Taschenbuch (3^e édition), Reinbek, 2015.

droite mène la bataille des idées

des milliers de personnes ont défilé chaque semaine contre « l'islamisation de l'Allemagne » dans les rues de Dresde à l'automne 2014 ; une partie des manifestants criaient des slogans hostiles à la « Lügenpresse » (la presse qui ment). *Compact* et *Junge Freiheit* se présentent comme les garants du pluralisme face au reste de la presse, supposé uniforme sur les questions de société.

« Il y a un problème de journalistes nouveaux en Allemagne, estime Dieter Stein. Ils prennent le lecteur sous tutelle, comme s'il était trop idiot pour saisir dans quel sens vont les choses. Ils filtrent l'information pour que le lecteur n'en vienne pas à des idées que les journalistes jugent fausses, sur la question de l'immigration, sur l'idée d'une société multiculturelle. » Lui-même un « combat idéologique » et ne s'en cache pas. « Il y a un excès de gauche dans les médias », juge-t-il en s'appuyant sur un sondage selon lequel la majorité des journalistes allemands pencheraient vers le Parti social-démocrate (SPD).

Un lectorat aisé

IL S'AGIT moins de célébrer le parti et ses dirigeants que d'inscrire dans le débat public les sujets qui lui sont chers : les réfugiés, l'immigration, l'islam. De la vague migratoire en cours en Allemagne depuis 2015, la *Junge Freiheit* se fait l'écho uniquement sous l'angle de la menace – terroriste, de délinquance, d'agressions sexuelles. Peu importe que celle-ci soit réelle, potentielle ou imaginaire. Les affinités politiques croisent les intérêts économiques. « Nous avons fait un saut en matière de ventes, et surtout de visites sur notre site Internet, quand Merkel a ouvert les frontières », rapporte le rédacteur en chef.

Le 7 octobre 2016, l'hebdomadaire titre à la « une » « L'islam veut le pouvoir » et

Sans surprise, les journalistes de *Junge Freiheit* inclinent plutôt vers l'AfD. Le parti a d'ailleurs débauché plusieurs de ses plumes. Dieter Stein nous l'assure : il attendait depuis plus de deux décennies l'envol d'un parti plus à droite que l'Union chrétienne-démocrate (CDU), pas ouvertement néonazi et capable de récolter des scores importants dans les urnes. Après un passage par l'organisation de jeunesse de la CDU, Dieter Stein adhère au milieu des années 1980 à une formation de droite radicale, Die Republikaner, qui dérive vers l'extrême droite, puis il entre au Freiheitliche Volkspartei (Parti populaire libéral), qu'il quitte après un échec électoral. « Les grands médias ont d'abord ignoré ces nouveaux partis de droite, ou en ont seulement parlé de manière négative, en cherchant les scandales, s'agacant-il encore aujourd'hui. Il n'existait pas de médias bienveillants envers eux comme il y en a eu pour les Verts ou Die Linke [formation de gauche] quand ces partis sont nés. » C'est la mission que la *Junge Freiheit* s'est fixée vis-à-vis de l'AfD.

poursuit en pages intérieures avec « Comment la charia avance en Europe », en citant l'hebdomadaire français *Valeurs actuelles* pour sa supposée fine connaissance des banlieues hexagonales. Le journal combat également le féminisme, le droit à l'avortement, l'éducation sexuelle dans les écoles et les travaux sur le genre. Il a d'ailleurs édité une brochure sur « la folie du genre » qui « vous menace, vous, vos enfants et vos petits-enfants » (3). Les pages culture mettent en valeur les livres d'histoire consacrés aux civilisations disparues, aux empereurs, aux guerres du XX^e siècle. La chronique cinéma peut s'arrêter sur la sortie en DVD d'un film du plus célèbre réalisateur nazi, Veit Harlan, sans le mentionner comme tel, et en évaluant son talent à l'aune du jugement

que Joseph Goebbels lui portait (6 janvier 2017). En dernière page, le lecteur a tout loisir de se détendre en lisant un article sur le retour des fumeurs de pipe comme une des tendances fortes de la mode masculine.

Amateur ou non de vieux tabacs, le lecteur-type de la *Junge Freiheit* est un homme (90 %), âgé (plus de la moitié du lectorat a dépassé 60 ans), aisé et cultivé (46 % possèdent un diplôme du supérieur), selon les données fournies aux annonceurs potentiels. Nous en retrouvons un échantillon fin mars 2017, à la Bibliothèque du conservatisme à Berlin, une structure créée par le rédacteur en chef pour abriter un fonds d'ouvrages qui lui sont chers. Ce jour-là, le lieu accueille une conférence sur « la chaleur sociale du capitalisme, la froideur sociale de l'État-providence ». Le conférencier du jour, fervent disciple du penseur de l'économie néolibérale Friedrich Hayek, conspu le principe de redistribution et vante le capitalisme, qui aurait notamment « permis aux femmes d'avoir des machines à laver plutôt que de faire la lessive au fleuve, ce qui était certes romantique ». Assis au fond de la salle, Ulrike et Alf, deux Allemands d'une soixantaine d'années, écoutent attentivement.

Elle est médecin. Lui, retraité, ancien professeur de sport et de français, et actif pendant quarante ans dans l'amitié franco-allemande. Le couple lit la *Junge Freiheit* depuis une quinzaine d'années. « Beaucoup des militants de l'AfD le lisent, explique-t-il. Car beaucoup ont un niveau d'études élevé, ce sont des intellectuels. » « C'est un journal de qualité, classique, la langue y est soignée », ajoute son épouse. « Et puis, dans la *Junge Freiheit*, il n'y a pas de politiquement correct comme dans les autres journaux. Il n'y a pas de discrimination envers l'AfD, ni envers Pegida. Selon moi, la *Junge Freiheit* parle aussi de manière plus objective de la Russie. Les

autres médias pratiquent une véritable chasse aux sorcières. Ils disent tous la même chose, ne font aucune critique du gouvernement ni du flux de réfugiés. »

À 4,40 euros l'exemplaire et 200 euros l'abonnement annuel, la *Junge Freiheit* n'est pas bon marché. Mais, au-delà de sa version imprimée, l'hebdomadaire touche aussi de plus en plus d'Allemands via son site Internet, sa chaîne YouTube

et les réseaux sociaux. Dieter Stein compare volontiers son média au site ultra-conservateur Breitbart fondé aux États-Unis par Stephen Bannon, le conseiller de M. Donald Trump. À une nuance près : « Nous, nous avons toujours pour exigence de publier sur notre site de vraies informations, si possible sur lesquelles nous avons enquêté nous-mêmes. Et de bien classer les commentaires comme tels. »

La moustache de Hitler

DE FAIT, malgré sa vision glorifiée de l'histoire allemande, son tropisme pro-Trump, pro-Poutine et son islamophobie, la *Junge Freiheit* fait figure de modéré dans le nouveau paysage de la presse de droite extrême, y compris outre-Rhin. Le mensuel *Compact* la surclasse dans l'outrance. Créé en 2010 par Jürgen Elsässer, journaliste de gauche radicale dans les années 1990, passé depuis à Pegida et au conspirationnisme, il revendique aujourd'hui une diffusion d'environ 40 000 exemplaires.

Sur la couverture du premier numéro de l'année 2017 figurait M^{me} Merkel avec une moustache de Hitler. Le titre : « Le dernier combat de Merkel. Fin de partie dans le bunker de la chancelière ». « Au lieu d'un national-socialisme, on pratique aujourd'hui un socialisme antinational, qui distribue la richesse des Allemands au monde », expliquait Jürgen Elsässer dans son éditorial contre l'« importation massive de musulmans ». La dirigeante de l'AfD Frauke Petry était en revanche présentée dans l'édition de mars 2016 comme « la meilleure chancelière ». *Compact* manifeste également son amitié pour le Front national en France et la mouvance des identitaires. Le numéro de février consacrait ainsi sa couverture à M^{me} Marion Maréchal-Le Pen, l'une des « filles de l'Europe contre l'islamisation », selon le mensuel.

Le tableau de cette presse aux reflets bruns serait incomplet sans la revue *Sezession*, éditée depuis 2003 par un « Institut pour la politique d'État » et dirigée par M. Götz Kubitschek, un des orateurs de Pegida. Avec seulement deux milliers d'exemplaires imprimés, la force de frappe de cette revue bimestrielle peut sembler toute relative. C'est compter sans les multiples colloques et conférences organisés par la structure, devenue au fil des années un lieu privilégié de rencontre de la pensée d'extrême droite, d'Allemagne et d'ailleurs. *Sezession* et *Junge Freiheit* ont d'ailleurs quelques auteurs en commun. Ici, les maigres barrières posées par Dieter Stein se lèzardent. Aux colloques et conférences organisés par l'institut éditeur de *Sezession*, implanté dans le Land de Saxe-Anhalt, des responsables de l'AfD se retrouvent aux côtés d'anciens du parti néonazi NPD, d'un masculiniste américain qui prône le tribalisme, Jack Donovan, et d'identitaires autrichiens. Un laboratoire idéologique convaincu par le succès de M. Donald Trump qu'il est possible non seulement de sortir des marges, mais d'occuper le centre du débat.

RACHEL KNAEBEL.

(3) <https://jungefreiheit.de/gender>

La langue sans nom des Balkans

L'éclatement de la Yougoslavie et l'exacerbation des différences nationales ont eu des conséquences linguistiques : il convenait de parler le bosnien à Sarajevo, le croate à Zagreb, le serbe à Belgrade ou le monténégrin à Podgorica. Tout en identifiant des variantes régionales, les linguistes reconnaissent pourtant à ces peuples une même langue, que certains souhaitent retrouver en partage.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS
ET SIMON RICO *

LE 30 MARS dernier, une Déclaration sur la langue commune (1) était présentée à Sarajevo par de nombreux intellectuels de la région, avec pour but d'en finir avec les querelles linguistiques qui divisent les quatre anciennes républiques yougoslaves depuis les années 1990. « Utilise-t-on en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Monténégro et en Serbie une langue commune ? La réponse est oui », peut-on lire en préambule de ce document, qui précise : « Il s'agit d'une langue commune de type polycentrique, c'est-à-dire d'une langue parlée par plusieurs peuples dans plusieurs États, avec des variantes reconnaissables, comme l'allemand, l'anglais, l'arabe, le français, l'espagnol, le portugais et bien d'autres. » Comme le note le linguiste serbe Ranko Bugarski, « la différence, c'est que chez nous ce sont les variantes qui portent un nom, tandis que l'entité globale, qui n'a plus de statut, a perdu son nom officiel ».

Les réactions n'ont pas tardé. C'est en Croatie qu'elles ont été le plus vives. Lors de son sermon de Pâques, l'archevêque de Zagreb, M^{gr} Josip Bozanić, a tonné : « C'est une agression contre la langue croate qui prépare une autre agression ! », tandis que la présidente conservatrice Kolinda Grabar-Kitarović assurait

que « cette prétendue langue commune est un projet politique déjà mort avec la Yougoslavie ». Du côté serbe, le linguiste Miloš Kovačević lançait : « Si l'on ne donne pas de nom à cette langue, c'est parce que tout le monde sait qu'il s'agit de la langue serbe. » Cet ardent nationaliste considère la langue serbe comme un « trésor » que les peuples voisins cherchaient à « voler » (2).

À l'époque yougoslave, il n'existait aucun doute sur l'existence d'une langue commune parlée par quelque quinze millions de locuteurs dans les Balkans, sans compter les importantes diasporas. Cette langue portait le nom de « serbo-croate » ou « croato-serbe », et on pouvait l'écrire en utilisant deux alphabets, le latin ou le cyrillique – les deux graphies étant systématiquement enseignées. C'était la langue de communication usuelle dans les institutions fédérales et la langue de commandement de l'Armée populaire yougoslave (JNA). Elle cohabitait avec les nombreuses autres langues parlées et enseignées dans la fédération – slovène et macédonien (idiomes officiels des républiques concernées), mais aussi albanais, italien, hongrois, romani, ruthène, tchèque, turc, slovaque, etc.

Le « BCMS » enseigné à la Sorbonne

DEPUIS le sanglant éclatement de la fédération, au début des années 1990, il n'y a plus de terme qui fasse consensus pour désigner la langue autrefois nommée serbo-croate. Au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye, on parle le « BCS » (bosnien-croate-serbe), tandis que la Sorbonne propose un enseignement de « BCMS », ajoutant un « M » pour le monténégrin. Comme le reconnaît l'écrivain, traducteur et éditeur Vladimir Arsenijević, l'un des initiateurs de la Déclaration sur la langue commune,

« la question de la dénomination a fait l'objet d'un intense débat. Il n'était pas possible d'utiliser les termes "serbo-croate" ou "yougoslave", trop marqués. Entre locuteurs slaves du Sud, nous avons coutume de dire naš jezik ("notre langue") ». Comme pour désigner l'intimité d'une identité commune maintenue, malgré les déchirements politiques.

En Croatie, d'intenses efforts ont été déployés depuis 1990 pour accentuer les différences du « croate » avec la norme commune. Ainsi les Croates ont-ils tendance à forger des néologismes ou des

calques linguistiques pour remplacer les termes étrangers : ils parlent ainsi de *zračna luka* (« port aérien ») quand les Bosniens ou les Serbes évoquent un *aerodrom* ; ils utilisent le terme (également présent en russe) de *pasolstvo* pour désigner une chancellerie diplomatique que leurs voisins nomment *ambasada*... Cette tendance a été amplifiée par les thuriféraires de la pureté linguistique, créant nombre de mots parfois difficilement compréhensibles. Chaque année, un concours très médiatisé récompense même le « meilleur nouveau mot croate ». En Serbie, les enjeux se focalisent autour de l'alphabet cyrillique, ardemment défendu par la puissante Église orthodoxe et d'autant plus brandi comme un marqueur de la serbité qu'il est menacé par des outils de communication comme Internet, où domine l'alphabet latin, également utilisé dans le pays.

Les tensions autour de la langue aboutissent parfois à des situations cocasses. Ainsi, les Croates, comme les Biélorusses ou les Ukrainiens, utilisent des formes slaves anciennes pour désigner les mois de l'année : ils parlent de *travanj* (littéralement « le mois de l'herbe ») pour désigner avril, que leurs voisins nomment *april*. Dans les zones mixtes, pour éviter toute attribution nationale, les locuteurs ont souvent recours à des périphrases, évoquant le « quatrième mois ». La situation s'est encore compliquée avec l'affirmation du « bosnien », marquée par la reconnaissance de certains turcismes, guère usités dans le

parler courant, puis celle du « monténégrin ». Ce dernier s'écrit dans les deux alphabets mais, depuis l'accession à l'indépendance du pays, en 2006, deux consonnes ont été ajoutées pour exprimer des sons propres au parler de ce pays. Les nationalistes serbes contestent l'existence d'une identité monténégrine spécifique, et la question linguistique enflamme régulièrement le petit État, qui

vient de rejoindre l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Il y a quelques années encore, les distributeurs de billets des banques du nord du pays – où vivent des orthodoxes, dont certains se définissent comme Serbes et d'autres comme Monténégrins, mais aussi d'importantes communautés bosniaques – proposaient prudemment l'option « langue maternelle » (*maternji jezik*)...

Floraison de médias régionaux

JAMAIS ces revendications n'ont empêché l'intercompréhension entre les locuteurs des divers pays. Selon le linguiste croate de Bosnie-Herzégovine Josip Baotić, les différences entre les variantes du serbo-croate se limiteraient à moins de 10% du lexique. En réalité, le débat qui prévaut depuis les années 1990 n'a rien de scientifique, il est avant tout politique. Preuve de cette « intercompréhension qui assure une communication presque parfaite entre locuteurs dans le cadre d'échanges complexes (3) », toute une série de médias régionaux ont vu le jour : Radio Slobodna Evropa, émanation locale de Radio Free Europe, Al-Jazeera Balkans ou plus récemment la chaîne d'information N1, qui fait partie du réseau CNN. Malgré quelques problèmes d'ordre économique – le livre est bien plus cher en Croatie qu'en Serbie ou en Bosnie-Herzégovine –, des projets d'édition ont relevé le défi d'une production transfrontalière.

qui est né à Sarajevo, a étudié à Zagreb et Paris, et vit désormais à Belgrade. « Je demande toujours à mes traducteurs en quelle langue j'écris, mais personne ne sait quoi me répondre », plaisante-t-il.

« Au nom des prétendues différences entre nos langues, on renforce les frontières existantes et on en érige de nouvelles. Les politiques linguistiques des quatre États, qui insistent toutes sur les différences, ont pour conséquences des pratiques particulièrement nuisibles et dangereuses, entraînant la ségrégation inadmissible et tristement répandue des enfants à l'école en fonction de leur "langue maternelle", ce qui revient à élever des générations de jeunes nationalistes », s'indigne Ranko Bugarski. Les initiateurs de la Déclaration sur la langue commune se défendent de porter un projet politique – qui serait aussitôt assimilé par les cercles nationalistes de leurs différents pays à une « coupable » nostalgie pour l'ancien État commun. Mais l'écho rencontré par l'initiative montre bien que les citoyens des Balkans sont largement désireux de dépasser les barrières érigées depuis un quart de siècle.

(1) Le texte peut être lu à l'adresse suivante : <http://jezicinalizmi.com/deklaracija>

(2) Lire Ivan Čolović, « Les prêtres de la langue. Poésie, nation et politique en Serbie », *Terrain*, n° 41, Nanterre, septembre 2003.

(3) Paul-Louis Thomas, « Le serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe) : de l'étude d'une langue à l'identité des langues », *Revue des études slaves*, vol. 74, fascicule 2-3, Paris, 2002-2003.

Ékavien ou iékavien ?

LE SERBO-CROATE est souvent présenté comme une langue artificielle, pure création politique du XIX^e siècle. De fait, la volonté d'unifier et de normaliser les parlers des populations slaves du sud de l'Europe est indissociable de l'affirmation d'une identité commune à ces peuples, partagés à l'époque entre plusieurs dominations politiques. C'est lors de la convention de Vienne, en 1850, que des intellectuels serbes et croates s'entendirent pour unifier les variantes de la langue qui allaient prendre le nom de « serbo-croate ». Sa normalisation fut conduite par le Serbe Vuk Karadžić (1787-1864) et le Croate Ljudevit Gaj (1809-1872), chef du mouvement unitaire illyrien, qui choisit le dialecte štokavien pour ses journaux et l'édification de la langue littéraire croate, même si ce n'était pas celui parlé à Zagreb.

Le cas très particulier de la langue française, conçue dès l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) comme un élément de souveraineté par l'absolutisme royal et codifiée très tôt avec la création de l'Académie française (1635), ne doit pas faire illusion. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ni le finnois ni l'allemand n'étaient codifiés, tandis que le suédois moderne n'apparaît qu'au tournant de 1900. En Grèce, le démotique, forme populaire longtemps méprisée, n'a officiellement remplacé la forme archaïque de la katharévoussa qu'en 1976. Le serbo-croate se classe en fait parmi les langues européennes harmonisées le plus tôt.

La normalisation reconnaissait toutefois plusieurs variantes. Tout d'abord, elle validait l'usage de deux alphabets reliés par un système de stricte correspondance : certaines lettres, spécifiques à l'alphabet cyrillique « serbo-croate », n'existent pas dans la graphie du russe ou du bulgare, tandis que

l'alphabet latin a recours à des signes diacritiques pour exprimer certains sons – comme le caron (en forme d'accent circonflexe renversé) placé sur le ž (« j »), le š (« ch ») ou le č (« tch »). La transcription phonétique de la langue étant fondée sur le principe énoncé par Karadžić : « Écris comme tu parles ! », les variantes de prononciation s'écrivent, notamment celles qui concernent le son « e », évolution du « iat » primitif des langues slaves. Cela donnera « e » dans la forme « sèche » ou ékavienne de la langue, « je » ou « ije » dans la variante « mouillée » ou iékavienne. La tentation de « nationaliser » ces variantes a toujours existé, en faisant de la forme ékavienne une caractéristique de la langue parlée en Serbie, tandis que l'iékavien domine en Bosnie-Herzégovine, en Croatie comme au Monténégro. En Dalmatie et en Istrie (régions de Croatie), il existe cependant une troisième variante dite ikavienne, qui n'a pas été reconnue, tandis que les linguistes distinguent encore trois groupes dialectaux, en fonction de la manière de poser la question « quoi ? » : le štokavien, le kajkavien et le čakavien. Le premier est largement dominant, tandis que les deux autres formes ne se trouvent que dans certaines régions de la Croatie (1). Ces nuances dialectales sont géographiques, éventuellement sociales, mais en aucun cas « nationales » : un Bosniaque, un Croate et un Serbe d'une même ville ou région de Bosnie-Herzégovine parlent la même forme linguistique, avec le même accent.

J.-A. D. ET S. R.

(1) Pour aborder cette complexité linguistique, cf. Paul-Louis Thomas et Vladimir Osipov, *Grammaire du bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)*, Institut d'études slaves, Paris, 2012.



BOGDAN PAVLOVIC. – « Lecture diurne », 2013

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 juillet 2017

1 ^{er} BURUNDI	Fête de l'indépend.	10 BAHAMAS	Fête de l'indépend.
CANADA	Fête nationale	11 MONGOLIE	Fête nationale
RWANDA	Fête de l'indépend.	12 KIRIBATI	Fête de l'indépend.
SOMALIE	Fête nationale	SÃO-TOMÉ-ET-PRÍNCIPE	Fête de l'indépend.
ÎLES CAÏMANS	Fête nationale	13 MONTÉNÉGRIN	Fête nationale
3 BIÉLORUSSIE	Fête de l'indépend.	14 FRANCE	Fête nationale
4 ÉTATS-UNIS	Fête de l'indépend.	IRAK	Fête nationale
5 ALGÉRIE	Fête de l'indépend.	20 COLOMBIE	Fête de l'indépend.
CAP-VERT	Fête de l'indépend.	21 BELGIQUE	Fête nationale
VENEZUELA	Fête de l'indépend.	23 ÉGYPTÉ	Fête nationale
ÎLE DE MAN	Fête nationale	26 LIBERIA	Fête de l'indépend.
6 COMORES	Fête de l'indépend.	MALDIVES	Fête de l'indépend.
MALAWI	Fête nationale	28 PÉROU	Fête de l'indépend.
7 ÎLES SALOMON	Fête de l'indépend.	30 MAROC	Fête nationale
9 ARGENTINE	Fête de l'indépend.	VANUATU	Fête de l'indépend.
PALAU	Fête nationale		
SOU DAN DU SUD	Fête de l'indépend.		

REDONNER À L'UNION EUROPÉENNE UNE BASE POLITIQUE LÉGITIME

Quand le juge dissout l'électeur

La justice de l'Union européenne est devenue un terrain d'affrontement insoupçonné pour les entreprises et les gouvernements, sur fond de construction du Marché commun. Au fil du temps s'est ainsi élaborée en dehors de tout contrôle une jurisprudence qui contribue à délégitimer l'Union. Dès les années 1970, la Cour constitutionnelle allemande avait détecté ce déficit démocratique.

PAR DIETER GRIMM *

S'IL EXISTE d'un déficit démocratique de l'Union européenne ne fait pas de doute, on comprend trop rarement qu'il trouve sa source principale dans la transformation des traités européens en Constitution. C'est la conséquence de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), dont les effets compromettent l'acceptation de l'intégration par les populations.

Jusqu'en 1963, il était admis que le droit européen relevait du droit international, et qu'à ce titre il n'obligeait que les États membres; il ne pouvait avoir d'effets pour les individus d'un pays donné qu'après avoir été transposé dans son droit national. Tout au contraire, la CJUE de Luxembourg déclare cette année-là que les traités sont d'applicabilité directe (arrêt Van Gend en Loos du 5 février 1963). Cela veut dire que des droits subjectifs peuvent en dériver pour les individus. Ceux-ci ont la possibilité d'en réclamer le respect devant les tribunaux de leur pays sans attendre l'adaptation du droit national au droit européen.

Dans sa décision *Costa vs Enel* (15 juillet 1964), la CJUE va plus loin encore: elle déclare que les traités

européens, et même chaque règle juridique européenne, jouissent de la primauté sur le droit national, y compris sur les normes suprêmes, à savoir les Constitutions. Les dispositions du droit national qui ne sont pas compatibles avec le droit communautaire perdent désormais automatiquement leur valeur. Aucune cour ni aucune autorité publique ne peut plus les appliquer. C'est cela qu'on a qualifié de «constitutionnalisation» des traités.

Ces deux arrêts sont le produit d'un revirement dans la méthode juridique. Selon la CJUE, le droit européen ne fait pas partie de l'ordre international. C'est un droit autonome, qui s'est émancipé de ses créateurs nationaux. Par conséquent, la Cour ne l'interprète plus comme il est de tradition en droit international, c'est-à-dire conformément à la volonté des parties contractantes et de manière restrictive lorsque la souveraineté nationale est touchée. La Cour interprète au contraire les traités comme une Constitution, c'est-à-dire plus ou moins indépendamment de la volonté de ceux qui les ont signés, par référence à un but objectif et sans prêter attention à la souveraineté nationale.

Une Cour investie d'une mission

CONSEQUENCE immédiate de cette jurisprudence: l'intervention des États n'est plus nécessaire pour établir le Marché commun. La Commission (comme organe responsable de la mise en œuvre des traités) et la CJUE (comme organe responsable de l'interprétation des traités en cas de conflit) peuvent prendre en main l'intégration économique. Lorsqu'elles estiment que le droit national entrave le Marché commun, elles le déclarent inapproprié, sans que les gouvernements puissent réellement s'y opposer.

En effet, tout dépend désormais de l'interprétation que la CJUE donne des traités: favorable au marché ou à la gestion publique, favorable à l'uniformité des normes ou à la divergence, libérale ou sociale. Il devient très vite clair que la Cour poursuit, avec un zèle considérable, un but (l'intégration économique) en lui subordonnant tous les autres intérêts. Elle se sent investie d'une mission. Les compétences transférées à l'Union sont alors interprétées d'une manière extensive, les compétences retenues par les États membres d'une manière restrictive.

Les bénéficiaires de sa jurisprudence sont surtout les quatre libertés économiques (libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes) prévues par les traités. L'établissement du Marché commun devient une question jurisprudentielle plutôt que législative. Ainsi, les règles antiprotectionnistes sont interprétées comme hostiles à toute régulation; l'interdiction d'accorder aux entreprises des subventions étatiques qui distordent la concurrence est pensée de façon tellement large qu'elle n'est pas seulement imposée au secteur privé, mais aussi aux services publics – sans considération du but poursuivi par le législateur et nonobstant le fait de savoir si le marché peut fournir des produits ou services de même qualité. Les exceptions sont interprétées restrictivement. Nombre des privatisations intervenues durant ces dernières décennies sont le fruit des arrêts de la CJUE. Soulignons avec force que tout cela ne résulte pas directement des

traités, mais d'une interprétation qui n'était pas sans solution de rechange.

Cette jurisprudence a une influence profonde sur les lois et les politiques nationales. Par exemple, l'interprétation extensive de l'interdiction des barrières commerciales fait perdre aux États membres la possibilité de maintenir leurs exigences en matière de qualité des produits, d'emploi, de santé, etc. Celle de l'interdiction des aides aux services publics prive les gouvernements du droit de décider par eux-mêmes des domaines qu'ils laissent au marché et de ceux qu'ils veulent contrôler. Autre différence fondamentale: l'interprétation extensive de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (adoptée en décembre 2000) comme le renforcement des quatre libertés économiques conduit à donner la préférence aux droits économiques, tandis que les Cours constitutionnelles nationales donnent la priorité aux droits des personnes.

La jurisprudence de la CJUE est souvent présentée comme une réussite pour la construction européenne. Pourtant, la médaille économique a un revers: la perte de légitimité démocratique de l'Union. Ce revers est devenu apparent quand les populations se sont aperçues que l'objet de l'intégration n'était plus seulement l'économie, mais aussi la politique, sans aucune chance pour elles d'influencer son développement.

Il résulte de la jurisprudence de la CJUE qu'il existe dorénavant deux chemins vers l'intégration au lieu d'un seul. Le chemin original, fixé par les traités, consiste à produire du droit européen primaire (traités) et secondaire (directives, règlements adoptés par les institutions de l'Union). Le nouveau chemin consiste en l'interprétation et l'application des traités, telles que la CJUE les comprend; il est ouvert aux pouvoirs exécutif et judiciaire de l'Union (Commission, CJUE). Ces deux chemins diffèrent considérablement. Sur le premier, les États membres transfèrent des compétences à l'Union. Ce chemin est politique et inclut les organes légitimés et contrôlés démocratiquement de chaque pays ainsi que le Parlement européen. Sur le second chemin, l'Union



FLETCHER BENTON. – «Balanced/Unbalanced O» (O en équilibre/en déséquilibre), 1980

retire des compétences aux États membres par une interprétation extensive des traités. De nature administrative et judiciaire, ce chemin exclut les instances légitimées et contrôlées démocratiquement. Il s'agit d'une intégration secrète où les instances administratives et judiciaires jouissent d'une grande indépendance. Notons que le mode non politique du second chemin n'enlève pas aux décisions adoptées leur caractère politique. C'est plutôt la compétence de trancher les questions d'une grande portée qui se trouve transférée des organes politiques aux organes non politiques. Dans le même temps, les instruments destinés à garantir la légitimité et la responsabilité sont privés d'effet, notamment les Parlements et les gouvernements élus.

Cela ne veut pas dire que la CJUE poursuit une politique économique libérale. Elle poursuit avant tout l'objectif d'établir et de développer le Marché commun, but fixé par les traités. Mais, étant donné que la majorité des procédures devant la Cour émanent d'acteurs économiques qui prétendent que des lois nationales limitent leurs libertés, la Cour ne peut contribuer à établir le Marché commun que de façon «négative» (éliminer les réglementations nationales), favorisant ainsi le libéralisme.

Pourquoi cette évolution par la jurisprudence pose-t-elle un problème? Les États membres, «maîtres des traités», n'ont-ils pas la possibilité de recadrer la CJUE en révisant les lois? La réponse est «non», du fait de la constitutionnalisation des traités. Tout ce qui est réglé à l'échelon constitutionnel n'est plus ouvert aux décisions politiques. Cela ne pose pas de problème tant que les traités ne contiennent que des règles de nature constitutionnelle. Mais ce n'est pas le cas dans l'Union car les traités regorgent de normes qui seraient de droit ordinaire dans les États membres. C'est pourquoi ils sont beaucoup plus volumineux que la Constitution la plus détaillée d'un État.

Cette hyperconstitutionnalisation mine la position de «maîtres des traités» attribuée traditionnellement aux États membres. Un transfert imperceptible de pouvoir se produit. La frontière entre la révision et l'interprétation des traités s'efface. L'insuffisante distinction entre l'échelon constitutionnel et l'échelon de la loi, combinée avec la constitutionnalisation des traités, immunise la Commission et la CJUE contre toute tentative des organes démocratiques de corriger la jurisprudence par une révision des lois. Elle immunise aussi les organes exécutifs et judiciaires de l'Union contre la pression de l'opinion publique. Les acteurs politiques, qui doivent prendre en considération cette dernière, n'ont pas le pouvoir de changer les choses. Les acteurs non politiques, qui, eux, pourraient intervenir, sont en situation de pouvoir négliger l'opinion publique. La CJUE est plus libre que n'importe quelle cour nationale.

Certes, les États membres ne sont pas totalement démunis pour défendre leur position contre l'érosion imperceptible de leurs compétences. Lorsque celle-ci est le

fait de la Commission, ils peuvent saisir la CJUE. Lorsqu'elle résulte de l'interprétation des traités, ils peuvent réviser ces derniers. Mais ces moyens sont d'une efficacité limitée. La CJUE se comprend plutôt comme moteur de l'intégration que comme arbitre neutre entre l'Union et les États membres. La révision des traités exige l'unanimité des États membres. Il semble donc presque impossible d'y recourir pour modifier la jurisprudence. Le résultat est un état de l'intégration européenne qui n'a jamais reçu le consentement des citoyens, et qu'ils ne peuvent pas changer même s'ils le rejettent.

La plupart des commentateurs cherchent la raison du déclin de l'acceptation de l'Union dans la faiblesse du Parlement européen. Mais il semble douteux que la transformation de l'Union en un système parlementaire puisse résoudre les problèmes démocratiques en Europe. Plusieurs raisons expliquent cela. L'une d'elles réside dans la faible représentativité du Parlement européen. Nous votons selon vingt-huit (bientôt vingt-sept) lois électorales différentes. Nous ne pouvons voter que pour des partis nationaux qui mènent campagne sur des programmes nationaux. Cependant, les formations politiques de chaque pays – elles sont plus de deux cents – ne jouent aucun rôle dans le Parlement de Strasbourg. Ce sont des regroupements politiques européens qui en sont les acteurs décisifs. Mais ils ne

plongent pas leurs racines dans les sociétés et n'entrent pas en contact direct avec les électeurs. Cela réduit l'importance des élections européennes.

En outre, des Parlements peuvent remplir leur fonction médiatrice seulement s'ils sont insérés dans un processus vivant et permanent de communication avec la société qu'ils représentent. Il n'existe pas de débat public vraiment européen, mais vingt-huit discours nationaux sur les questions communes. Les forces intermédiaires qui doivent faire le lien entre les citoyens et les organes politiques les scrutins manquent ou sont peu développées. Dans la mesure où le substrat social indispensable à une démocratie vivante fait défaut, la transformation de l'Union en un système parlementaire ne parviendrait pas à combler le fossé qui s'ouvre entre les citoyens et les institutions. En outre, il faut remarquer qu'on ne saurait accroître le rôle du Parlement européen sans diminuer celui du Conseil, qui réunit les gouvernements des États membres. Beaucoup de réformes proposées ont pourtant justement ce but. Le Conseil deviendrait alors une seconde chambre du Parlement. En contrepartie, la Commission serait élevée à un gouvernement parlementaire.

Cependant, l'élevation du Parlement sur l'échelle institutionnelle contribuerait peu à la démocratisation. On peut même dire que la transformation de l'Union en un système parlementaire affaiblirait au lieu de renforcer la démocratie en Europe. À l'origine, la légitimation démocratique de l'Union émanait seulement des États membres. Le Conseil était l'organe central de l'Union et son seul législateur. Ses décisions étaient prises à l'unanimité. Par conséquent, nul État membre ne se trouvait soumis à un droit que ses organes démocratiques n'avaient pas approuvé. Si les citoyens n'étaient pas satisfaits de la politique européenne de leur gouvernement, ils pouvaient exprimer leur mécontentement lors des élections nationales. Le principe de l'unanimité a été restreint en 1987. Dans la plupart des matières, le Conseil peut maintenant décider à la majorité. Ainsi, il est devenu possible qu'un État membre soit soumis à une loi qui n'a pas été approuvée par ses organes démocratiquement élus et contrôlés. Affaiblir encore le Conseil réduirait la légitimation externe de l'Union sans pour autant augmenter sa légitimation interne.

Prendre la main sur la jurisprudence

ENFIN, et surtout, la transformation de l'Union en un système parlementaire ne changerait rien aux conséquences de l'hyperconstitutionnalisation. Dans le domaine couvert par les traités constitutionnalisés, les élections n'ont pas d'importance. Le Parlement européen n'a aucune influence. La source du déficit démocratique ne peut donc être surmontée que par une repolitisation des décisions les plus importantes.

Si on veut augmenter la légitimité de l'Union, il faut transférer les décisions vraiment politiques des organes administratifs et judiciaires vers les organes politiques. La seule possibilité d'y parvenir consiste à limiter les traités aux disposi-

tions ayant un caractère constitutionnel (c'est-à-dire celles définissant le cadre politique dans lequel seront prises les décisions sans préfigurer de leur contenu) et dont la responsabilité reviendrait aux États «maîtres des traités». Dans le même temps, toutes les normes d'une nature non constitutionnelle doivent être dégradées à l'échelon du droit secondaire. Ainsi, les organes politiques de l'Union (Conseil et Parlement) pourront reprendre la main sur la jurisprudence lorsqu'ils estiment nécessaire de changer ce qui relève de la loi ordinaire. Juridiquement, c'est très facile. Politiquement, c'est difficile. En tout cas aussi longtemps que les coûts démocratiques de la constitutionnalisation échapperont à l'attention publique.

Aussi longtemps que...

CONTRAIREMENT à son homologue français (le Conseil constitutionnel), la Cour constitutionnelle allemande s'est toujours montrée très critique à l'égard du manque de démocratie des institutions européennes. Depuis 1974, elle a adopté plusieurs décisions énonçant qu'«aussi longtemps que» les droits fondamentaux ne seront pas effectivement garantis par le Communauté puis l'Union, la ratification de tout nouveau traité européen sera soumise au strict respect de la souveraineté du peuple allemand inscrite dans la Loi fondamentale. Concrètement, la Cour s'oppose à tout transfert de souveraineté de Berlin vers Bruxelles qui ne serait pas accompagné d'un contrôle réel effectué par le Parlement national et supervisé par elle. La ratification du traité de Lisbonne en 2009 s'est ainsi traduite par l'adoption d'une loi garantissant les prérogatives du Bundestag et du Bundesrat.

Connues en français sous le nom d'«arrêts Solange» (*so lange* en allemand signifie «aussi longtemps que»), ces décisions constituent une critique méthodique du déficit démocratique de l'Union. Dans son arrêt de 2009, la Cour va jusqu'à mettre en garde contre une «fédéralisation rampante»; elle rappelle que les États demeurent souverains. Membre de la Cour constitutionnelle de 1987 à 1999, Dieter Grimm est l'un des juristes qui inspirèrent ces fameux arrêts.

ANNE-CÉCILE ROBERT.

* Ancien membre de la Cour constitutionnelle fédérale allemande et professeur au Wissenschaftskolleg de Berlin. Ce texte est issu d'une conférence prononcée à l'invitation du Collège de France le 29 mars 2017.

Imaginer un salariat

Espérant amadouer les opposants à sa réforme du code du travail, le gouvernement a planifié pas moins de quarante-huit réunions avec les syndicats d'ici à septembre. Mais consulter n'est pas négocier et encore moins coécrire la loi. Le temps n'est-il pas venu de prendre un autre chemin pour en finir avec les rapports de subordination propres au contrat de travail, tout en renforçant les droits sociaux ?

PAR DANIELLE LINHART *

ON A RAREMENT VU des travailleurs revendiquer un rapport de soumission à leur patron. Pourtant, les conducteurs de voitures de transport avec chauffeur (VTC) qui travaillent en liaison avec des plates-formes numériques comme Uber ont brandi ce lien. Il s'agit pour eux d'échapper à leur situation d'indépendants afin de bénéficier de droits sociaux, en faisant valoir qu'ils dépendent en réalité d'un employeur auquel ils sont subordonnés. « Une nouvelle bataille juridique autour d'Uber commence, note le quotidien économique *Les Échos*. *L'Urssaf poursuit la plate-forme pour requalifier ses chauffeurs en salariés [car] il existe un "lien de subordination" entre eux et la plate-forme (1).* »

* Sociologue du travail, directrice de recherches émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Dernier ouvrage paru : *La Comédie humaine du travail*, Erès, Toulouse, 2015.

On ne le rappelle guère, mais les salariés paient les protections et garanties assorties à leur statut de deux manières : en argent – leurs cotisations contribuent à leur ouvrir des droits à l'assurance-maladie, à la retraite, à la formation, etc. – et en « nature » – ils sont tenus d'accepter la contrainte de subordination qui les accompagnera tout au long de leur carrière et les maintiendra dans un état de soumission à leur hiérarchie.

Pour avoir droit au statut de salarié dans le privé et de fonctionnaire dans le public, il faut ainsi s'engager à travailler dans le cadre bien spécifique d'une subordination permanente, c'est-à-dire de l'obéissance aux représentants de la direction, au cœur du contrat salarial. Mais, en raison des droits qui lui sont assortis, le statut de subordonné apparaît avantageux et même désirable, comme le montrent

l'exemple des VTC ou celui des travailleurs qui se mobilisent pour ne pas en être éjectés et entament des combats de longue haleine, et parfois très violents, contre des plans de licenciements. Cette énergie du désespoir pour réclamer la pérennité d'emplois pourtant soumis à la dure réalité du travail subordonné a marqué le mouvement social – que l'on songe aux combats des Conti, des Goodyear, des PSA d'Aulnay...

Pourtant, il n'y a pas si longtemps encore, cette condition de salarié était rejetée par ceux qui rêvaient d'une société du travail émancipatrice, où les travailleurs n'auraient plus à subir l'exploitation et l'aliénation. Aujourd'hui considérée comme une sorte de fatalité, elle justifie le sacrifice qu'il faut consentir pour s'assurer d'un minimum de garanties sur l'avenir : une paye, un accès à la santé, des indemnités chômage, mais aussi la possibilité d'une insertion sociale et citoyenne dans la société, ainsi que la participation à une communauté de travail qui fait sens. La subordination, cette forme de renoncement à soi, est devenue plus que jamais un investissement, censé protéger contre la précarité matérielle et la perte d'estime de soi.

Bien qu'elle s'impose de plus en plus comme « naturelle », inéluctable, elle s'avère en réalité de plus en plus mal vécue. En témoigne l'étendue de la souffrance au travail, devenue omniprésente. Une telle dégradation du vécu est à

mettre en rapport avec l'individualisation grandissante du statut de salarié.

En effet, après les grandes grèves de 1968 et la contestation massive de l'ordre social taylorien, les employeurs ont cherché à atomiser le corps social des entreprises et à personnaliser la relation au travail (2). Cette politique de gestion a défait progressivement les collectifs où se construisait clandestinement une identité de producteurs avec leurs propres règles de dignité et de reconnaissance, leurs propres valeurs à distance de celles de la hiérarchie. Aujourd'hui, les travailleurs doivent affronter leur condition de salarié de façon de plus en plus solitaire.

Or, plus la subordination est individualisée et personnalisée, plus elle est difficile à supporter. Elle devient plus crue, plus dérangeante, quasiment obscène quand elle ne s'inscrit plus dans des vécus collectifs, quand elle affecte directement la personne au-delà du travailleur. Le management se focalise de plus en plus sur la dimension intime de l'individu, au détriment de sa dimension professionnelle, c'est-à-dire bien plus sur le savoir-être que sur le savoir et le

métier, dimensions par nature plus collectives. Les objectifs fixés par la hiérarchie autant que leur évaluation sont très fortement individualisés et revendiquent explicitement l'implication subjective, émotionnelle, affective des salariés dans le cadre d'une mise en concurrence systématique. On leur demande d'être ambitieux, d'être passionnés, de faire la démonstration de leur talent, de s'engager à fond ou même de parvenir à étonner leur hiérarchie. Une ancienne manager de France Télécom nous a ainsi confié qu'elle avait fixé comme objectif à l'un de ses subordonnés : « rendre possible l'impossible ».

Ce n'est plus tant un professionnel, avec un certain type de qualification, qui est subordonné dans l'exercice de son travail au même titre que ses collègues ; c'est une personne spécifique avec ses aspirations, ses désirs, ses besoins, devenus objets d'une prise en compte bien particulière par la hiérarchie et les directions des ressources humaines (DRH) – qui n'hésitent plus à se rebaptiser, dans certaines entreprises, « DRH de la bienveillance et du bonheur » assistées de leur *chief happiness officer* (3).

Chartes éthiques pour employés « vertueux »

SI LES DÉCISIONS d'organisation du travail et de gestion des salariés sont prises en amont, sur des bases financières, abstraites et anonymes, les salariés sont, eux, sollicités, dans le cadre de leur activité, sur un mode très personnel. Il s'agit, face à des objectifs de plus en plus exigeants, de donner la preuve de sa loyauté, de son engagement, de son adhésion à la cause de l'entreprise. Les managers jouent sur le besoin de reconnaissance de leurs salariés via la gestion des affects et des émotions, dont les ressorts alimentent toute une littérature.

Ce n'est pas le seul paradoxe : on demande à ces salariés, au cours des entretiens d'évaluation, d'être intuitifs, audacieux, réactifs, autonomes et responsables ; et pourtant on leur impose, dans le quotidien de leur travail, des procédures, protocoles, méthodologies, « bonnes pratiques », c'est-à-dire des manières de faire abstraites et uniformes concoctées par les consultants experts de grands cabinets internationaux qui officient à distance des contraintes de terrain, les « planneurs », pour reprendre l'expression de Marie-Anne Dujarier (4).

La subordination se concrétise donc par ces dispositifs qui verrouillent les salariés et les contraignent à travailler selon des critères d'efficacité et des objectifs décidés unilatéralement. Elle se manifeste comme une négation de leurs capacités professionnelles (ou « professionnalité »), qui pourraient légitimer leur volonté d'exprimer un autre point de vue sur le travail. Lors d'une réunion d'un groupe de réflexion de managers de haut niveau, un responsable qui n'avait pas une si grande ancienneté dans son entreprise a lâché dans un impressionnant soupir : « *Moi, mon gros problème, c'est que dans notre entreprise n'importe quel salarié est convaincu, sous prétexte qu'il est là depuis un grand nombre d'années, qu'il connaît mieux son boulot que moi !* » Et tous les autres d'affirmer haut et fort qu'il en allait de même pour eux. Ils s'indignaient de la prétention des travailleurs à connaître leur travail et se préoccupaient avant tout des moyens de parvenir à les convaincre qu'ils devaient se fier aux consignes données et se conformer aux méthodes pensées pour eux, en dehors d'eux. C'est la même logique qui conduit les directeurs d'hôpitaux à vouloir imposer de « bonnes pratiques » à des médecins – ce qui va jusqu'à définir le nombre de minutes qu'il faut consacrer à chaque patient.

Ces salariés contraints de travailler selon des méthodes pouvant entrer en contradiction avec leurs valeurs professionnelles et morales sont « épaulés » par des chartes éthiques, des codes déontologiques, des règles de vie élaborés par

leur direction ; ceux-ci mettent en scène un salarié « vertueux », c'est-à-dire disponible, loyal, mobile, flexible, qui vise l'excellence et s'engage à fond, qui est courageux et accepte de se remettre en question, de prendre des risques. « *Le diktat à la mode aujourd'hui est : "Il faut sortir de sa zone de confort !" (...)* On pourrait l'appeler le *comfortless management ! (...)* Voilà la panacée, le sommet, le moteur de toute créativité, le tremplin pour relever les défis de demain (5). »

Le salarié doit donc mobiliser l'entière retent de sa personne sur le plan cognitif et affectif pour atteindre des objectifs qu'il n'a pu réellement discuter, avec les moyens qu'on lui a imposés et selon des procédures non négociables. Au risque de paraître inadapté, incompetent, de mauvaise volonté, frileux et in fine décevant, sans valeur et sans intérêt. Nombre d'entretiens réalisés au sein des entreprises mettent en évidence le sentiment de solitude et d'autodévalorisation qui peut submerger certains salariés après un entretien d'évaluation : « *Ils ont raison, je suis nul* », confiait ainsi un responsable de service d'une grande banque (ancien élève de l'École polytechnique).

Les restructurations sans fin des départements et des services, les changements incessants de logiciels, les multiples reconfigurations des métiers, les mobilités systémiques et imposées, les externalisations en cascade, les déménagements successifs brouillent tous les repères et plongent les salariés dans une précarisation subjective. Les professionnels, quels qu'ils soient, sont, de fait, en permanence ravalés au rang d'apprentis. Ils ont encore et encore à faire leurs preuves, et s'épuisent à reconstruire un minimum de maîtrise de leur environnement de travail.

Cette stratégie managériale aboutit à rendre obsolètes leurs savoirs et leur expérience. Elle les plonge dans un état de dépendance par rapport aux procédures, bonnes pratiques, etc., conçues pour eux et qu'ils n'ont plus, en tant qu'apprentis à vie, de légitimité à contester. Ils sont alors dans la nécessité de s'y raccrocher, car elles font fonction de bouées de sauvetage dans un contexte où nul ne peut compter sur l'aide des autres, qui sont autant de concurrents

(1) « Pour l'Urssaf, les chauffeurs Uber sont des salariés », *Les Échos*, 13 mai 2016.

(2) Lire « Hier solidaires, désormais concurrents », *Le Monde diplomatique*, mars 2006.

(3) Lire Julien Brygo et Olivier Cyran, « Direction des Ressources Humaines », *Le Monde diplomatique*, octobre 2016.

(4) Marie-Anne Dujarier, *Le Management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail*, La Découverte, Paris, 2015.

(5) Cf. Patrick Bouvard, « Sus à la zone de confort », *RH info.com*, 13 mars 2015.



Le Monde FESTIVAL
DÉBATS - RENCONTRES - SPECTACLES

RÊVER
22-25
SEPTEMBRE 2017



PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR
LeMonde.fr/festival

Opéra Bastille - Palais Garnier
Théâtre des Bouffes du Nord
Cinéma Gaumont Opéra







N'EST PAS UNE FATALITÉ

sans subordination

enfermés dans les mêmes logiques (6). On comprend alors l'importance de la consommation de substances telles que l'alcool, la drogue, les tranquillisants pour tenir le coup.

Ce monde salarial effraie en réalité nombre de jeunes, désespère nombre de seniors, lasse nombre de quadras. Des romans, films, pièces de théâtre et documentaires mettent en scène la souffrance, le mal-être, les terribles frustrations et drames qui l'habitent. Sorti au printemps, le film *Corporate*, un thriller réalisé par Nicolas Silhol, met en scène, à travers le suicide d'un salarié, les violences managériales. Les médias relatent les suicides, et les politiques publiques égrènent les mesures contre les risques psychosociaux. Les syndicats dénoncent le harcèlement, les pressions qui conduisent au burn-out... sans remettre pour autant en cause la subordination. Celle-ci paraît indéboulonnable.

Certains pensent d'ailleurs qu'il faut, dans le cadre de la guerre économique sans cesse évoquée, demander encore plus aux salariés coincés par la subordination : augmenter les durées de travail, diminuer les effectifs (notamment dans le secteur public) et repousser l'âge de la retraite. Ils rejoignent la position du Mouvement des entreprises de France (Medef), qui veut diminuer la hiérarchie des contreparties de la subordination, plaidant pour un dégonflement du code du travail, jugé trop complexe mais surtout trop protecteur pour les salariés, un moindre rôle des médecins et inspecteurs du travail, une réduction des droits des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)...

C'est dans ce sens qu'on peut interpréter la loi El Khomri, qui, préconisant entre autres une inversion de la hiérarchie des normes, affaiblit les salariés dans le rapport de forces et la négociation. Pour le Parti socialiste, imposer aux directions d'entreprise des limites à leur pouvoir et



SABIEN WITTEMAN. - « Cage », 2013

à leur autorité aurait un côté « ringard » et surtout risquerait de nuire à l'efficacité du travail, qui ne pourrait se développer que dans un cadre plus libéral. Il a ainsi cédé à l'idéologie patronale, considérant qu'il faut se fonder sur une défiance a priori à l'égard des salariés et trouver les modalités organisationnelles pour les tenir, les contraindre avant tout.

La nouvelle loi sur le travail prévue pour cet été sous la présidence de M. Emmanuel Macron renchérit pour « libérer » les directions d'entreprise des rigidités qui les empêchent de licencier et d'embaucher ainsi que pour négocier les conditions de travail et d'emploi « *au plus près des réalités du terrain* », là où la négociation est précisément la moins avantagieuse pour les salariés...

Il existe depuis un certain temps un courant qui se veut porteur d'innovations significatives dans ce sens. Ce sont les entreprises « libérées », découvertes par le grand public à l'occasion du documentaire *Le Bonheur au travail*, réalisé par Martin Meissonnier et diffusé sur Arte fin 2014. Depuis, le terme d'entreprises « libérées » (que certains rebaptisent désormais « libérantes ») fait florès. Ces entreprises mettent en place l'horizontalité, l'« holocratie » (l'organisation en cercles de décision), les méthodes « agiles », la diminution de la ligne hiérarchique, etc. Autant de pratiques censées témoigner de leur postulat de base, celui d'une confiance a priori envers les salariés qui conduit à les laisser s'autodiriger. Quelques-unes servent de modèles : Favi, Poul, Chronoflex, Harley-Davidson, le ministère belge de la Sécurité sociale, etc. Elles inspirent nombre de managers de grandes entreprises qui s'imaginent « libérées ».

Mais, pour l'essentiel, ce label est conçu et appliqué par les dirigeants de ces entreprises, et on ne dispose guère d'enquêtes sociologiques approfondies sur ces méthodes organisationnelles. Compte tenu des évolutions antérieures, on est en droit de se demander si l'on ne se trouve pas devant une énième innovation managériale destinée à convaincre les salariés de la bonne volonté des dirigeants d'entreprise et de leur capacité de faire toute sa place à la ressource humaine.

Cette emphase sur les capacités d'auto-organisation des salariés viserait cette fois à faire l'économie d'une grande partie de la hiérarchie intermédiaire. Les dirigeants font alors le pari que les salariés sont suffisamment cadrés par les « bonnes pratiques » ou les protocoles, et suffisamment convaincus de leur effica-

cité afin de ne plus avoir besoin de managers de proximité rémunérés pour jouer le rôle d'encadrement.

Les conditions de la « libération du travail » ne peuvent pas être décrétées unilatéralement par les dirigeants, même s'ils se considèrent comme habilités à représenter, à eux seuls, l'entreprise – il est significatif que le Centre national du patronat français (CNPF) ait changé de dénomination, en 1998, pour s'appeler Mouvement des entreprises de France, Medef. Pour l'heure, la modernisation à l'initiative managériale (que ce soit sous forme d'entreprises « libérées » ou de plates-formes numériques) consiste surtout à faire assumer par les salariés nombre de charges et de responsabilités qui revenaient auparavant aux employeurs, sans pour autant desserrer les contraintes de la subordination.

Une réelle contribution des salariés à la définition de leurs méthodes de travail et des critères d'efficacité qui le déterminent suppose qu'on leur reconnaisse le droit et la légitimité de développer un rapport à leur travail et à leur entreprise fondé sur leur professionnalité et sur leur expérience. C'est la condition indispensable pour libérer l'inventivité, la créativité, la réactivité, mais aussi pour rompre avec le mal-être qui accompagne la mise au travail infantilisante et irrespectueuse du management moderne sous ses différentes formes.

Disons-le d'emblée, il n'existe pas, pour l'heure, de modèle alternatif sur lequel se fonder pour avancer. Il faut l'inventer. Cela ne peut se faire qu'avec la mobilisation de l'intelligence collective des salariés sur leurs lieux de travail – autrement dit, hors du cadre d'une subordination qui paralyse et anesthésie toute velléité d'innover, en raison de l'épée de Damoclès qu'elle fait tourner au-dessus de chaque salarié. Et cela ne peut avoir lieu dans des

entreprises coupées de ceux à qui les biens et les services produits sont destinés.

On pourrait donc imaginer l'instauration de conseils d'entreprise où siègeraient non seulement des salariés en tant que professionnels, mais aussi des représentants des consommateurs et des citoyens porteurs de préoccupations environnementales qui devraient contribuer à la définition de la qualité des biens et services tout en étant sensibilisés aux conditions de leur production.

Pour que le travail constitue une activité socialisatrice et citoyenne, qu'il crée des emplois et alimente des logiques de consommation respectueuses des personnes comme de la nature, il nous faut donc impérativement commencer à regarder la subordination à travers un autre prisme et la « dénaturaliser ».

On dira que c'est chimérique, utopiste, et qu'il faut avoir le « courage du pragmatisme ». Ce serait oublier que la réalité à laquelle nous sommes confrontés découle d'une succession de constructions et de choix sociaux antérieurs. En inventer d'autres est légitime, possible et urgent.

DANIÈLE LINHART.

(6) Cf. *La Comédie humaine du travail*, Erès, 2015.(7) « Je ne mets pas en cause l'importance du travail, mais je relativise sa place car il va se raréfier. (...) J'observe aussi que des gens aspirent à moins travailler, car le travail les broie », Benoît Hamon : « Le revenu universel est la nouvelle protection sociale », *Le Monde.fr*, 4 janvier 2017.(8) Cf., par exemple, Denis Jacquet et Grégoire Leclercq, *Ubérisation. Un ennemi qui vous veut du bien ?*, Dunod, Malakoff, 2016.(9) Cf. l'entretien de Jérôme Pimot avec Rachida El-Azzouzi, « Germinal au royaume des plates-formes numériques ? », *Mediapart*, 14 décembre 2016 (vidéo); et Julien Brygo et Olivier Cyran, *Boulots de merde ! Du cirque au travail, enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers*, La Découverte, 2016.

Aux antipodes de l'autoentrepreneuriat

D'AUTRES plaident pour un affaiblissement de la place qu'a prise le salariat dans la société via la diminution de la durée du travail (c'est la revendication notamment du Parti communiste français) ou via le revenu universel, qui permettrait aux individus de ne pas dépendre exclusivement de leur salaire (comme le préconisait M. Benoît Hamon, candidat socialiste à l'élection présidentielle [7]). Dans cette optique, il s'agit de desserrer petit à petit le joug du salariat, en diminuant son envergure et la place qu'il occupe dans la vie des individus. Il s'agit de limiter l'emprise quantitative des contraintes qui le définissent.

Ils restent dans la même logique que les directions d'entreprise qui souhaitent mobiliser les travailleurs en dehors du lien salarial – avec la volonté pour ces dernières d'alléger leurs « charges » et leurs responsabilités. Elles cherchent à réduire, à leur façon, le « joug » que représentent pour elles les droits et les garanties qui constituent l'autre versant du salariat. Elles s'évertuent ainsi à faire fructifier les compétences d'individus « capables de s'assumer eux-mêmes », de faire face par leurs propres moyens aux risques qu'ils encourent, tout en les verrouillant par des contraintes suffisamment fortes pour garantir le profit.

Cela s'opère sous la forme de l'auto-entrepreneuriat et notamment de l'économie de plate-forme numérique (comme Uber). Mais ces travailleurs présentés comme amoureux de la liberté et de l'aventure, de l'audace et de la flexibilité (8) se voient imposer des types bien précis de matériel (voiture, vélo), des tenues vestimentaires bien spécifiées et même des scripts d'interactions verbales qu'ils sont obligés de respecter sous peine d'amende. Les plates-formes fixent également les tarifs à pratiquer, les font évaluer par les clients et n'hésitent pas à sanctionner leurs « collaborateurs », usant ainsi d'un pouvoir disciplinaire (9). Tout indépendants qu'ils paraissent être, les « par-

tenaires » de la plate-forme Deliveroo doivent par exemple payer une amende s'ils refusent plus de trois appels du service clients pendant leurs horaires d'activité. Règle similaire pour les chauffeurs d'Uber, qui doivent pourtant s'acquitter seuls de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des cotisations fiscales et sociales, de l'essence et de l'achat de la voiture...

Il se trouve que 87 % des travailleurs en emploi sont salariés. Il y a ainsi des raisons de s'étonner que soit systématiquement ignorée la voie de modernisation qui consisterait à conserver (voire à renforcer) les aspects positifs du salariat tout en le libérant de cette dimension aliénante que constitue la subordination.

Pourquoi s'interdire de prendre pour cible cette contrainte archaïque et illégitime de subordination qui est source de souffrance et qui ne contribue pas, loin de là, à la qualité, à l'efficacité du travail ? Pourquoi s'interdire de déconnecter subordination d'un côté et garanties, protections sociales de l'autre, quand bien même elles se sont construites ensemble ?

Du reste, le patronat lui-même commence à intégrer ces réflexions. En effet, les chefs d'entreprise les plus éclairés ont conscience des limites des méthodes managériales actuelles, qui s'avèrent inefficaces pour assurer la performance des entreprises françaises face à la concurrence. Celles-ci ne peuvent en aucune façon prétendre gagner la compétition par les coûts : elles ne feront jamais mieux que les entreprises des pays en développement à bas coût de main-d'œuvre. Elles doivent par conséquent miser sur la qualité de l'engagement des salariés, leur intelligence et leur expérience collective, leur force de proposition pour améliorer les modalités de travail, pour donner toute sa place au renouvellement des idées, des produits, pour satisfaire de façon plus authentique les besoins des consommateurs et intégrer d'autres impératifs que ceux de la rentabilité à court terme.

MONDE diplomatique

MANUEL D'ÉCONOMIE critique

9€

VERSION NUMÉRIQUE

- Toute l'iconographie du manuel imprimé
- Cinq graphiques interactifs inédits
- Version e-book à télécharger

www.monde-diplomatique.fr/t/manuel_eco_ebook

Nous sommes

Faut-il modifier le vivant en changeant l'information que les organismes se transmettent d'une génération à l'autre : leur patrimoine génétique ? On dispose désormais d'outils permettant d'intervenir sur les génomes d'une manière dirigée et précise, ce que la nature fait de façon aléatoire. Plutôt que l'extase ou l'effroi, cette perspective appelle une réflexion rationnelle : pour qui et pour quoi faire ?

PAR BERNARD DUJON *

«**ÊTES-VOUS** pour ou contre ? » Dans le domaine de la génétique, et plus particulièrement celui des modifications dirigées des génomes, cette question-couperet supplante souvent les autres. Elle se pose avec une insistance plus stridente encore depuis la mise au point de nouveaux outils moléculaires, appelés Crispr, qui permettent de couper, d'éliminer ou de remplacer des séquences bien précises du génome avec facilité. En théorie, ces méthodes ouvrent des champs d'application illimités. Mais peut-on vraiment savoir ce qu'il faut en penser avant de comprendre ce dont il s'agit ?

Modifier un génome consiste à remplacer de façon ciblée un gène ou un fragment de gène par un élément – un morceau d'ADN – destiné à le réparer ou, au contraire, à l'inactiver. En laboratoire, les chercheurs utilisent ce procédé depuis déjà plusieurs décennies, mais avec des outils moléculaires dont la manipulation plus laborieuse limitait l'usage. Il ne faut pas confondre la modification dirigée des génomes – en anglais *genome editing* (1) – avec la simple transgénèse, qui consiste, elle, à insérer un gène additionnel dans un génome, en espérant qu'il confère un caractère nouveau à la cellule ou à l'organisme, mais sans cibler délibérément son emplacement d'insertion précis (locus). Les organismes génétiquement modifiés (OGM), qui soulèvent tant de questions, ou la thérapie génique sous sa forme initiale relèvent de la transgénèse. Dans le cas du *genome editing*, seul le locus ciblé doit être modifié et ce de façon dirigée (lire l'encadré page 23).

Les outils moléculaires utilisés existent à l'état naturel ou proviennent de simples assemblages d'éléments naturels, car la nature ne se prive pas de remodeler les génomes. Elle le fait même en permanence. Les phénomènes de transgénèse comme les insertions ciblées ou les mutations aléatoires sont des processus courants sans lesquels nous n'existerions pas. Ces dernières décennies, la recherche a mis en évidence dans tous les génomes étudiés, y compris le nôtre, des traces de gènes provenant d'autres organismes, acquis par transgénèse dans les lignées

* Professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie et à l'Institut Pasteur, membre de l'Institut de France (Académie des sciences).

ancestrales. Les mécanismes responsables de ces transferts ne sont pas encore bien compris, mais ils jouent certainement un grand rôle dans l'évolution biologique.

Par exemple, le génome de la patate douce, *Ipomoea batatas*, contient et fait fonctionner des groupes de gènes provenant de la bactérie *Agrobacterium* (2). D'ordinaire, cette dernière vit en symbiose avec les légumineuses et leur permet de fixer l'azote atmosphérique. Mais avec la patate douce il n'y a pas de symbiose. Les gènes de la bactérie ont intégré le génome d'une plante ancestrale par transgénèse naturelle et sont maintenant transmis de génération en génération dans toutes les variétés de patate douce. Nous consomons donc depuis des siècles une plante transgénétique naturelle. Autre exemple : on sait maintenant qu'un élément aussi important pour les mammifères – et donc nous-mêmes – que le placenta provient également d'un transfert de gène. Les syncytines, protéines essentielles à la formation de cette structure sans laquelle les fœtus ne sauraient se développer, doivent leur synthèse à des gènes que nos lointains

ancêtres ne possédaient pas. Ils les ont acquis lors d'infections par des virus analogues aux rétrovirus actuels qui, comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), présentent la particularité d'insérer leur propre génome dans celui de la cellule infectée. Dans le cas du placenta, le gène viral qui servait à produire l'enveloppe du virus a été capturé par la cellule infectée de la lignée germinale et, après évolution, a servi à la synthèse de syncytines chez les descendants.

Le phénomène de transgénèse existe également chez les micro-organismes. Le système Crispr lui-même n'est pas autre chose qu'une sorte de mécanisme d'immunité des bactéries contre les virus qui les infectent. Mais, plutôt que d'une mémoire cellulaire limitée à une seule génération comme celle de notre propre système immunitaire, les bactéries disposent d'une mémoire moléculaire transmissible aux générations suivantes. Celles qui survivent à une infection intègrent dans leur propre génome au locus Crispr des copies de courtes séquences d'ADN correspondant au virus. Elles peuvent ainsi les transmettre à leur descendance, qui reconnaîtra et détruira les nouveaux virus de la même famille. L'acquis devient héréditaire. C'est ce système que les chercheurs utilisent maintenant pour modifier des génomes après avoir remplacé les fragments des virus par des fragments des gènes que l'on souhaite cibler. Mais, alors que ces phénomènes se produisent de manière aléatoire dans la nature, on peut les diriger en laboratoire.

Cette action humaine sur le matériel génétique est-elle vraiment nouvelle ? Par les méthodes utilisées assurément ; par les

résultats obtenus, non. Depuis des millénaires, l'humanité n'a cessé d'agir sur les génomes par l'élevage et l'agriculture. Sans oublier les animaux de compagnie : l'incroyable diversité des races de chien que nous avons sélectionnées n'existerait pas sans les instabilités du génome du loup. Il s'agissait évidemment d'une action empirique, dont les mécanismes n'étaient pas connus des opérateurs, mais les génomes n'en étaient pas moins modifiés à un point tel que les races animales et les variétés végétales que nous utilisons et côtoyons aujourd'hui n'ont plus grand-chose en commun avec leurs ancêtres naturels.

Le blé, par exemple, est un hybride entre deux ou trois – selon les variétés – céréales oubliées depuis longtemps. Au fur et à mesure des sélections empiriques, les rendements augmentaient, les propriétés des farines s'amélioraient et se diversifiaient. On ne sait toujours pas

aujourd'hui précisément combien de gènes ont été modifiés ni comment. Mais ils le furent. Pour le maïs, les chercheurs ont pu reconstituer les sélections effectuées depuis la téosinte des populations indiennes, principalement en agissant sans le savoir sur des gènes dont on ignorait alors jusqu'à l'existence. Mais en agissant quand même. Il en va de même pour les vaches laitières, les chevaux, les porcs, etc., sélectionnés pour leurs performances et qui n'ont, évidemment, pas exactement les mêmes gènes que leurs ancêtres naturels. Comme pour les souches de levure utilisées en brasserie ou en fermentation viticole : il s'agit pour la plupart d'hybrides complexes sélectionnés empiriquement et qui peuvent porter des gènes étrangers aux *Saccharomyces* d'origine. Dans tous ces cas, on n'a pas utilisé de mutagenèse ou de transgénèse artificielles ; on a seulement récolté celles que la nature produisait.

Phénomènes naturels

Tous les génomes se modifient en permanence, et pas seulement sur le long terme. Ils changent à chaque génération – celui des humains en particulier. En comparant la séquence intégrale du génome d'un nouveau-né à celles de ses deux parents, on peut identifier avec une extrême précision toutes les mutations apparues en une génération au cours du processus reproductif. Des centaines d'analyses de ce type ont fourni des résultats troublants : nous sommes tous des mutants ! Plus précisément, chaque nouveau-né porte en moyenne une cinquantaine de mutations ponctuelles, c'est-à-dire des changements limités à un petit nombre de nucléotides, voire à

un seul. Le plus souvent, ces altérations n'ont heureusement pas d'effet délétère. Mais ce n'est pas tout : à chaque nouvelle génération, des segments plus ou moins longs d'ADN disparaissent, se déplacent ou se dupliquent. Ils peuvent porter des gènes ou des fragments de gènes qui ainsi disparaissent, se multiplient ou changent d'environnement

(1) La traduction française « édition de génomes » est trompeuse car les verbes « éditer » et *to edit* n'ont pas exactement le même sens. Le français insiste sur la mise en forme, l'anglais sur les corrections.

(2) Les références scientifiques sont consultables sur notre site Internet, www.monde-diplomatique.fr/57629

Glossaire

ADN. Acide désoxyribonucléique. Cette longue molécule en forme de double hélice constitue le support de l'information génétique. Les chromosomes sont constitués d'ADN enroulé autour de protéines appelées histones.

Bases nucléotidiques. Tout au long des deux brins qui forment l'armature de la molécule d'ADN se succèdent quatre types de composants (adénine, guanine, cytosine, thymine), appelés bases nucléotidiques. Celles-ci sont associées deux à deux et leur enchaînement constitue la séquence de l'information génétique.

Gène. Fragment de la séquence d'ADN déterminant un des caractères héréditaires d'un organisme.

Génome. Information génétique contenue dans l'ensemble des paires de chromosomes, vingt-trois dans le cas des humains.

Locus. Emplacement précis sur une chaîne d'ADN, qui peut être celui d'un gène.

Nucléases. Enzymes qui coupent les brins d'ADN. Il en existe de nombreuses variétés à l'état naturel dans les organismes vivants, mais elles peuvent également être synthétisées en laboratoire. Celles qui coupent en un point précis sont utilisées comme outils par le génie génétique.

Séquencer un gène. Déterminer l'enchaînement nucléotidique exact, ce qui permet de déduire la séquence des acides aminés de la protéine correspondante.

Dernier pas

PAR JACQUES TESTART *

LE TERME « eugénisme » a été inventé à la fin du XIX^e siècle par Francis Galton, un anthropologue cousin de Charles Darwin, pour définir la « science de l'amélioration des races ». L'infanticide, la gestion des mariages, la stérilisation, l'extermiation ou l'avortement risquent bientôt d'apparaître comme de bien piètres moyens pour améliorer la qualité humaine au regard des apports de la génétique moléculaire, alliée à l'informatique et à la biologie cellulaire.

La période récente a vu l'irruption de technologies génétiques complexes dont les pouvoirs, fascinants et redoutables, ont été popularisés par les médias : le Crispr-Cas9, « ciseau génétique », et le *gene drive*, ou « forçage génétique ». Un premier essai chinois ayant utilisé la technologie Crispr en 2015 pour réparer des embryons humains anormaux a accéléré l'autorisation de projets de recherche dans plusieurs autres pays dont le Royaume-Uni et les États-Unis. La perspective eugénique est largement évoquée, comme s'il était acquis que cette « édition du génome » (lire l'article ci-dessus) puisse être parfaitement maîtrisée, une condition impérativement préalable à toute application humaine. Or un spécialiste l'explique : « Les techniques d'édition entraînent des dommages collatéraux. D'autres portions du génome que celles ciblées sont ainsi modifiées, sans que l'on comprenne toujours pourquoi ou que l'on puisse toujours en prédire l'existence. [De plus], les vecteurs utilisés, qu'il s'agisse de bactéries, de particules ou même d'une micro-injection, sont destructifs comme un bulldozer qui essaierait de venir faire de la dentelle dans votre cuisine : le stress induit laisse des traces incontrôlées, sous forme de mutations et d'épimutations (1) ... » D'autres rares critiques modèrent les annonces d'une amélioration prochaine du génome humain (2).

* Biologiste, directeur honoraire de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

À l'automne 2016 paraissait un résultat scientifique qui nous semble au moins aussi important, mais qui fut largement ignoré. Cette recherche démontre qu'il est possible de fabriquer des cellules « reproductrices » – c'est-à-dire des gamètes – en grand nombre grâce à la réorientation fonctionnelle de cellules prélevées dans la queue d'une souris, c'est-à-dire de fabriquer des embryons en quantité illimitée (3). Tout a commencé en 2005, quand le Japonais Yamana Shinya a découvert que des cellules normalement chargées par l'organisme d'une fonction spécifique (cellules de peau, du sang...) pouvaient être « recyclées » en cellules capables d'une fonction différente (cardiaque, rénale, nerveuse, etc.). L'ADN, qui est le même dans toutes les cellules d'un individu, reste susceptible de s'activer différemment tout au long de la vie pour mobiliser des compétences spécialisées, lesquelles sont éteintes parce que non nécessaires dans l'organe où ces cellules se trouvent. Il faut pour cela ramener ces dernières à l'état de cellules à potentiel multiple, ou cellules pluripotentes, avant de les différencier dans la fonction voulue.

CETTE DÉCOUVERTE, qui a valu le prix Nobel de médecine à Yamana en 2012, montre que les cellules somatiques (cellules qui constituent le corps) peuvent acquérir des compétences comparables à celles des cellules embryonnaires pour recomposer des organes défaillants, et elle donne déjà lieu à de nombreux essais thérapeutiques.

La question s'est bientôt posée de l'éventualité de transformer ces mêmes cellules somatiques en gamètes, une hypothèse condamnée a priori par le postulat ancien qui sépare absolument le soma (lignée de toutes les cellules pour le fonctionnement du corps) et le germe (lignée des gamètes pour la procréation). En quelques années, une série de travaux menés chez la souris ont marqué des avancées importantes dans la transformation in vitro de cellules somatiques en cellules reproductrices, mais sans parvenir à la production de nouveau-nés,



ON REVIENT DE LOIN
OPÉRATION CORREA 2
UN FILM DE PIERRE CARLES ET NINA FAURE

Après *Les ânes ont soif*, Le second volet du feuilleton documentaire *Opération Correa*. Une enquête stimulante en Équateur, dix ans de politique antilibérale en action.

ENFIN EN DVD

Disponible sur le site WWW.CP-PRODUCTIONS/BOUTIQUE et en librairies. Établissements scolaires, syndicats, bibliothèques... pour nous contacter : CONTACT@CP-PRODUCTIONS.FR

DE LA RÉVOLUTION GÉNÉTIQUE

tous des mutants



MISHA MOST. - « Run DNA » (ADN de la course), 2016

génomique de façon apparemment aléatoire. Au total, ces mutations dites structurales impliquent un nombre de nucléotides beaucoup plus important que les mutations ponctuelles. Le génome s'en trouve donc significativement modifié, mais, la plupart du temps là

encore, sans conséquence néfaste. Certaines de ces mutations s'avèrent en revanche délétères et conduisent, par exemple, à des déficiences mentales graves ou à des cas d'autisme. C'est par rapport à ces phénomènes naturels qu'il faut replacer les modifications dirigées

des génomes ainsi que les espoirs ou les craintes qu'elles peuvent susciter.

Si, avec les outils moléculaires actuels, les chercheurs sont en principe capables de modifier précisément et de manière ciblée les gènes qu'ils désirent, pourquoi le faire et dans quelles conditions ? Les cas des maladies monogéniques héréditaires, comme les bêta-thalassémies ou la mucoviscidose, qui résultent chacune d'une mutation causale connue dans un gène bien défini transmise de génération en génération, paraissent simples. En appliquant la technologie Crispr, on a réussi récemment à corriger une mutation de ce type dans des cellules sanguines souches prélevées chez un patient thalassémique. On peut dès lors imaginer, après tous les contrôles nécessaires, réinjecter ces cellules modifiées au patient comme traitement de son affection. L'affaire alors se complique : si le traitement réussit, faut-il le reproduire à chaque génération à tous les membres de la famille ou envisager de modifier la lignée germinale pour éradiquer la maladie ? La réglementation s'y oppose dans beaucoup de pays, et la convention internationale d'Oviedo a été signée en ce sens en avril 1997. Toutefois, si les progrès de la recherche se poursuivent au rythme actuel, on peut parier que la question ne manquera pas de se poser de nouveau. Le véritable problème tient à ce que les chercheurs ne sont pour le moment pas en mesure de prédire toutes les conséquences d'un changement pourtant limité d'un seul gène.

Dans le cas de maladies génétiquement plus complexes comme les cancers, par exemple, agir sur les génomes ouvre d'immenses espoirs. On a par exemple réussi à modifier génétiquement des globules

blancs (lymphocytes) de façon à leur faire cibler et tuer spécifiquement des cellules cancéreuses. Des premiers essais réalisés sur des enfants leucémiques ont abouti à des rémissions. Au-delà des cancers, la thérapie génique s'oriente maintenant vers ces nouvelles technologies. La principale difficulté d'application des modifications dirigées des génomes à usage thérapeutique humaine consiste à s'assurer que seul le gène ciblé est modifié et que d'autres altérations non désirées ne se sont pas produites ailleurs pendant le processus. Ce problème existe avec les outils Crispr comme avec les précédents, mais les techniques de contrôle progressent à très grande vitesse.

Il faut enfin s'interroger sur l'utilité générale des modifications de génomes. Dans le domaine des plantes, on assiste à une prolifération de constructions génétiques d'intérêt variable, parfois seulement

ornemental. Certaines au contraire conduisent à des améliorations agronomiques propres à résoudre des problèmes alimentaires. Mais se pose immédiatement le problème de l'accès aux graines ; car, si les gènes naturels ne peuvent pas être brevetés, il n'en va pas de même des lignées portant les gènes modifiés ni des méthodes qui permettent ces modifications. Aux États-Unis, la technologie Crispr fait l'objet d'une bataille juridique. Les enjeux potentiels aiguissent les appétits.

Alors, pour ou contre ? Pour, si agir sur les génomes se fait dans l'intérêt du plus grand nombre et en particulier des plus nécessiteux. Contre, si agir sur les génomes se fait uniquement pour le bénéfice de quelques-uns. Le problème n'est plus scientifique, mais économique, juridique et politique.

BERNARD DUJON.

Agir sur le génome

COMMENT intervenir sur un gène précis dans l'immensité d'une molécule d'ADN ? Grâce à des outils moléculaires appelés nucléases, qui reconnaissent la séquence recherchée et coupent les deux brins de l'ADN à son endroit précis.

Ce mode opératoire est devenu possible avec la découverte en 1985 des méganucléases des levures, puis la construction de nucléases artificielles dites « à doigt de zinc » au milieu des années 1990, et de celles dérivées d'activateurs bactériens en 2010. L'utilisation depuis quelques années des nucléases bactériennes « Cas » (acronyme de « Associé à la séquence Crispr ») facilite grandement l'ingénierie génétique. Crispr est l'acronyme de Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats, une périphrase énigmatique dont l'équivalent français – « courtes répétitions palindromiques groupées et régulièrement intercalées » – évoque peut-être davantage les expérimentations littéraires de Georges Perec que la génétique moléculaire.

Ces nucléases sont soit injectées dans les cellules vivantes, soit, plus généralement, synthétisées par ces dernières après qu'on leur a fourni de façon transitoire les gènes correspondants. Une fois la molécule d'ADN clivée à l'endroit recherché, on peut choisir le type de réparation que l'on souhaite en fonction du but désiré. Par exemple, inactiver un gène délétère en laissant le recollage se faire sans guide. Ou, au contraire, réactiver un gène défectueux en fournissant à la cellule un segment d'ADN portant la bonne séquence. Ou encore modifier le fonctionnement ou le produit de tel ou tel gène en fournissant des segments d'ADN construits à dessein. Le choix est illimité. Avant d'utiliser les cellules génétiquement modifiées, on s'assure par reséquençage intégral du génome (ou des procédés dérivés) que la modification recherchée est bien présente et qu'aucune autre altération accidentelle du génome n'est détectable.

B. D.

vers la sélection humaine

jusqu'à la dernière publication japonaise, qui démontre la faisabilité de cette stratégie. Une telle passerelle induite entre *soma* et *germen* constitue un acquis considérable pour la connaissance fondamentale et la recherche, mais elle porte aussi des promesses d'intervention sur l'animal ou l'homme. Les scientifiques impliqués dans cette fabrication de gamètes demeurent peu bavards sur d'éventuelles applications humaines, évoquant seulement de possibles ouvertures pour la conservation des espèces animales menacées et la perspective de conjurer la stérilité de personnes ne produisant pas de gamètes. L'une des rares publications en langue française ayant relayé l'article des Japonais évoque des applications humaines « dans dix à vingt ans », qui pourraient concerner l'aide à la procréation des personnes stériles ou des homosexuels, ou encore l'autoprocréation (4).

L'énorme question éthique est absente : quelles conséquences eugéniques si on parvient à fabriquer des gamètes humains en abondance ? Il semble que la sélection des humains qui pourrait en découler échappe aux journalistes comme aux élus, aux comités d'éthique et même aux propagandistes du transhumanisme. Tous n'envisagent la modification de l'espèce, pour la condamner ou pour la souhaiter, que par la modification active du génome de l'embryon – d'où la mobilisation médiatique et éthique autour des techniques d'édition du génome.

Pourtant, une « simple » sélection, rigoureuse et étendue, serait susceptible de conduire au modelage de l'espèce, sans s'accompagner des risques inhérents aux manipulations pour modifier le génome, risques qui viennent d'être montrés pour Crispr (5). C'est par la sélection que l'homme a obtenu des animaux et des plantes conformes à ses besoins. Et, si de très nombreuses générations ont été nécessaires pour une « amélioration » réalisée empiriquement à partir des performances de vivants adultes, l'outil génétique disponible aujourd'hui, ainsi que la profusion prévisible des cibles embryonnaires, permettrait la modification de l'espèce humaine en quelques générations.

Actuellement, le diagnostic préimplantatoire (DPI) permet le tri parmi les quelques embryons issus d'une fécondation in vitro (FIV) afin d'en retenir un (ou plusieurs) qui ne porte pas un caractère génétique redouté et de le transplanter dans l'utérus de la future mère. Cette pratique est limitée par des considérations éthiques (surtout en France), mais principalement par la pénibilité des actes médicaux nécessaires à la FIV d'une part et par le faible effetif d'embryons disponibles d'autre part. Depuis 1994, la loi française de bioéthique a réservé le DPI aux cas de couples « susceptibles de transmettre une maladie particulièrement grave et incurable au moment du diagnostic ». En réalité, les comités locaux d'éthique ont élargi progressivement les indications médicales, depuis les maladies monogéniques (mucoviscidose, myopathie), lesquelles permettent aussi l'interruption de grossesse, jusqu'à des maladies moins graves, comme l'hémophilie, ou même à des situations de risque génétique (en particulier les risques de cancer) au déterminisme complexe et largement imprévisible parce que impliquant de nombreux gènes et des facteurs environnementaux. C'est surtout la crainte motivée de transmission d'une grave pathologie qui amène actuellement des couples à recourir à la FIV-DPI : peu de personnes accepteraient ces servitudes médicales pour choisir le sexe d'un enfant, comme on peut le faire aux États-Unis, ou pour éviter son strabisme, comme cela a déjà eu lieu au Royaume-Uni.

Il faut imaginer le bouleversement à venir si la réalisation de la FIV n'imposait plus d'actes médicaux pénibles sur les femmes (sauf un prélèvement de tissu cutané) et si elle permettait simultanément l'élimination de nombreux traits génétiques réputés indésirables, voire la sélection de traits désirés. Il y a toutes les raisons de croire que ce qui fut possible chez la souris le sera dans notre espèce, et l'enjeu immédiat de la recherche va être d'optimiser les conditions expérimentales afin de rendre possible l'application biomédicale de la fabrication des gamètes. D'abord augmenter le rendement cellulaire, qui est actuellement d'environ un ovule obtenu pour mille cellules de peau, un rapport très faible mais classique dans

les expériences pionnières. Ainsi, s'il a fallu d'innombrables cellules il y a vingt ans pour cloner la première brebis Dolly, cette performance a été depuis reproduite à des dizaines de milliers d'exemplaires, chez de nombreuses espèces. Ensuite, et c'est le plus important, vérifier que les reversions imposées aux cellules et les manipulations nécessaires n'ont pas d'effets susceptibles de retentir sur la normalité et la santé de l'enfant à naître.

RAPPELONS QUE, si les cellules manipulées d'un individu (de banales cellules de peau) possèdent toutes le même génome, les gamètes qui en seraient issus sont tous différents pour avoir subi les mécanismes de la méiose (division cellulaire) : les chromosomes en provenant sont distribués aléatoirement dans chaque gamète, si bien qu'il est impossible que la même composition génétique se retrouve dans deux ovules ou dans deux spermatozoïdes issus de la même personne. Ainsi, les embryons « faux jumeaux » qui seraient produits en abondance constitueraient une population hétérogène propice à une démarche sélective. L'outil informatique décèle des situations de plus en plus nombreuses où la description de l'ADN est corrélée avec des probabilités : on constate que telle configuration d'un gène ou d'un ensemble de gènes correspond plus ou moins souvent à telle caractéristique de la personne, sans que soit connue la causalité biologique entre ces éléments. C'est dans ce champ que le DPI peut trouver des développements sans limites pourvu que les embryons testés soient abondants.

On peut penser que, dès qu'une méthodologie efficace, indolore et sécurisée sera proposée pour choisir un enfant parmi tous ceux qui auraient été possibles, l'afflux des couples saturera les services biocliniques. Les patientes étant dispensées des servitudes actuelles (stimulations hormonales, dosages sanguins, échographies, ponction ovarienne), un véritable criblage des génomes embryonnaires deviendrait possible, afin d'en comparer chaque aspect à celui du « génome normal » – lequel n'existe pas naturellement, puisque tout individu est porteur de plusieurs gènes potentiellement pathologiques –, et les cri-

ters choisis devraient largement converger vers une norme médicale ou sociétale. Cette nouvelle sélection diffère de l'ancienne en ce qu'elle est demandée par les futurs parents plutôt qu'imposée. Mais ses critères de choix risquent d'être communs à tous les couples, comme le remarque le Conseil d'État en notant qu'un certain eugénisme peut résulter de la convergence de décisions individuelles. L'économie de la santé bénéficierait de la réduction attendue de la fréquence de graves maladies par la présélection des naissances, mais l'appréciation statistique de prédispositions génétiques au déterminisme complexe pourrait conduire à des désillusions, surtout individuelles. Dans ce processus de normalité fabriquée visant le « meilleur » du patrimoine biologique de l'humanité, les différences ou déviations par rapport à la norme, y compris la norme comportementale et les maladies mentales, devraient s'avérer intolérables. Les dérives autoritaires au nom du bien collectif ne sont pas exclues, tandis que le nivellement « par le haut » des génomes pourrait conduire, en quelques générations, à s'écarter de l'*Homo sapiens* selon les vœux des transhumanistes et au péril d'une réduction drastique de la diversité.

Toutes les étapes pour la sélection humaine sont désormais réalisées ou en voie de réalisation : – disposer d'ovules en grand nombre hors du corps féminin grâce à la reconversion de cellules somatiques (dont on vient juste de démontrer que c'est faisable) ; – savoir les féconder, cultiver quelques jours les embryons et prélever deux cellules sur chacun (c'est ce que font déjà la FIV et le DPI) ; – comparer le génome de ces cellules à un génome « normal » grâce à des algorithmes (le séquençage du génome entier est promis à court terme pour 1 000 euros) ; – identifier les génomes indésirables et éliminer ces embryons avec le « consentement éclairé » des géniteurs ; – transplanter in utero le « meilleur » embryon et conserver (cryopréservation)

les autres embryons acceptables pour des usages ultérieurs (nouvelle chance de grossesse, don à un autre couple ou à la recherche).

Le concept de l'eugénisme souffre aujourd'hui de deux caricatures opposées : les stérilisations obligatoires du premier tiers du XX^e siècle, et surtout les crimes de la période nazie, ont provoqué une « répulsion démocratique » qui réduit l'eugénisme à une politique autoritaire et nie ainsi le caractère potentiellement eugénique de toute pratique volontaire ; par ailleurs, l'exigence de protection de toute vie humaine, principalement par l'Église catholique, entraîne la qualification d'eugénisme pour tout acte éliminant un embryon ou un fœtus. Ainsi se trouve négligée une caractéristique essentielle de l'eugénisme : son potentiel de modification de l'espèce. C'est bien ce potentiel qui pourrait nourrir le tri embryonnaire, sans commune mesure avec l'avortement sélectif après diagnostic prénatal, lequel ne peut évaluer qu'un fœtus par an, et seulement au prix de souffrances morales et physiques. Comment des résolutions éthiques ou législatives seraient-elles capables de s'opposer à la revendication de procréer des enfants « de meilleure qualité » dès que la proposition en sera faite ?

Pourtant, c'est dans l'indifférence que se prépare la sélection des humains dans les éprouvettes des biogénétiens.

JACQUES TESTART.

(1) « Nouveaux OGM : "Le débat est manipulé" », entretien avec Yves Bertheau, *Pour la science*, n° 464, Paris, juin 2016.

(2) Sharon Begley, « Do CRISPR enthusiasts have their head in the sand about the safety of gene editing ? », 18 juillet 2016, www.statnews.com

(3) Hikabe Orié et al., « Reconstruction in vitro of the entire cycle of the mouse female germ line », *Nature*, n° 539, Londres, 10 novembre 2016.

(4) Elsa Abdoun, « Cellules de peau : elles peuvent faire des petits », *Science et Vie*, n° 1191, Issy-les-Moulineaux, décembre 2016.

(5) « CRISPR gene editing can cause hundreds of unintended mutations », *Phys.org*, 29 mai 2017.



LITTÉRATURES

AMÉRIQUES

EXIT RIGHT: The People Who Left the Left and Reshaped the American Century. – Daniel Oppenheimer
Simon & Schuster, New York, 2016, 403 pages, 28 dollars.

L'ouvrage s'intéresse à six personnalités dont l'engagement politique a débuté à gauche avant de se terminer à droite: Ronald Reagan fut un inconditionnel du New Deal avant de devenir le pourfendeur du «libéralisme» à l'américaine; Whittaker Chambers et James Burnham, passés respectivement du Parti communiste et du trotskisme à la droite pure et dure; Norman Podhoretz, prototype de l'intellectuel new-yorkais de gauche devenu la figure de proue du néoconservatisme; David Horowitz, imprécateur d'extrême gauche métamorphosé en fanatique de l'extrême droite; et Christopher Hitchens, électron libre embrigadé après le 11-Septembre dans la guerre contre l'«islamo-fascisme». Les parcours sont divers, et l'auteur, qui tente d'expliquer comment se «forment nos convictions», se refuse à établir une explication commune à toutes ces métamorphoses. Les portraits suggèrent néanmoins que les retournements de veste ne diminuent en rien l'ardeur de l'engagement. Les idéologies passent, le tempérament demeure.

IBRAHIM WARDE

AFRIQUE

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2017. L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique. – Commission économique pour l'Afrique

Nations unies, New York, 2017, 240 pages, téléchargeable gratuitement sur www.uneca.org

Ce rapport souligne une spécificité de l'Afrique: la croissance urbaine et la croissance industrielle y sont dissociées. La coordination par les pouvoirs publics nationaux et régionaux (plans de développement, cadres institutionnels, etc.) se révèle en effet insuffisante. Cela tient à la fois à l'hypercentralisation et à la mauvaise gestion des États. Nœud gordien: la faiblesse des infrastructures et le coût des transports. Le rapport évoque l'«hypertrophie anarchique des villes». Dense mais clair, le document présente plusieurs intérêts: des données sur les transformations structurelles; l'analyse de cas particuliers (par exemple, les plans de développement du Rwanda et de l'Afrique du Sud); et la mise en perspective des efforts réalisés pour construire des routes, des chemins de fer et soutenir les nouvelles technologies de l'information.

ANNE-CÉCILE ROBERT

GÉNOCIDE ET CRIMES DE MASSE. L'expérience rwandaise de MSF, 1982-1997. – Jean-Hervé Bradol et Marc Le Pape

CNRS Éditions, Paris, 2017, 274 pages, 25 euros.

Entre 1994 et 1997, les membres de Médecins sans frontières (MSF) présents au Rwanda, puis dans l'est du Zaïre, deviennent les témoins de massacres à grande échelle. Ancien président de MSF France, Jean-Hervé Bradol, qui était à Kigali en avril 1994, décrypte avec le sociologue Marc Le Pape ces événements, en s'appuyant sur les archives inédites de MSF et sur les témoignages – éprouvants – des humanitaires: «Secourir, c'était avant tout savoir identifier dans l'instant présent les interstices improbables dans lesquels se nichait encore un sentiment d'humanité au milieu de l'ordre, mais aussi du désordre, d'une campagne d'extermination.» Parmi les victimes figurent environ deux cents employés rwandais de MSF. Le 17 juin 1994, l'organisation demande aux Nations unies d'intervenir: «Un génocide appelle une réponse radicale, immédiate. On n'arrête pas un génocide avec des médecins.» La seule intervention étrangère concrète sera l'opération «Turquoise» menée par la France, qui permit aux génocidaires de s'échapper au Zaïre, au milieu des réfugiés hutus fuyant l'offensive des rebelles tutsis.

CÉDRIC GOUVERNEUR

MAGHREB

L'AFFAIRE KHIDER. Histoire d'un crime d'État impuni. – Tarik Khider

Koukou, Alger, 2017, 242 pages, 15 euros.

Le 3 janvier 1967, Mohamed Khider, l'un des neuf chefs historiques de la révolution algérienne, est abattu à Madrid. Après avoir rallié le président Ahmed Ben Bella à l'indépendance, il s'en était rapidement éloigné. Dès 1963, il démissionna de son poste de secrétaire général et de trésorier du Front de libération nationale (FLN), puis quitta l'Algérie tout en gardant le contrôle du «trésor du FLN», qu'il mit à disposition des opposants au nouveau régime. Tarik Khider s'appuie sur les notes de son père pour relater cette histoire: enfance pauvre à la casbah d'Alger, militantisme au Parti du peuple algérien (PPA), puis accession aux responsabilités aux côtés d'Hocine Aït-Ahmed (qui était également son beau-frère). L'auteur décortique aussi les dossiers des enquêteurs et nomme l'assassin, un truand lié à l'attaché culturel de l'ambassade d'Algérie à Madrid. Tout indique que le président Houari Boumediène ordonna à la Sécurité militaire cette élimination physique qui procède, depuis l'assassinat du leader nationaliste Abane Ramdane en 1957, de la panoplie des moyens utilisés par le FLN pour régler les conflits politiques internes.

AREZKI METREF

PROCHE-ORIENT

LE PEUPLE KURDE, CLÉ DE VOÛTE DU MOYEN-ORIENT. – Olivier Piot
Les Petits Matins, Paris, 2017, 221 pages, 16 euros.

Le Kurdistan irakien peut-il gagner son indépendance lors du référendum du 25 septembre prochain? Comment les Kurdes syriens, partisans du «communalisme démocratique», s'apprentent-ils à reprendre Rakka aux djihadistes avec la confiance des États-Unis? Par un travail de synthèse, cet ouvrage tente de répondre aux nombreuses questions que pose l'émergence géopolitique d'un peuple dispersé entre quatre États et coutumier des alliances improbables. Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) irakien de la famille Barzani a ainsi reçu tour à tour le soutien de l'Union soviétique, du chah d'Iran, de la Central Intelligence Agency (CIA), de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, de Saddam Hussein, d'Israël...

Très souvent dupes du grand jeu entre puissances, les Kurdes représentent désormais selon l'auteur «un pôle politique et militaire devenu central au Levant», en dépit du clivage majeur entre le PDK et les alliés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en Turquie et en Syrie. Pour lui, «les nouvelles générations kurdes portent un idéal laïque, démocratique et féministe qui (...) dessine en 2017 une carte idéologique inédite au Moyen-Orient».

PHILIPPE DESCAMPS

ISLAM POLITIQUES. Courants, doctrines et idéologies. – Sabrina Mervin et Nabil Mouline

CNRS Éditions, Paris, 2017, 231 pages, 22 euros.

Cet ouvrage collectif aborde, dans une perspective sociohistorique, plusieurs courants de l'islam (chiisme, wahhabisme, zaydisme, frémisme...) via la façon dont «s'imbriquent les doctrines et les idéologies, et comment elles sont mobilisées par les différents protagonistes». La capacité d'adaptation aux dynamiques nationales et régionales constitue un dénominateur commun, à l'exemple du sultanat d'Oman, «coincé entre l'Arabie saoudite et l'Iran», qui endosse le «rôle de médiateur» diplomatique dans la région en s'appuyant sur sa religion d'État, un ibadisme idéalisé et présenté comme une tradition de tolérance et de démocratie. Cette plasticité se retrouve chez les confréries soufies au Pakistan et en Irak, battant en brèche l'idée reçue d'une incompatibilité entre soufisme et «engagement de type islamiste», y compris djihadiste. Enfin, si la religion alaouite demeure méconnue, le régime syrien, selon l'ouvrage, «prend en otage sa propre communauté, accueillie à la loyauté pour assurer sa sécurité».

NICOLAS APPELT

LE MIROIR DES CHEIKHS. Musée et politique dans les principautés du golfe Persique. – Alexandre Kazerouni

Presses universitaires de France, Paris, 2017, 274 pages, 29 euros.

«Versailles émirien»: le projet du Louvre Abou Dhabi témoigne d'une tentation absolutiste. Le politiste Alexandre Kazerouni montre comment les familles régnantes lancent des projets de «musées-miroirs» conçus et réalisés par des Occidentaux, ceux-ci y réfléchissant «les attentes de leurs propres compatriotes». Ces «dispositifs artistiques à forte visibilité internationale» illustrent le brouillage de la frontière entre le privé et le public et le dédoublement de l'État via le contrôle d'agences se substituant aux employés des ministères nationaux. Les familles régnantes renforcent leur pouvoir par une médiatisation internationale et une exclusion, qui s'étend au-delà des projets de musées, des «classes moyennes fonctionnalisées» susceptibles de revendiquer une renégociation du pacte social. L'achat de marques (Louvre, Guggenheim) confère à ces lieux une visibilité dans la concurrence régionale (Abou Dhabi, Qatar) et répond en même temps à un besoin européen de définir le sens de l'islam.

N. A.

ASIE

L'INDE ANCIENNE AU CHEVET DE NOS POLITIQUES. L'art de la gouvernance selon l'Arthashastra de Kautilya. – Jean-Joseph Boillot
Le Félin, Paris, 2017, 122 pages, 12,50 euros.

Comment choisir ses ministres et «mettre à l'épreuve leur bonne moralité»? Comment «isoler le politique du religieux», ou éviter tout détournement de fonds publics? C'est à ces questions et à bien d'autres que répond l'Arthashastra, traité politique et militaire attribué à Kautilya, au IV^e siècle avant notre ère. Le spécialiste de l'Inde Jean-Joseph Boillot a eu la bonne idée de le revisiter et de sélectionner les «recommandations intemporelles». Les conseils militaires étant déjà (un peu) connus, il a mis l'accent sur l'art de la gouvernance, qui allie justice, prospérité et respect de l'autorité. On apprend ainsi que «le bonheur du Souverain repose sur le bonheur de son peuple; son bien-être sur celui de son peuple». Ou encore qu'il «est du devoir du marchand de calculer le salaire (...) des intermédiaires et de fixer le montant avec lequel ils peuvent vivre; car tout revenu qui se situe entre le prix d'achat et le prix de vente n'est pas que leur seul profit». Bien sûr, il faut «éviter tout anachronisme»: on n'en est pas moins frappé par la modernité de ces aphorismes.

M. B.

A MEETING OF MASKS. Status, Power and Hierarchy in Bangkok. – Sophorntav Vong
Nordic Institute of Asian Studies (NIAS) Press, Copenhague, 2017, 194 pages, 24,97 euros.

Le conflit social et politique qui déstabilise la Thaïlande depuis 2005 est souvent décrit comme opposant une périphérie rurale et un centre hypertrophié, Bangkok. Sophorntav Vong, anthropologue au Max Planck Institute de Göttingen, complète cette grille d'analyse par des considérations inspirées de l'ouvrage *Hindouisme et bouddhisme* (1916) de Max Weber. Le sociologue allemand avait mis au jour, au sein des sociétés d'Asie du Sud et du Sud-Est, le réseau de caractéristiques secondes qui concourent à la classe et surtout au statut, notion non réductible à la précédente. Mélange de poids financier, de prestige familial et de rang social, le statut porte toujours en Thaïlande la marque des castes indiennes; la modernisation économique, loin de réduire les inégalités, aurait exacerbé les hiérarchies statutaires, ce qui expliquerait la violence et le caractère inextinguible de la crise. À partir de ces idées, l'auteur a mené une édifiante étude de terrain parmi la classe moyenne de Bangkok et chez les *hi so* (pour «haute société» en anglais), une «caste» fermée aux chercheurs occidentaux.

XAVIER MONTHÉARD

EUROPE

KURDISH HIZBULLAH IN TURKEY. Islamism, Violence and the State. – Mehmet Kurt
Pluto Press, Londres, 2017, 208 pages, 73 euros.

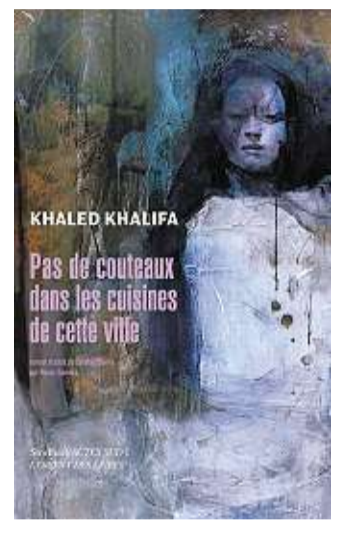
Acteur méconnu dans le conflit entre l'État turc et les Kurdes, le mouvement Hizbullah est apparu dans le Sud-Est anatolien au début des années 1980. Influencé par les Frères musulmans égyptiens, le Syrien Saïd Hawwa et la révolution iranienne, le Hizbullah a développé un islamisme violent, singularisé par l'affirmation d'une identité kurde. De 1991 à 1996, le groupe s'oppose au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), alors marxiste-léniniste, dans une guerre qui conduit à des centaines d'attentats et d'assassinats. Le Hizbullah a-t-il été instrumentalisé par l'État profond turc contre l'indépendantisme kurde? Mehmet Kurt relativise cette thèse sans l'infirmer entièrement. En janvier 2000, une opération de la police turque à Beykoz conduit à la mort du chef de ce groupe, Hüseyin Velioglu, puis à une répression massive du mouvement. La stratégie armée fait alors place au jeu politique légal.

MATHIEU LÉONARD

La grande ombre de la peur

Pas de couteaux dans les cuisines de cette ville de Khaled Khalifa

Traduit de l'arabe (Syrie) par Rania Samara, Sindbad-Actes Sud-L'Orient des livres, Arles, 2016, 244 pages, 21,80 euros.



A ALEP, depuis les années 1970, la mort tisse sa toile dans toutes les strates de la société. «La vie est une grande bêtise si nous la considérons comme éternelle et si nous oublions la mort qui nous guette derrière la porte.» Le quatrième roman de Khaled Khalifa, récompensé en 2013 par le prix Naguib-Mahfouz (1), constitue un déploiement métaphorique de la catastrophe à venir. Dictature militaire, répression, censure, corruption, conflits intercommunautaires, radicalisation religieuse... tous les éléments de la course vers l'abîme sont à l'œuvre dans ce roman familial qui emprunte une multitude de chemins de traverse pour rendre compte de la fascination qu'exerce la ville millénaire sur ses habitants – malgré l'omniprésence des services de renseignement du parti Baas et malgré l'état d'urgence mis en place dans le pays lors de sa prise de pouvoir, en 1963.

Le narrateur vient au monde cette année-là – Khalifa, lui, est né en 1964 – avant d'être violemment expulsé de l'enfance à 10 ans, lorsque son père abandonne sa femme et ses quatre enfants pour s'enfuir avec une Américaine plus âgée que lui. C'est alors la découverte de la honte. Nourrie par sa mère, cette honte redouble à la mort de l'une de ses sœurs emportée par la folie, puis avec les manœuvres déployées pour dissimuler l'homosexualité de son oncle maternel, tabou extrême. Sawsan, son autre sœur, fait montre, elle, d'une capacité d'adaptation, d'une aptitude à la survie qui donne la nausée. Elle va dénoncer et livrer toutes ses amies au parti et à ses milices, où elle s'embrigade, dans une obéissance consentie doublée d'une recherche de privilèges. Après s'être prostituée, elle finira par porter le voile, passant de la jouissance au repentir. Mais cette sœur qu'il ne juge pas restera à jamais pour le narrateur un repère affectif. Enfin, il y a Rachid, le frère aîné, qui, en 2003, s'engage dans le djihad contre les Américains en Irak.

Cette famille travaillée par des secousses et des failles offre autant de points de vue sur l'état de la société et du pays. Elle diffracte la décomposition d'Alep, «ville soumise où sévissent les corbeaux et les officiers des services de sécurité», où la majorité de la population vit misérablement, surtout dans les quartiers est, et accompagne son basculement dans le chaos. L'exploration des trajectoires permet de mesurer les déchirures et déchirements provoqués par l'irruption de la violence politique, tout en rendant compte des moments décisifs de ces cinquante dernières années en Syrie, notamment de l'affrontement entre les forces armées du régime et les Frères musulmans. Khalifa avait d'ailleurs consacré son précédent roman, *Éloge de la haine* (publié par Actes Sud en 2011 alors qu'il était interdit en Syrie), au parcours d'une jeune intégriste durant le soulèvement de 1982. Avec ce cri d'un homme qui vient de tuer sa famille condamnée à mourir de faim et cherche un couteau pour se suicider, il ne se doutait sans doute pas qu'il allait inscrire son chant pour Alep dans une documentation posthume.

MARINA DA SILVA.

(1) Distinction égyptienne prestigieuse, décernée depuis 1996 au «meilleur roman arabe» de l'année.

HISTOIRE

Jalons de l'universelle inhumanité

EN TRE 1748 et 1953, la France a déporté des centaines de milliers de détenus. Les galères devenues obsolètes, monarchies, empires et républiques ont déployé dans les colonies un archipel de bagnes sur les cinq continents. En Guyane: à Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et les îles proches, criminels et délinquants récidivistes; en Afrique du Nord, dans les régiments disciplinaires, les insoumis, déserteurs et fortes têtes; communistes et indépendantistes indigènes à Poulo-Condor et ses terribles «cages à tigre» au large de Saïgon; en Nouvelle-Calédonie, les anarchistes et communards, hommes et femmes. On laissa en métropole les enfants et les «filles perdues», enfermés dans des maisons de correction.

Tous les bagnes ont des points communs: hébergement et hygiène déplorables, sous-alimentation, violence et impunité des gardes-chiourme. En dépit des révélations de la presse et d'écrivains célèbres, le système dura deux siècles. C'est cette histoire peu reluisante d'un «goulag» à la française que dévoile Michel Pierre (1) sans misérabilisme, dans un livre très documenté, truffé de références et de citations.

L'autre goulag, l'authentique, fit des millions de morts en moins de cinquante ans. Parmi les victimes, toutes «ennemis du peuple», une jeune femme de 29 ans, Evguénia Iaroslavskaïa-Markon, enfermée dans le «camp à destination spéciale» des îles Solovki, où elle fut fusillée en 1931. Elle a laissé dans sa cellule un court journal récemment retrouvé (2). Récit poignant de la vie brève d'une étudiante anarchiste, révoltée par la dictature stalinienne, qui bascule dans la délinquance, s'immerge dans le monde des voyous, voyant, bien à tort, dans les truands les seuls véritables révolutionnaires.

Plus meurtrière encore, la traite arabo-musulmane. Du VII^e au XX^e siècle, elle draine sur les marchés d'Afrique du Nord et du golfe Arabo-Persique quelque dix-sept millions d'esclaves noirs. Et laisse autant de morts au cours des razzias dans les villages, de la Mauritanie au Mozambique, et des marches, en particulier dans le Sahara, auxquelles sont soumis des milliers de captifs entravés, hommes, femmes et enfants. Un commerce qui met en cause chefferies locales, Touaregs et Berbères, mercenaires européens, marchands

arabes et jusqu'aux coptes égyptiens, réputés pour être les meilleurs spécialistes de la castration d'enfants, objets d'une forte demande. Dans un livre qui vient d'être réédité en poche (3), Tidiane N'Diaye s'indigne du relatif silence qui entoure ce génocide aussi destructeur que la traite européenne, de l'absence de repentance et du racisme qui prévaut dans le monde arabo-musulman.

Ce retour sur le passé nous rappelle l'universelle inhumanité dont souffriront, et ce jusqu'à nos jours, des peuples aspirant à quitter une histoire archaïque, de la part de tyrans, de possédants et d'idéologues, religieux et athées.

CHRISTIAN DE BRIE.

(1) Michel Pierre, *Le Temps des bagnes, 1748-1953*, Tallandier, Paris, 2017, 526 pages, 23,90 euros.
(2) Evguénia Iaroslavskaïa-Markon, *Révoltée*, Seuil, Paris, 2017, 174 pages, 16 euros.
(3) Tidiane N'Diaye, *Le Génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, coll. «Folio», Paris, 2017, 307 pages, 7,70 euros (1^{re} éd.: 2008).



DU MONDE

Des voyous
au paradis

Le salut viendra de la mer
de Christos Ikonou

Traduit du grec par Michel Volkovitch,
Quidam éditeur, Paris, 2017,
192 pages, 20 euros.

ILS ONT ÉTÉ mis à genoux par la crise économique. Alors un jour, Tássos, Válsamos, Trémo, Psis, Minas... font leurs valises et partent s'installer sur une île de la mer Égée, où ils pensent trouver un climat plus favorable. Sur place, personne ne les attend. Ou plutôt si, on les attend, mais avec une haine farouche pour ces intrus qui se sont mis dans l'idée de vivre selon leurs propres règles. Artermi et Stavros vont réussir à ouvrir une ouzerie (fabrique d'ouzo, un apéritif à l'anis), qu'ils baptisent «Le salut viendra de la mer». Quelque temps plus tard, voici le couple devant les ruines de son établissement parti en fumée. L'incendie porte la signature des barons locaux, qui imposent leur propre loi du marché. Des cartels ? «Il y en a plus en Grèce qu'en Colombie, vous ne le savez pas ? Tu ne peux pas, mettons, acheter la pomme de terre à 70 centimes le kilo et vendre la portion de frites 1,50 euro quand elle est à 3 euros chez les autres.»

Gare à ceux qui ne courbent pas l'échine et défient la mafia insulaire. Tássos a signé son arrêt de mort en débattant aux ordres du dangereux Xellinákis et en expliquant à ses proches comment cet homme d'affaires parvient, à force d'intrigues sur le marché des fruits et légumes, à remplir ses poches et celles de ses séides : «Trois ou quatre encagoulés l'avaient alpagué à son retour des champs, ligoté pieds et poings, sac noir sur la tête, et l'ont emmené en croisière toute la nuit en barque sur le lac – eux dans la barque et Tássos dans l'eau tiré par une corde.» Après cet avertissement, le rebelle a fini par se taire, puis par disparaître. Abandonnant



les recherches, police, pompiers et volontaires ont conclu que l'homme était tombé dans les entrailles d'une grotte. La victime aura tout même eu le temps de mettre en garde ses proches : les Grecs sont parfois considérés comme des «immigrés dans leur propre pays» et, «dans les îles, seuls les monstres peuvent vivre. Des monstres ou des dieux.»

«Leur mal s'est
mêlé au nôtre», conclut

Chrónis, qui essaie de comprendre pourquoi «ceux d'aut part», comme les surnomment les îliens, sont systématiquement pris pour cible. La faute au «chômédure», au sentiment d'abandon qui ronge les individus. Ceux-là s'imaginent prendre une revanche symbolique sur une société qui ne veut plus d'eux : «Le pays est en miettes, tout est dévasté, mais nous, là, c'est des coups de poignard tout le temps.» Contrairement à d'autres, Chrónis refuse de se laisser envahir par la haine. Pour échapper à cette malédiction sociale, il se lève un jour de son fauteuil roulant et se jette du haut d'un escalier. Il n'entendra pas un autre habitant de l'île, Lázaros, pleurer son fils dont la vie elle aussi été vraisemblablement volée par un autre baron local : «Il compte jusqu'à cinquante puis jusqu'à cent, et tout en comptant il n'entend qu'une voix en lui qui dit et redit la même chose, la même énigme. Si ton père est mort, tu es orphelin. Si ta femme est morte, tu es veuf. Si ton enfant est mort, tu es quoi ?»

Après le recueil de nouvelles *Ça va aller, tu vas voir* (Quidam, 2016), Christos Ikonou, journaliste né en 1970 à Athènes, continue d'explorer par la fiction une société qui, dans sa dislocation, bouscule tout. À commencer par l'identité des plus démunis : «Si tu es dans le besoin, pas dans le coup, tu seras étranger partout.»

WILLIAM IRIGOYEN.

SOCIAL

QUAND ILS ONT FERMÉ L'USINE. Lutter contre la délocalisation dans une économie globalisée. – Collectif du 9 août

Agone, coll. «L'ordre des choses», Marseille, 2017, 288 pages, 19 euros.

Le 23 octobre 2008, à Villemur-sur-Tarn, à l'annonce de la fermeture de leur usine, les 279 salariés de Molex entrent en lutte. Sept années d'enquête, 150 comptes rendus et 160 entretiens plus tard, une conclusion s'impose : leur combat a relevé du «miracle social». Ni militants ni spécialement syndiqués, les Molex bâtissent une «cause politique ouvrière» autour de la préservation de l'emploi, menacé de délocalisation en Asie par la multinationale américaine. Les neuf auteurs rendent compte «du vécu, des réactions et des effets de ces décisions» sur les salariés, touchés dans leur fierté ouvrière par ce qui est vécu comme «un vol industriel destiné à récupérer les brevets conçus par leur usine». Menée «au ras du sol», cette enquête vivifiante explore les formes les moins visibles de politisation, où les attaches territoriales sont converties en de redoutables leviers d'action politique. Le 9 août 2016, les prud'hommes jugent, amère victoire, que les Molex furent bien licenciés «sans cause réelle et sérieuse».

PAUL CONGE

L'ENTRAÏDE. Deux ouvrières dans le piège du libre-échange. – Nadine Jurdeczka, Michèle Sevrette et Emmanuel Defouloy

Riveneuve éditions, Paris, 2016,
316 pages, 18 euros.

En 1999, Nadine Jurdeczka et Michèle Sevrette sont licenciées de l'usine Levi's de La Bassée, dans le Nord. Les deux ouvrières, qui travaillaient dur depuis toujours mais connaissaient une certaine forme de stabilité, sont précipitées dans la précarité. Retrouver du travail, avec l'aide d'une «cellule de reclassement» vite dépassée par les difficultés d'une région sinistrée, relève du parcours de la combattante, sur fond d'angoisse des fins de mois et de diminution des allocations-chômage. La participation à un atelier d'écriture, où elles rencontrent le journaliste Emmanuel Defouloy, se révèle une planche de salut : elles découvrent la possibilité d'avoir une parole à elles. Elles racontent ainsi leur combat pour survivre, leurs origines modestes, les difficultés et les joies. Dans une seconde partie, Defouloy analyse les effets du libre-échange sur le sort des classes populaires depuis vingt ans, et les répercussions destructurantes et déshumanisantes du déferlement des trois «M» : marché, mondialisation, multimédia.

M. DA S.

MÉDIAS

LES PLAISIRS DU JOURNALISME. – Claude Angeli et Pierre-Édouard Deldjime. Fayard, Paris, 2017, 288 pages, 20,90 euros.

Panégyrique du *Canard enchaîné*, cet ouvrage, après bien d'autres, retrace ses riches heures, de l'affaire des micros installés dans les locaux du journal à l'épisode des diamants offerts par l'empereur Bokassa I^{er} au président Valéry Giscard d'Estaing. Mais le récit de Claude Angeli, ancien rédacteur en chef, vaut surtout pour sa lucidité aussi désabusée que salutaire. «Il ne faut pas croire (...) à l'existence d'un "quatrième pouvoir", attribué souvent aux médias par tradition ou paresse intellectuelle. La réalité est bien différente, comme le prouvent les nombreuses affaires politiques et financières qui n'ont souvent jamais connu de suites judiciaires», rappelle-t-il. Mais alors à quoi sert le journalisme d'enquête ? En certains cas, plutôt rares, il peut, «à la limite, tenir le rôle d'un contre-pouvoir, protecteur de l'intérêt général et ultime recours des citoyens».

DAVID GARCIA

ÉCONOMIE

PAYSANS MUTINS, PAYSANS DEMAIN. Pour une autre politique agricole et alimentaire. – Gérard Choplin

Yves Michel, Gap, 2017, 240 pages, 15 euros.

Gérard Choplin, animateur permanent depuis 1982 de la Coordination paysanne européenne (CPE) à Bruxelles, devenue Coordination européenne Via Campesina en 2008, a toute compétence pour analyser la politique agricole commune (PAC). Ce livre très pédagogique présente, dans des chapitres se lisant indépendamment les uns des autres, les combats menés par la CPE pour faire évoluer la PAC dans le sens d'une agriculture paysanne, écologique et solidaire. Mais ces actions n'ont pu modifier radicalement l'orientation de la PAC, toujours dominée par les intérêts à court terme des grandes exploitations et des industries agroalimentaires, sur fond de disparition des petites exploitations et au détriment de l'environnement. La Commission européenne privilégie les gains à l'exportation par l'ouverture des marchés négociée à l'Organisation mondiale du commerce et dans des accords bilatéraux de libre-échange. Dans ce contexte très difficile, il y eut quand même des succès indéniables. Le premier d'entre eux est d'ordre institutionnel avec la construction même de la CPE, à laquelle la Confédération paysanne française a beaucoup contribué.

D. G.

PROCHE-ORIENT

Résistance palestinienne à l'heure du numérique

DERNIÈREMENT, l'armée israélienne révélait que les téléphones de plusieurs de ses soldats avaient été piratés par le Hamas afin de recueillir des informations confidentielles (1). Une cellule du mouvement a réussi à piéger les militaires en dialoguant avec eux sur Facebook sous de faux profils féminins, les invitant à télécharger des applications qui installaient dans leurs appareils des virus permettant de les espionner. Cette cyberattaque a mis en lumière l'ingéniosité dont font preuve les groupes palestiniens spécialisés dans la guérilla électronique, basés principalement à Gaza. Pionnier dans le champ des études sur l'«hactivisme» en Palestine, l'ouvrage d'Erik Skare, *Digital Jihad* (2), en retrace la genèse, les objectifs et les évolutions. L'auteur, qui a pu s'entretenir longuement avec des militants et des pirates informatiques, entend montrer que la lutte numérique «est indissociable du mouvement de résistance [contre] l'occupation militaire et technologique» israélienne. Skare s'intéresse notamment aux groupes gazaouis qui se sont illustrés à plusieurs reprises en attaquant les cyberinfrastructures d'Israël ou de ses alliés occidentaux, tels le Gaza Hacker Team (GHT) ou le KDMS Team. Très actif – sa dernière offensive remonte au mois d'avril –, le GHT s'est fait connaître du grand public il y a cinq ans après avoir multiplié les actions de piratage contre des milliers de sites israéliens, dont celui de la police et de certains ministères. Il s'est donné pour but d'«infliger des dommages économiques» à l'ennemi, de «perturber la vie quotidienne des Israéliens» et de leur faire subir une «guerre des nerfs» en les inondant notamment d'images montrant les atrocités commises par l'armée israélienne à Gaza.

Convaincus des potentialités stratégiques offertes par les nouvelles technologies et déterminés à combattre Tel-Aviv sur tous les fronts, y compris celui du virtuel, le Jihad islamique et le Hamas ont chacun mis sur pied des cyberbataillons au sein de leur branche militaire en y incorporant des pirates. Le Jihad islamique, par exemple, pour lequel «la notion de guerre électronique [est] étroitement liée au combat physique sur le terrain» et s'inscrit «dans le prolongement de la lutte armée», a intégré il y a une dizaine d'années une «unité numérique» dans ses Brigades Jérusalem (Sarayat Al-Qods). Parmi ses faits d'armes, le piratage des adresses électroniques de vingt mille soldats israéliens pendant la guerre contre Gaza de novembre 2012. En guise de représailles à l'intimidation systématique dont firent l'objet les militaires affectés

par le détournement de leur messagerie, Israël lança une opération spéciale pour éliminer le chef de l'unité, Ramez Harb, qui fut tué lors du bombardement de l'immeuble de quinze étages où il se trouvait, en plein centre de Gaza. Une telle débauche de moyens montre combien les Israéliens prennent au sérieux cette «cybermenace» et l'incidence qu'elle peut avoir tant sur le plan stratégique que sur le moral des troupes ou l'opinion publique.

Les autorités de Tel-Aviv attribuent elles aussi un rôle central aux possibilités qu'offre cette guerre psychologique qui peut se livrer par écrans interposés, expliquent de leur côté les universitaires Adi Kuntsman et Rebecca Stein dans une étude sur la militarisation de la sphère

numérique israélienne à l'œuvre depuis deux décennies (3). Désormais, même les réseaux sociaux «fonctionnent comme des armes placées entre les mains de la population» pour relayer la propagande d'État aussi bien en temps de guerre que pour justifier au quotidien l'occupation de la Palestine.

OLIVIER PIRONET.

(1) « Hamas sets "honey traps" to hack Israeli soldiers' phones : Army », Reuters, 11 janvier 2017.

(2) Erik Skare, *Digital Jihad : Palestinian Resistance in the Digital Era*, Zed Books, Londres, 2016, 220 pages, 14,99 livres.

(3) Adi Kuntsman et Rebecca L. Stein, *Digital Militarism. Israel's Occupation in the Social-Media Age*, Stanford University Press, Redwood City, 2015, 190 pages, 21,95 dollars.

PHOTOGRAPHIE

Un kitsch électrique

«LE JOUR où les Coréens sont devenus blonds». Tel est le titre inattendu qu'a choisi Patrick Maurus, spécialiste des Corées, pour introduire le livre de photos tout aussi inattendues de Françoise Huguier (1). S'engage alors un dialogue avec la photographe, qui a saisi les habitants de la capitale dans le paysage urbain de Séoul avec ses tours géantes, ses vitrines clinquantes, son métro aux lumières vives, ses avenues et ses recoins intimes. Des Coréens ordinaires aux allures plus ou moins kitsch, des femmes qui ont du mal à s'extraire des traditions, des jeunes (ou moins jeunes) qui font la fortune des chirurgiens esthétiques, des vieux délaissés dans un coin, des cérémonies de deuil, des portraits de famille... On y apprend que, lors des déménagements (le dimanche, en général), «on arrache tous les papiers peints de l'appartement que l'on quitte, conformément à une vieille tradition», ou que les gens pauvres doivent s'acheter des costumes haut de gamme «pour se faire respecter (...); les gens riches n'ont pas besoin de s'habiller de façon recherchée. On les respecte pour leur argent»; ou encore que, dans le métro, la publicité bouge à la même vitesse que la rame, pour être plus



efficace... En neuf chapitres, les deux auteurs déconstruisent les clichés pour donner à comprendre Séoul et son ambiance à nulle autre pareille, surprenante et passionnante.

MARTINE BULARD.

(1) Françoise Huguier, *Virtual Seoul*, Actes Sud, Arles, 2016, 252 pages, 35 euros.

IDÉES

LIRE DEBORD. – Sous la direction de Laurence Le Bras et Emmanuel Guy

L'Échappée, coll. «Frankenstein», Paris, 2016,
440 pages, 25 euros.

Ce livre issu d'un colloque tenu à la Bibliothèque nationale de France en 2013 en parallèle à l'exposition «Guy Debord. Un art de la guerre» permet de lire autrement l'auteur de *La Société du spectacle* grâce à la publication d'inédits, principalement des notes de travail pour des projets de livres et de films, aboutis ou non. Ces documents concernent aussi bien les luttes des années 1960-1970 en France et en Italie que la Fronde, le cinéma ou la corruption du langage. Ils offrent également une courte scène de théâtre sur le «couple en milieu pro-situationniste» qui ne manque pas d'humour. Souvent ces notes sont passionnantes et vont à la racine des choses. Ainsi à propos de 1968, quand il remarque : «Si le prolétariat n'est pas révolutionnaire, vaine est notre espérance, vaine notre jeu historique.» Ou lorsqu'il souligne que «jamais l'humanité n'a été réduite (...) à un hédonisme de pacotille aussi désespéré». La seconde partie propose en écho à ces inédits une ou plusieurs contributions de lecteurs de l'œuvre et de ses archives. Quant à sa postérité, les études de Laurent Jeampierre et de Patrick Marcolini dessinent l'espace des interprétations et des controverses.

CHARLES JACQUIER

BIOGRAPHIE

JAMES BOND N'EXISTE PAS. Mémoires d'un officier traitant. – François Waroux

Mareuil, Paris, 2017, 215 pages, 17,95 euros.

Les nombreux livres qui présentent le métier d'agent secret traitent rarement de ses aspects les moins cinématographiques. Élaboration de fausses identités, entraînement au mensonge et patience : le quotidien des «officiers traitants» est fort éloigné des coups de poing du service action. La nécessité de «faire passer son devoir avant sa moralité» exige d'«être un salaud», ce qui implique quelques répercussions psychologiques... La formation très singulière des agents, qui leur enseigne à agir dans l'illégalité même sur le sol français, constitue sans doute le passage le plus étonnant. L'auteur confesse : «Quel jeune homme résisterait à la perspective de travailler dans l'illégalité avec la permission de l'État ? (...) Peu importe le détail, je voulais en être.» L'ouvrage formule cependant l'éloge de la défense quasi inconditionnelle des «intérêts de la France» – même lorsque ces intérêts sont moins ceux des populations que ceux des grands groupes industriels.

PAUL TOMMASI



HISTOIRE

LES BALLEES DU 14 JUILLET 1953. Le massacre policier oublié de nationalistes algériens à Paris. – Daniel Kupferstein

La Découverte, Paris, 2017, 256 pages, 18 euros.

Le 14 juillet 1953, place de la Nation à Paris, à l'issue de la traditionnelle manifestation républicaine organisée par la gauche communiste, la Confédération générale du travail (CGT), ainsi que plusieurs autres organisations, six manifestants algériens, sympathisants du mouvement nationaliste, et un militant CGT français sont tués par la police. On compte aussi des dizaines de blessés par balle. Auteur et réalisateur de plusieurs œuvres sur les répressions policières à Paris des luttes pour l'indépendance de l'Algérie, Daniel Kupferstein approfondit ici son documentaire sorti en 2011 sur cet épisode effacé des mémoires et transformé en véritable mensonge d'État où les victimes furent accusées d'avoir fomenté une émeute. Il livre un travail de reconstitution historique minutieux : archives et documents inédits, témoignages de victimes et de leurs proches, mais aussi de policiers. Comme le relève l'écrivain Didier Daeninckx qui préface l'ouvrage, c'est une plongée dans les « non-dits et les mal-dits de l'histoire » et la mise au jour d'un drame qui ne fut pas sans conséquence dans le déclenchement de la lutte armée, en novembre 1954.

ZOHRA EL MOKHTARI

LES CARNETS DU ROI. – Paul Gérardy

Regain de lecture, Orléans, 2017, 256 pages, 23,40 euros.

« Sois hypocrite, sois royalement, sois intégralement hypocrite, sinon tu te perdras. » Dans le pamphlet qu'il écrit en 1903, Paul Gérardy se glisse dans les habits du monarque belge pour rédiger des cahiers de conseils royaux qu'il transmet à son neveu et héritier. Publié en France pour éviter un procès, la satire est rapidement interdite outre-Québec pour cause de lèse-majesté : on y reconnaît aisément le roi Léopold II écrivant à l'attention de son futur successeur, Albert I^{er}. Cette nouvelle édition présentée et annotée par Anne Cornet permet de saisir toutes les références de l'époque, tant à propos du Congo que de la politique intérieure, mais éclaire aussi la relation du souverain avec les artistes. Gérardy dresse le portrait peu flatteur d'un roi manipulateur et démagogue qui élabore des discours où il s'applique à « ne mettre que des choses banales ». Un roi prêt à n'importe quel retournement tant qu'il peut exercer le pouvoir : « Il faut que tu parles et que cependant tu ne dises rien. Il faut que tu n'aies pas l'air d'un sot et cependant tu ne peux exprimer aucune idée originale et spontanée. »

SÉBASTIEN GILLARD

ÉCOLOGIE

L'EAU EN PÉRIL ? Une ressource à préserver au quotidien – Denis Lefèvre, avec Vazken Andréassian

Quae, Versailles, 2016, 167 pages, 16 euros.

Fruit de la collaboration d'un journaliste avec un hydrologue, cet ouvrage de vulgarisation fait le point sur l'enjeu vital du troisième millénaire, à la fois global et local : la gestion des ressources en eau douce. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un tiers de la population mondiale est actuellement privé d'accès à l'eau potable. L'auteur met en lumière la dépendance de notre mode de consommation à cette ressource à travers le concept d'eau virtuelle, forgé par le géographe britannique John Anthony Allan, récipiendaire en 2008 du prestigieux Prix de l'eau de Stockholm. Dans l'hypothèse haute d'un réchauffement dépassant 4 °C, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'à la fin du siècle la population privée d'eau potable dépasserait les trois milliards d'individus. Relever ce défi impose de penser globalement et d'agir localement, à l'exemple de M. Rajendra Singh, restaurateur des *johad* – les bassins traditionnels de collecte des eaux de pluie, dans cette région aride du nord-ouest de l'Inde qu'est le Rajasthan. Les participants à la prochaine Semaine mondiale de l'eau, en septembre, s'en inspireront peut-être.

ANDRÉ PRIOU

L'ANTHROPOCÈNE CONTRE L'HISTOIRE. Le réchauffement climatique à l'ère du capital. – Andreas Malm

La Fabrique, Paris, 2017, 242 pages, 15 euros.

Étudier l'histoire, pour Andreas Malm, enseignant au département de géographie humaine de l'université de Lund (Suède), permet d'éclairer la responsabilité du monde capitaliste dans la dégradation du climat (« capitalocène »). Ainsi, au XIX^e siècle, sous l'impulsion de l'industrie britannique du coton, l'énergie fossile, symbolisée par la machine à vapeur, a supplanté celle de l'eau, qui pouvait geler, déborder, se tarir. La bourgeoisie d'affaires a donc déconnecté l'usine des cycles naturels du climat. La révolution industrielle a sonné le départ de l'entreprise actuelle d'« appropriation universelle des ressources biophysiques, car le capital lui-même a une soif unique, inapaisable, de survaleur tirée du travail humain au moyen des substrats matériels. Le capital, pourrait-on dire, est supra-écologique, un omnivore biophysique avec son ADN social bien à lui ». Une inconscience susceptible d'engendrer agitation sociale et guerres. Avec le risque, selon l'auteur, que se développe un « fascisme écologique » accusant la démocratie d'avoir permis cette course vers la destruction du bien commun environnemental.

WILLIAM IRIGOYEN

AMÉRIQUE LATINE

La novlangue des « narcos »

PARTOUT où le narcotrafic sévit, des journalistes enquêtent. Et partout où ils enquêtent, la mort les guette. Au Mexique plus qu'ailleurs. Après avoir documenté trente ans de « guerre contre la drogue » (1975-2004) dans un polar magistral (1), l'Américain Don Winslow rappelle cette réalité dans *Cartel* (2). Suite de l'épopée de la bande de Sinaloa, dirigée par Joaquín « El Chapo » Guzmán (librement transposé dans le personnage d'Adán Barrera), ce roman noir kaléidoscopique, fruit de six ans de recherches, retrace la montée en puissance et en horreur de l'organisation criminelle entre 2004 et 2014. « À la fin de l'année 2010, rappelle Winslow, on comptait 7 000 personnes tuées à Juárez, 10 000 commerces ayant fermé leurs portes, 130 000 emplois perdus et 250 000 personnes « déplacées ». Au Mexique, le total des décès liés au trafic s'élève, pour cette seule année, à 15 273. » Pendant la période que couvre le roman, 132 journalistes ont été assassinés ou portés disparus au Mexique, et c'est à eux que Winslow dédie son travail.

Dans *Cartel*, Pablo Mora, aussi passionné par son métier que mal payé, voit sa ville, Ciudad Juárez, à la frontière du Texas, lentement transformée en abattoir. « Le scoop, déplore-t-il, ce serait l'absence de cadavres dans les rues. » Giorgio, son confrère, regrette l'époque où il photographiait « des gens vivants ». À force de prendre des clichés de torsos humains privés de leurs bras et leurs jambes, il a « l'impression d'être un pornographe »... Même les professionnels endurcis, ceux de la vieille école, sont dépassés. Ils sentent que quelque chose a changé. Tandis que ses collègues sont tués les uns après les autres, le rédacteur en chef d'*El Periodico*, symbole d'une presse capable de tenir tête « à des présidents, des généraux et des barons de la drogue », finit par demander ce que les cartels veulent ou ne veulent pas qu'il publie : « Nous avons besoin de connaître les règles, car même dans une guerre il y a des règles. » Cet éditorial a réellement été écrit dans *El Diario*, un journal de Juárez. Car « autrefois, constate Pablo, les « narcos » dissimulaient leurs crimes, aujourd'hui, ils les rendent publics ». Un changement

radical, qui conduit les caïds à se servir des médias et des réseaux sociaux pour mieux terroriser et asseoir leur pouvoir, et qui évidemment frappe aussi la presse de plein fouet. « Écris ce qu'on te dit, et uniquement ce qu'on te dit, sinon on te tue. Prends le sobre [l'enveloppe], sinon on te tue. Vends-nous ton âme, sinon on te tue. » « Plata o plomo » (l'argent ou le plomb), disait déjà Pablo Escobar dans les années 1980.

« Se taire. Se méfier. Se terroriser » : telle est aussi la règle à La Eternidad, une petite ville de l'État du Tamaulipas, frontalier des États-Unis, imaginée par l'écrivain mexicain Martín Solares dans *N'envoyez pas de fleurs* (3). La violence a beau être omniprésente dans cette cité portuaire du golfe du Mexique, « on n'en trouve plus la moindre trace dans les journaux ou à la radio », explique l'auteur des *Minutes noires* (4). Ce nouveau roman dépeint son pays à travers le regard d'un détective et celui d'un commissaire corrompu. Le rédacteur en chef d'un des journaux locaux a été placé à son poste par les gangsters eux-mêmes. « Il arrive quand le numéro est bouclé, il s'assied, il relit attentivement tout ce qui concerne la vie nationale et locale et il oblige les chefs de service à éliminer les articles qui disent du mal de la bande d'assassins pour laquelle il travaille. Il lui arrive même de faire disparaître certains mots. Ou alors, il fait remplacer « gang criminel » par « groupe rebelle » ; « trafic de stupéfiants » par « commerce » ; « enlèvement » par « arrestation » ; « assassinat » par « disparition ». » Et Solares d'ajouter : « Comme si les mots leur appartenaient, à ces salauds. Bientôt on ne pourra même plus les nommer. » Mais pas tant que le roman noir politique existera.

CÉDRIC REICHENBACH.

(1) Don Winslow, *La Griffée du chien*, Fayard, Paris, 2007.

(2) Don Winslow, *Cartel*, Seuil, Paris, 2016, 718 pages, 23,50 euros.

(3) Martín Solares, *N'envoyez pas de fleurs*, Christian Bourgois, Paris, 2017, 384 pages, 25 euros.

(4) Martín Solares, *Les Minutes noires*, Christian Bourgois, 2009.

MUSIQUE

Sonorités des solitudes

IL ARRIVE qu'à l'écoute de la musique les larmes que nous versons creusent en nous des sillons de silence. La gorge se noue. La voix se brise. La musique rencontre ce qui se tait, ce qui s'est tu en nous. C'est en découvrant une partition du XVII^e siècle intitulée *Les Pleurs* que l'écrivain Pascal Quignard décide d'en faire connaître le compositeur, Jean de Sainte-Colombe. En 1989, *Tous les matins du monde*, qu'Alain Corneau adapta pour le cinéma, racontait la vie de ce musicien alors mal connu, auteur de duos de violes, en tressant les fragments d'existence d'un solitaire hanté de souvenirs, livré au deuil, dévoré par un mutisme archaïque. Vingt-huit ans plus tard, *Dans ce jardin qu'on aimait* (1) nous révèle l'existence d'un autre musicien que Quignard aime interpréter, et qui a la particularité d'être sensible aux petits bruits qui nous entourent, aux bruissements de la nature, aux chants des oiseaux.

Le révérend Simeon Pease Cheney (1818-1890) vit dans un presbytère isolé, entouré d'une dizaine de lacs glaciaires, non loin du port de New York, à Geneseo. Il est le premier compositeur à avoir, un siècle avant Olivier Messiaen, noté passionnément les éclats, pépiements, gazouillis des oiseaux, qui ravivent et remplissent à merveille le jardin de sa cure. Ses *Wood Notes Wild, Notations of Bird Music (La Musique des oiseaux)*, La Brèche, Paris, 2009) inspirèrent à Antonín Dvořák un quatuor à cordes. Elles conduisent aujourd'hui Quignard à raconter son histoire, à travers une suite de scènes lyriques, suspendues, qui, hantées elles aussi par le deuil, évoquent dans leur dépouillement le théâtre nô.

Dans son autobiographie *Paroles sans musique* (2), le compositeur américain Philip Glass revient sur son enfance à Baltimore, l'arrivée à New York, l'apprentissage de l'écoute et du rythme auprès de Nadia Boulanger et de Ravi Shankar, les voyages initiatiques en Afrique et dans l'Himalaya. Fortement influencé par sa découverte de l'Inde et du Tibet, Glass interroge rétrospectivement la plupart de ses compositions, depuis son premier trio pour cordes, écrit dans les années 1950, jusqu'à célèbre triptyque *Einstein on the Beach, Satyagraha* et *Akhnaten*, achevé en 1984. Épris de bouddhisme, il explique comment la musique ouvre en lui un espace analogue à celui d'une « pensée » : « Quand j'écris de la

musique, je ne pense plus sur la musique, je pense musique. Mon cerveau pense musique. Il ne pense pas avec des mots », conclut celui qui fut, durant toute sa vie, un ami proche du poète Allen Ginsberg, rencontré en 1967, à qui la dernière partie du livre est consacrée.

Montrez-moi vos mains (3), d'Alexandre Tharaud, propose une réflexion intime sur le contact qui s'établit entre les mains, les doigts et l'instrument, lorsque le musicien se met au piano. Quelles sont ces sensations secrètes, charnelles, personnelles, qui traversent le corps de l'interprète, entré sur scène, prêt à jouer devant le public des œuvres aussi variées que celles de Jean-Sébastien Bach, Erik Satie, Sergueï Rachmaninov ou Francis Poulenc ? Le concert, rendez-vous quasi quotidien pour ce virtuose à la renommée internationale, n'est jamais une épreuve banale, une expérience ordinaire. Après la folle énergie déployée pendant la représentation, qui est avant tout une histoire de respiration, l'artiste revient sur la solitude du soliste en tournée. Seul, pour mieux partager ? « Une vie à attendre. Mes lits, mes hôtels, mes aéroports, mon siège, ma loge, autant de salles d'attente. Mon corps est une salle d'attente. » Alors qu'il fait le tour du monde, Tharaud compte mentalement dans le train ou l'avion les pulsations d'une sonate de Franz Liszt et joue sur un clavier imaginaire. Repli intime ou exhibition scénique, aux carrefours de l'errance, la vie du musicien est une quête spirituelle et sonore, qui a son propre langage : « Les intonations de la langue parlée se glissent dans le clavier. On joue comme on parle. À la voix d'un pianiste, vous entendez son jeu. »

Quignard, Glass et Tharaud approchent du secret de la musique : entre deux notes, et grâce à elles, écouter le silence.

ALIOCHA WALD LASOWSKI.

(1) Pascal Quignard, *Dans ce jardin qu'on aimait*, Grasset, Paris, 2017, 180 pages, 17,50 euros.

(2) Philip Glass, *Paroles sans musique*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Christophe Jaquet et Claire Martinet, Philharmonie de Paris, coll. « La rue musicale », Paris, 2017, 380 pages, 26 euros.

(3) Alexandre Tharaud, *Montrez-moi vos mains*, Grasset, Paris, 2017, 220 pages, 17 euros.

DANS LES REVUES

□ **SURVIVAL.** La revue de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) revient sur la fin annoncée de l'Organisation de l'État islamique (OEI) et s'interroge sur la stratégie à long terme de Washington pour empêcher l'émergence d'une nouvelle organisation de ce type. (Vol. 59, n° 3, juin, bimestriel. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **MIDDLE EAST REPORT.** Les rapports de forces et les équilibres au sein des politiques municipales au Liban à l'aune du scrutin de 2016. Un jeu subtil d'alliances et de discours électoralistes, marqué par l'émergence de nouvelles élites. (N° 280, vol. 46, automne 2016, trimestriel, abonnement annuel : 60 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** L'historien Joshua Rahtz dresse un portrait intellectuel du ministre allemand des finances, M. Wolfgang Schäuble, l'un des politiciens conservateurs les plus influents d'Europe. (N° 104, mars-avril, bimestriel, 12 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Pourquoi la Corée du Nord fondée il y a soixante-dix ans (en 1948) a-t-elle pu commémorer les 85 ans de l'Armée populaire ? Une plongée dans l'histoire de la Corée par l'un des plus grands spécialistes, Bruce Cumings. (Vol. 39, n° 10, 18 mai, bimensuel, 3,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **GLOBAL ASIA.** Que faire pour que les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud, trois pays historiquement alliés depuis la seconde guerre mondiale, retrouvent confiance et se rapprochent ? (Vol. 12, n° 1, printemps, 15 000 wons. – Séoul, Corée.)

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Anase), la revue présente un dossier à multiples entrées, loin des visions occidentales. (Vol. 82, été, trimestriel, 23 euros. – IFRU, Paris.)

□ **PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE.** Alors que Paris concourt pour l'obtention des Jeux olympiques en 2024, la revue s'intéresse à l'impact de l'événement sur Rio de Janeiro (2016). Un dossier consacré à la question des réparations aux victimes de violences politiques. (N° 104, 2017/1, trimestriel, 20 euros. – Éditions Eska, Paris.)

□ **CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES.** Une livraison passionnante, consacrée à Cuba, interroge le concept de « transition » et sa pertinence lorsqu'il est question de l'île. (N° 84, 2017/1, quadrimestriel, 18 euros. – Paris.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Un hommage aux travaux d'Andre Gunder Frank, qui ont fait école et, plus de cinquante ans plus tard, demeurent pertinents pour analyser la situation de l'Amérique latine. (Vol. 69, n° 1, mai, mensuel, 6 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **EXTRA !** Une critique d'un certain journalisme pratiqué par le *New York Times*, qui ont fait école et, plus de cinquante ans plus tard, demeurent pertinents pour analyser la situation de l'Amérique latine. (Vol. 69, n° 1, mai, mensuel, 6 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Louis Pinto enquête sur le monde mal connu des vendeurs. Également : la pédagogie charismatique de Gilles Deleuze à Vincennes ; une enquête sur la manière dont se forme chez de jeunes ouvriers la représentation d'eux-mêmes. (N° 216-217, mars, trimestriel, 16 euros. – Paris.)

□ **RÉSEAUX.** Une plongée dans « l'Internet des droites extrêmes », des identitaires français aux agitateurs ultraconservateurs américains en passant par les militants anti-islam suisses. (N° 202-203, vol. 35, avril-juin, cinq numéros par an, 30 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **ESPRIT.** Un salut optimiste et mesuré au succès de M. Emmanuel Macron. Une réflexion, introduite par Antoine Garapon, sur la nécessité d'articuler à nouveau la bataille pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit. (N° 435, juin, mensuel, 20 euros. – Paris.)

□ **CRITIQUE.** Autour des enjeux de Nuit debout, des thèses de Judith Butler ou de Houria Bouteldja, mais aussi de la question migratoire, le développement de deux interrogations : que dit-on lorsqu'on dit « nous » ? Quelle identité décline-t-on, quelle cause affirme-t-on ? (N° 841-842, juin, mensuel, 13,50 euros. – Paris.)

□ **HÉRODOTE.** Une comparaison du succès relatif des mouvements environnementalistes des deux côtés du Rhin, un retour sur l'échec de l'écotaxe dans l'Hexagone et une analyse de la construction d'un discours géopolitique sur le climat pour la promotion du nucléaire en France et en Suède. (N° 165, 2^e trimestre, trimestriel, 22 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES.** Grand angle sur le « scratche » au Mexique, une forme d'action directe contre les féminicides consistant à diffuser noms et portraits des coupables dans les quartiers où ils résident ; une réflexion sur les hommes (médecins, conjoints) et l'accouchement. (Vol. 36, n° 1-2017, semestriel, 25 euros. – Lausanne, Suisse.)

□ **ÉTUDES.** La Macédoine traverse une profonde crise politique sur fond de tensions régionales. Comment expliquer que la répression en cours dans ce petit pays des Balkans passe si souvent inaperçue ? À signaler : une réflexion sur les origines du djihadisme au Sahel. (N° 4239, juin, mensuel, 12 euros. – Paris.)

LITTÉRATURE

Dépassée, la science-fiction ?

Déplier les possibilités incluses dans le présent et rêver l'avenir qui le travaille obscurément sont des tâches majeures de la science-fiction. Longtemps considérée comme un foyer d'élucubrations juvéniles, elle est aujourd'hui saluée pour sa valeur prospective. Mais que va-t-elle pouvoir anticiper, quand la science et la technologie semblent l'avoir rattrapée ?

PAR CATHERINE DUFOUR *

DÉFINIR la science-fiction (SF) est une tâche ardue. L'un de ses maîtres, Isaac Asimov, s'y est risqué : « Une branche de la littérature qui se soucie des réponses de l'être humain aux progrès de la science et de la technologie (1). » Née il y a bien longtemps, puisqu'on aperçoit déjà son ombre dans l'épopée de Gilgamesh (XVIII^e siècle av. J.-C., quand même), elle a connu au début du XIX^e siècle une brutale expansion reflétant l'accélération du progrès technique.

Il importe de distinguer deux approches internes au genre : la science-fiction romanesque et la science-fiction de proximité, dont le dernier avatar se nomme « cyberpunk ». La première, du space opera – dont *Dune*, de Frank Herbert (1965), est un des plus célèbres exemples – au « post-apocalyptique » – comme *La Horde du Contrevent*, d'Alain Damasio (2004), ou encore *La Route*, de Cormac McCarthy (2006) –, « peut souvent être décrite par l'expression « ailleurs et demain » (l'exploration spatiale, le futur lointain) ». En revanche, « le cyberpunk voulait parler du monde actuel, de sa violence et des technologies émergentes » (2). La SF romanesque, qui nous emmène loin de nous-mêmes et du monde que nous habitons, a encore de beaux jours devant elle. Mais qu'en est-il de son alter ego, qui met en scène ce futur proche que nous préparons aujourd'hui ?

Cet autre versant de la SF est une littérature d'« habitation » : elle tente d'approprier le progrès avant qu'il ne survienne, de le précéder en esprit avant qu'il ne s'actualise dans nos vies. L'auteur s'empare d'une découverte scientifique encore en gestation dans les laboratoires et la promène comme une lanterne magique sur le tissu social. L'ombre portée permet au peuple des lecteurs de réfléchir collectivement à l'avenir. Il y eut de grandes œuvres prémonitoires. Pariant sur une évolution technique juste esquissée, des textes majeurs ont su prévoir de très loin le changement de paradigme induit. Citons *1984*, de George Orwell (1949), et ses écrans omniprésents (la France possède alors moins de quatre mille postes de télévision), *Le Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley (1932), arbitré par les biotechnologies à une époque où les antibiotiques n'existent pas, ou *Neuromancien*, de William Gibson (1984), qui a imaginé « le cyberspace et le combat des hackers contre les multinationales » en un temps où « l'Internet est un réseau d'environ un millier d'ordinateurs » (3).

Malgré cette puissance prophétique, la science-fiction en général n'a pas bonne réputation. Ou du moins ne paraît-elle pas sérieuse. L'expression « Vous nagez en pleine science-fiction », où le terme « science-fiction » est strictement égal à « choucroute », est un lieu commun. Elle est à la marge, dans ces confins où se réfugient les rêveurs, les plumitifs et l'avant-garde, « considérée comme un genre obscur relégué aux étages des chambres d'adolescents incompris (4) ». Michel Houellebecq, qui s'y connaît, l'affirme encore en 2001 : « C'est le devoir des auteurs de "littérature générale" que de signaler aux populations leurs confrères talentueux et malhabiles qui ont commis l'imprudence d'œuvrer dans la "littérature de genre", et se sont par là même condamnés à une obscurité critique radicale (5). »

Mais, aujourd'hui, les anciens adolescents friands de science-fiction sont devenus adultes et, comme il arrive qu'ils se nomment Bill Gates, Steve Jobs ou Mark Zuckerberg, il devient difficile de parler de marge. Bardés de diplômes, ses lecteurs



JAMES ROSENQUIST. – « U-Turn Into Tomorrow » (Demi-Tour vers demain), 1974

poursuivent au grand jour leurs rêves électriques. Ils organisent des salons, des festivals, des think tanks scientifiques où ils convient toujours davantage d'auteurs de SF. De l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui invite en 2015 Thomas Day et Gérard Klein pour parler matériaux du futur, jusqu'au Forum de la bioéthique, qui accueille en 2017 l'éditrice Stéphanie Nicot, en passant par l'European Lab, « incubateur et agrégateur de contenus et de communautés », qui reçoit ces deux dernières années les auteurs Alain Damasio et Norbert Merjagnan, les exemples sont nombreux.

Symétriquement, le festival des Utopiales à Nantes, un des grands rendez-vous annuels, aujourd'hui présidé par l'astrophysicien Roland Lehoucq et placé sous la direction artistique de l'auteure Jeanne-A Debats, rassemble toujours davantage de scientifiques au côté des artistes. On y voit les écrivains Pierre Bordage et Sylvie Denis dialoguer avec le physicien (et nouvelliste SF) Éric Picholle et l'ingénieure spatiale Élisabeth Cliquet-Moreno. Le monde universitaire n'est pas épargné par la contagion : plusieurs universités, comme celle de Lyon, proposent des études scientifiques et sociétales en lien avec la science-fiction. Même la littérature générale craque : avec les clones de *La Possibilité d'une île* (Michel Houellebecq, 2005), la SF est devenue quasiment classique. Quittant la marge, elle est désormais considérée comme « un véritable outil de progrès social » à l'usage des « lanceurs d'alerte technologique » (6). On reconnaît enfin sa valeur prospective, sa capacité à appréhender le réel. Mais cette glissade depuis l'avant-garde ou la marginalité jusqu'à l'establishment ne signe-t-elle pas un amoindrissement de son pouvoir d'anticipation ?

AUJOURD'HUI, les écrans de 1984 sont dans tous les foyers. Les multinationales investissent massivement dans la manipulation génétique du *Meilleur des mondes*. Google, parmi tant d'autres, a fondé une société biotechnologique de lutte contre le vieillissement nommée Calico. Ariel Kyrrou, dans son texte « Réinventer le travail sans l'emploi » (7), met en parallèle une nouvelle de Philip K. Dick (*Si Benny Cemoli n'existait pas*, publiée en 1963, sur fond de « New York Times robotisé ») et notre présent, avec les « *algorédacteurs* » qui pointent le bout de leur programme dans les rédactions, notamment anglo-saxonnes. L'auteur envisage le remplacement des journalistes et, de façon plus générale, de près de la moitié des « cols blancs » par des intelligences artificielles (IA) « dans les dix à vingt ans à venir ». En résumé, tout ce que la science-fiction du XX^e siècle avait prédit est en train d'advenir.

Celle du XXI^e siècle tourne désespérément autour des « trois piliers (8) » du transhumanisme : immortalité, biotechnologies et intelligence artificielle. Sous l'ombre pesante des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), elle analyse leurs possibles effets sociaux, économiques et humains, par exemple dans le monde du travail. Et elle en tire des « *extrapolations exagérées* », pour reprendre l'expression d'Ariel Kyrrou. Que ce soient les IA de Paolo Bacigalupi (*La Fille automate*, 2009) ou les multinationales agressives de Snaer Magnason (*LoveStar*, Zulma, 2002), elle ne parvient pas, ne parvient plus à sortir de ce modèle pour imaginer un nouveau paradigme... Bien sûr, déployer les possibilités qu'offrent les IA et les biotechnologies ouvre des voies littéraires fertiles, mais notre époque attend encore son nouvel Orwell, son nouvel Huxley, pour voir au-delà. Tout en souffrant peut-être bien, corollaire de sa relative légitimation, de cette maladie qu'on nomme maniérisme, asthme mortel pour les mouvements artistiques. Maniérisme... un mouvement qui s'essouffle en exagérant, et surtout qui exagère car il s'essouffle.

Mais la science-fiction n'est peut-être pas entièrement responsable de son essoufflement. Peut-être est-ce le réel qui accélère autour d'elle. « Est-ce que la réalité est en train de glisser vers une atmosphère dickienne (9) ? » Feuilletiez une publication quelconque, par exemple un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui affirme que 800 000 années de vie sont gâchées en Europe à cause du bruit. Imaginez une technologie d'avant-garde pour y remédier. Ensuite, recherchez sur Internet : ça existe déjà. Un petit boîtier gris nommé Muzo « crée une zone de silence autour de vous, permettant ainsi de vous isoler du bruit extérieur (10) ».

LES IDÉES qui semblaient naguère ébourifantes ne vivent plus seulement dans l'imagination des artistes. Citons en vrac le scénario de bio-reconstruction dans *Le Cinquième Élément* (Luc Besson, 1997) ou l'immortalité par téléchargement de la psyché, comme dans la bande dessinée de Roger Leloup *Les 3 Soleils de Vinéa* (série *Yoko Tsuno*, 1976). Ce sont des évidences qui n'attendent plus que de se concrétiser, via les ressources de MM. Bill Gates, Raymond Kurzweil, directeur de l'ingénierie chez Google, ou Elon Musk, président de Tesla Motors et fondateur de Neuralink, qui travaille à relier le cerveau à des circuits imprimés. Est-elle donc arrivée, la « singularité » de Vernor Vinge, ce scientifique et écrivain de science-fiction américain qui postulait en 1993 que d'ici à 2050 l'humanité aurait créé une intelligence artificielle qui la dépasserait, mettant un terme à l'anthropocène ? Notre capacité à penser, à imaginer plus vite que notre propre science serait-elle perdue ? C'est un peu plus compliqué à admettre que l'essoufflement d'un genre littéraire... Pour reprendre les termes de Léo Henry, auteur du *Casse du continuum* (2014), « la science-fiction est en train de se prendre le mur du réel en pleine face ».

Il n'est pourtant pas exclu qu'elle ait un avenir. Car des champs entiers ne sont pas maîtrisés par la science, et réclament ses inventions : la pensée, par exemple. Quel que soit leur rayonnement, les sciences neurocognitives, qui semblent aujourd'hui au service de l'ordre, ne rendent pas compte de la fabrique du sens. Ou le vaste enjeu de la politique. En 1954, Jean Rostand (dans ses *Pensées d'un biologiste*) notait ce qui lui semblait les limites du progrès : « On libérera l'énergie de l'atome, on guérira de la tuberculose et du cancer, on voyagera dans les astres, on prolongera la vie, mais on ne trouvera pas le moyen de se faire gouverner par les moins indignes. » C'est vrai que dans ce domaine il y a de quoi faire des hypothèses. Plus largement, c'est peut-être en interrogeant ce qui fait spécifiquement l'humain que la SF saura rester cette « *glu intellectuelle qui lie le désir et la réalité* (11) ».

(1) Isaac Asimov, *David Starr, Space Ranger*, Doubleday, New York, 1952.

(2) Interview de René-Marc Dolhen, « SF & santé : de l'immortalité à l'alerte technologique », Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH), 9 janvier 2017, <https://mnhgroup.blog>

(3) « SF & santé... », article cité.

(4) Clémentine Spiler, « Comment la science-fiction a pris sa revanche sur le monde », *Novaplanet.com*, 26 janvier 2017.

(5) Michel Houellebecq, *Interventions 2*, Flammarion, Paris, 2009.

(6) « Comment la science-fiction a pris sa revanche sur le monde », article cité.

(7) Ariel Kyrrou, « Réinventer le travail sans l'emploi », *Les Notes de l'Institut Diderot*, Paris, mars 2017.

(8) Mathieu Terence, *Le transhumanisme est un intégrisme*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2016

(9) Interview de Philip K. Dick par Nita J. Petrunio, 1974, citée dans Anthony Peake, *Philip K. Dick. L'homme qui changea le futur*, Hugo & Cie, coll. « Hugo Doc », Paris, 2016.

(10) Christelle B., « Muzo, le créateur de zone de silence », *Commentcamarche.net*, 9 septembre 2016.

(11) Bertalan Meskó, cité dans « Comment la science-fiction a pris sa revanche sur le monde », article cité.

DANS LES REVUES

□ **NORDIQUES.** Un dossier sur les innovations territoriales en périphérie des villes nordiques. Réflexions sur la Suède en modèle de nationalisme de gauche. (N° 33, printemps, semestriel, 19 euros. – Caen.)

□ **INFLEXIONS.** Les ambiguïtés du rapport des sociétés occidentales à la mort. Témoignages et analyses confirment une tendance à éloigner, voire rendre irréaliste, la confrontation avec la finitude humaine. N'est-ce pas prendre le risque de tuer l'humanisme lui-même ? (N° 35, juin, 7 à 12 numéros par an, 13 euros. – Ministère des armées, diffusion Pollen/Difpop, Les Lilas.)

□ **RELATIONS.** Un dossier sur la longue marche des peuples autochtones d'Amérique contre la dépossession et l'assimilation par la violence coloniale. Des luttes ravivées à la faveur de nouvelles convergences continentales et de la crise environnementale. (N° 790, mai-juin, mensuel, 7 dollars canadiens. – Montréal, Canada.)

□ **MOINS !** Avant le sommet du G20 qui doit se tenir les 7 et 8 juillet à Hambourg, le journal romand d'écologie politique propose un dossier contre la « nouvelle économie mondiale » bâtie sur la croissance par la dérégulation. (N° 29, juin-juillet, bimestriel, 5 francs suisses. – Vevey, Suisse.)

□ **L'ALPE.** L'engouement pour la bicyclette en Europe gagne les Alpes, au point de bouleverser les schémas d'aménagement touristique. Cette pratique propose de nouvelles façons de découvrir les montagnes et un nouveau rapport au temps. (N° 77, été, trimestriel, 18 euros. – Glénat, Grenoble.)

□ **DROIT ANIMAL, ÉTHIQUE & SCIENCES.** Plusieurs bonnes nouvelles pour les défenseurs des animaux : abolition de la corrida en Catalogne, interdiction de la captivité des cétacés en France et poursuites à l'encontre des maltraitances sur les animaux de compagnie. Le point sur les animaux augmentés et le transanimalisme. (N° 93, avril, gratuit. – Paris.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Tout se passe comme si les scénarios les plus loufoques envisagés par ce journal devenaient réalité : l'ex-présentateur de l'émission « Ushuaïa » (TF1) promu ministre d'État ; un partisan du technolibéralisme qui accède à l'Élysée et ambitionne d'ubériser la politique. (N° 140, juin, mensuel, 2,50 euros. – Lyon.)

□ **DÉLIBÉRÉE.** La revue du Syndicat de la magistrature s'interroge : « Peut-on critiquer la justice ? » Les questionnements (justifiés) sur les moyens masquent le manque de réflexion sur les conditions sociales de l'accès à la justice ou la collégialité des décisions rendues « au nom du peuple ». (N° 1, juin, quadrimestriel, 12 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **LE COURRIER DE L'ATLAS.** Un dossier sur la situation de la justice française et la faiblesse des politiques de réinsertion. Avec une analyse sur un sujet tabou : celui des prisonniers issus de l'immigration. (N° 115, juin, mensuel, 3,20 euros. – Paris.)

□ **REVUE DU CRIEUR.** Le Centre Pompidou amoindri par la recherche de rentabilité. Le spectacle vivant manœuvrant entre clientélisme et soumission aux normes exigées pour être « labellisé ». Le djihadisme examiné selon ses liens avec la foi musulmane et les violences occidentales. (N° 7, juin, quadrimestriel, 15 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **POUR.** Réduction du temps de travail, revenu de base, ubérisation... Dans quelle société voulons-nous vivre ? Comment réinventer notre rapport au travail ? (N° 2, parution irrégulière, juin-juillet, 3 euros. – Mozet, Belgique.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** La « guerre éclair rève d'Enedis » contre les opposants aux compteurs Linky ; le récit des combats de feu Armand Gatti ; et un tour d'horizon des dernières grandes luttes mexicaines avec Claudio Albertani. (N° 271, juin, mensuel, 3 euros. – OCL, Reims.)

□ **SOLIDARITÉ GUATEMALA.** La lettre d'information du Collectif Guatemala revient sur le tragique incendie du foyer pour mineures Hogar Seguro Virgen de la Asunción : 41 jeunes filles ont péri « sous la surveillance du corps de police qui, écoutant les cris, resta les bras croisés et ne laissa entrer aucun secours ». (N° 221, mai, trimestriel, sur abonnement. – Collectif Guatemala, Paris.)

□ **ALTERNATIVE LIBERTAIRE.** L'intercommunalité peut-elle ouvrir des espaces à l'action locale ? Où nous mène la notion d'« intersectionnalité » des oppressions ? Quel lien « entre le ventre des femmes, les politiques des États-nations et la configuration du capitalisme » ? (N° 273, juin, mensuel, 3 euros. – Paris.)

□ **N'AUTRE ÉCOLE. QUESTIONS DE CLASSE(S).** Un dossier sur la promotion de l'esprit critique en milieu scolaire qui donne une petite idée des difficultés de l'entreprise. (N° 6, été-automne, trimestriel, 5 euros. – Paris.)

□ **EUROPE.** Un éloge d'Olivier Rolin, décliné par de nombreux écrivains, de Mathias Énard à Pierre Michon. Un dossier consacré à Günther Anders, comprenant notamment ses *Élégies* et une étude précise de ses rapports avec la science. (N° 1058-1059-1060, juin, mensuel, 20 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Écrivaine. Dernier texte paru : « Pâles mâles », dans *Au bal des actifs. Demain le travail* (collectif), La Volte, Clamart, 2017.

La loi des suspects

PAR RAPHAËL KEMPF *

AU SOIR du premier tour des élections législatives, le 11 juin dernier, le premier ministre Édouard Philippe interprétait la victoire de son parti d'adoption. Les Français, expliquait-il, auraient manifesté « sans ambiguïté » leur soutien à « l'adaptation de notre droit aux nouvelles exigences de sécurité liées au risque terroriste ». La formule faisait référence au projet de loi « renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure » présenté le 7 juin au conseil de défense par le gouvernement. Ce texte ambitionne de transférer dans le droit commun des mesures d'exception rendues possibles par la déclaration de l'état d'urgence au soir des attentats du 13 novembre 2015 : sur la base d'un simple soupçon, le préfet et le ministre de l'intérieur peuvent ordonner assignations à résidence, perquisitions administratives, placements sous bracelet électronique...

Les membres de l'exécutif ont répété qu'il ne s'agissait là que d'un régime temporaire dont il faudrait sortir. Par une ruse de la raison administrative, le gouvernement propose d'y mettre fin tout en rendant ses outils utilisables en permanence, afin de se couvrir politiquement en cas de nouvel attentat. Parce qu'elles autorisent l'État à priver des individus de liberté ou à pénétrer dans leur domicile sans l'aval préalable d'un juge, ces mesures marginalisent l'autorité judiciaire. Mais ce court-circuit abondamment dénoncé n'épuise pas le problème – le gouvernement s'emploie d'ailleurs à y remédier. C'est la légitimité même d'une loi qui donne de nouveaux pouvoirs à la police qu'il faut questionner. Une perquisition fondée sur le soupçon, fût-elle réalisée avec l'onction de la justice, reste attentatoire aux libertés.

La loi relative à l'état d'urgence a une histoire. Adopté alors que débutait le soulèvement du peuple algérien pour son indépendance, ce texte a été pensé comme un moyen de lutter contre « quelques bandes organisées de hors-la-loi (1) » en évitant de recourir à l'état de siège. Car c'eût été reconnaître une situation de guerre en Algérie, et donc l'existence d'une nation spécifique et séparée de la France.

En 1955, le gouvernement dota ainsi l'État, en l'occurrence sa police, à travers les préfets et le ministre de l'intérieur, de pouvoirs exorbitants lui permettant de perquisitionner le domicile des citoyens, de les assigner à résidence ou encore de les interdire de séjour. Cette loi viole les principes les plus établis du droit en ce qu'elle permet à la police de restreindre la liberté des citoyens, de sa seule initiative et sans contrôle préalable. Contrairement aux règles du droit pénal, ces mesures ne sont pas fondées sur les actes de l'individu, mais sur sa dangerosité supposée – bref, sur le soupçon.

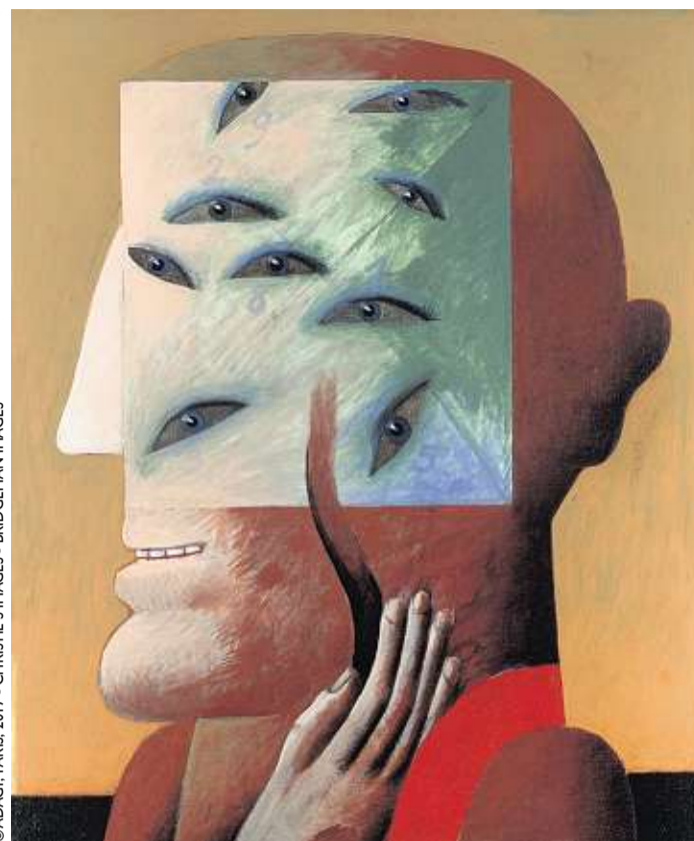
* Avocat au barreau de Paris.

Les parlementaires de gauche perçoivent nettement le danger dans un contexte autrement plus déstabilisateur pour les institutions que la situation actuelle. Le 30 mars 1955, le député communiste Raymond Guyot dénonce « un projet de loi fasciste ». Son collègue socialiste Francis Vals tonne contre un état de siège « aggravé » qui « remplace la dictature militaire prévue jusqu'ici par la dictature policière ». Tout au long des débats, la référence au régime de Vichy par des hommes et des femmes qui avaient vécu sous sa férule est incessante. Pour Alice Sportisse, députée communiste d'Oran, cette loi donnerait « aux préfets des pouvoirs exorbitants, ceux qui leur sont attribués uniquement dans les régimes de dictature, comme celui que nous avons connu sous le gouvernement de Vichy ». Le socialiste Paul Valentino affirme qu'elle « permettrait de priver quelqu'un de la possibilité d'affirmer son désaccord avec le gouvernement ».

Le texte est adopté le 31 mars 1955 par 379 voix contre 219. Soixante ans plus tard, les parlementaires ne manifestent ni la force morale ni l'attachement aux libertés de leurs prédécesseurs : le 19 novembre 2015, seuls six députés s'opposent au projet de loi prorogeant l'état d'urgence. Lequel ne brille pas par son efficacité : après treize mois d'application de ce régime, les 4 326 perquisitions administratives réalisées n'ont entraîné l'ouverture par le parquet de Paris que de vingt enquêtes pour association de malfaiteurs en matière terroriste, sans que les suites aient été précisées, selon le dernier rapport parlementaire détaillé de décembre 2016.

Dès son adoption en 1955, on utilisa cette loi contre des opposants politiques. Un dénommé Jean Galland, instituteur en Kabylie, communiste et militant en faveur du Secours populaire algérien, fit l'objet d'une des premières mesures d'interdiction de séjour. Deux ans plus tard, les autorités enfermaient dans un camp quatorze avocats d'Alger défendant des militants du Front de libération nationale (FLN), parce que le préfet estimait leur activité « dangereuse pour la sécurité ou l'ordre public ». Ils furent privés de liberté pendant presque deux ans, avant que le Conseil d'État ne juge la mesure illégale. La limite du contrôle a posteriori exercé par le juge administratif trouve ici son illustration : il intervient, certes, mais trop tard !

Hier ardemment débattue, l'idée de priver les suspects de liberté relève désormais presque de l'évidence. Au cours de son débat avec M^{me} Marine Le Pen le 3 mai dernier, M. Emmanuel Macron exprimait sa volonté de « renforcer les moyens de police » et « les mesures, y compris celles qui peuvent être privatives de liberté, sur les fichés S liés à des activités djihadistes ». Or une « fiche S » n'est qu'une mention inscrite au fichier des personnes recherchées



HORST ANTES. – « Kopf mit neun Augen » (Tête à neuf yeux), 1971

à la rubrique « sûreté de l'État » par des services de police sans contrôle réel et sur la seule base du soupçon. Par exemple, le journaliste Gaspard Glanz, fondateur de l'agence Taranis News, qui filme depuis plusieurs années les manifestations, fait l'objet d'une fiche S au motif qu'il serait « proche de la mouvance d'extrême gauche radicale ». Lorsque cette fiche apparaît dans l'un de ses dossiers judiciaires, les magistrats semblent la considérer comme un élément à charge crédible, alors qu'ils devraient afficher une grande prudence vis-à-vis d'un document non étayé et rédigé de façon autonome par la police (2).

LA MÉCANIQUE de l'état d'urgence et du soupçon contamine ainsi le juge judiciaire, pourtant garant des libertés individuelles en vertu de la Constitution. Elle se diffuse également à travers un dispositif caractéristique de la nouvelle logique juridique : les infractions « pénalo-administratives ». Les dernières lois antiterroristes, l'état d'urgence et le projet de loi présenté par M. Philippe prévoient en effet diverses obligations administratives contraignantes (assignation à résidence, pointage au commissariat, etc.). Décidées par le ministre de l'intérieur, ces mesures se fondent sur les fameuses « notes blanches » des services de renseignement – « blanches » parce qu'elles ne portent ni en-tête, ni date, ni signature. Leur non-respect est constitutif d'une infraction pénale. Dans ce cas, le juge judiciaire prend le relais pour sanctionner la violation d'une mesure basée sur le soupçon. Le rôle du juge consiste alors non plus à vérifier la légitimité du recours à la restriction de liberté, mais uniquement à constater que la personne n'a, par exemple, pas pointé à l'heure dite dans le cadre de son assignation à résidence ou n'a pas rendu à temps son passeport dans le cadre d'une interdiction de sortie du territoire.

La loi Cazeneuve du 13 novembre 2014 a créé une interdiction de sortie du territoire visant les personnes suspectées de vouloir participer à des activités ter-

roristes à l'étranger. Le citoyen visé par cette mesure doit remettre aux autorités ses documents d'identité dans les vingt-quatre heures. S'y dérober l'expose à une peine d'emprisonnement de vingt-quatre mois. Le 23 novembre 2016, un homme a ainsi été condamné à un an de prison par la cour d'appel de Paris pour n'avoir pas respecté ce très court délai. Ainsi, par l'enchaînement des procédures, la judiciarisation d'un simple soupçon aboutit-elle à fonder un délit.

Une fois légitimée, cette loi des suspects sert de multiples causes. Depuis novembre 2015, l'État a utilisé plus de six cents fois une disposition de l'état d'urgence pour empêcher des

citoyens de se rendre à des manifestations. Ce faisant, les préfets appliquent à des opposants politiques des pouvoirs qui leur ont été confiés pour combattre le terrorisme. Saisi par une personne victime (3) de cet acharnement préfectoral, le Conseil constitutionnel a estimé cet article contraire à la Constitution (4). Mais il a aussitôt précisé qu'il s'appliquerait jusqu'au 15 juillet 2017, date du probable renouvellement de l'état d'urgence, laissant ainsi subsister dans l'ordre juridique une disposition incompatible avec les droits fondamentaux. Ce report, arguait le Conseil, permet « au législateur de remédier à l'inconstitutionnalité constatée », c'est-à-dire d'adopter une nouvelle loi autorisant les préfets à prononcer d'une autre manière des interdictions de séjour. Cette logique étonne : si un texte contredit la Constitution, pourquoi le remplacer par un autre du même tonneau ?

Le projet de loi présenté par le gouvernement s'inscrit dans cette continuité. S'il venait à entrer en vigueur, il autoriserait la perquisition, l'assignation durable à résidence ou l'astreinte au bracelet électronique d'individus suspects de dangerosité – et ce alors même qu'ils n'auraient commis aucun acte puni par la loi. Ainsi le danger du texte proposé par le gouvernement réside-t-il moins dans la marginalisation de l'autorité judiciaire que dans l'attribution de pouvoirs supplémentaires à l'État et à sa police. Si, comme le rappelle la Déclaration de 1789, la liberté est le principe et sa restriction l'exception, le meilleur moyen de protéger les libertés fondamentales consiste à ne pas légaliser l'exception.

(1) Exposé des motifs du projet de loi instituant un état d'urgence, Assemblée nationale, séance du 22 mars 1955. Cf. Sylvie Thénault, « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement social*, n° 218, Paris, 2007.

(2) Cour d'appel de Douai, arrêt relatif au contrôle judiciaire de M. Gaspard Glanz, 30 novembre 2016, n° 16/03653. L'auteur est l'un de ses avocats.

(3) L'auteur est l'un de ses avocats.

(4) Décision n° 2017-635 QPC du 9 juin 2017.

SOMMAIRE

PAGE 2 :	Malvoyants ou malfaisants ?, par PIERRE RIMBERT . – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
PAGE 3 :	Et l'industrie naquit dans les monastères, par PIERRE MUSSO .
PAGES 4 ET 5 :	À la recherche du modèle écologique suédois, par FLORENCE BEAUGÉ . – Entre souveraineté et exemplarité énergétiques (FL. B.).
PAGES 6 ET 7 :	En Chine, la ligne rouge du virage vert, suite de l'article de GUILLAUME PITRON . – Cap sur les énergies renouvelables (G. P.).
PAGE 8 :	Frères ennemis du Soudan du Sud, par GÉRARD PRUNIER .
PAGE 9 :	Au Maroc, le Rif défie le roi, par ABOUBAKR JAMAÏ .

PAGE 10 :	Indéfectible creuset des élites libanaises, par MARIE KOSTRZ .
PAGE 11 :	Être arabe en Amérique latine, par LAMIA OUALALOU .
PAGES 12 ET 13 :	La redoutable influence de Riyad à Washington, par DANIEL LAZARE . – Drôle de guerre dans le Golfe, suite de l'article de FATIHA DAZI-HÉNI .
PAGES 14 ET 15 :	L'art est tétu à Bagdad, par MARINA DA SILVA .
PAGES 16 ET 17 :	Les sociaux-démocrates allemands sans boussole, par WILLIAM IRIGOYEN . – Comment l'extrême droite mène la bataille des idées, par RACHEL KNAEBEL .
PAGE 18 :	La langue sans nom des Balkans, par JEAN-ARNAULT DÉRENS ET SIMON RICO . – Ékavien ou iékavien ? (J.-A. D. ET S. R.).
PAGE 19 :	Quand le juge dissout l'électeur, par DIETER GRIMM . – Aussi longtemps que..., par ANNE-CÉCILE ROBERT .

PAGES 20 ET 21 :	Imaginer un salariat sans subordination, par DANIÈLE LINHART .
PAGES 22 ET 23 :	Nous sommes tous des mutants, par BERNARD DUJON . – Agir sur le génome (B. D.). – Dernier pas vers la sélection humaine, par JACQUES TESTART .
PAGES 24 À 26 :	LES LIVRES DU MOIS : « Pas de couteaux dans les cuisines de cette ville », de Khaled Khalifa (M. DA S.). – « Le salut viendra de la mer », de Christos Ikononmou (W. I.). – Jalons de l'universelle inhumanité, par CHRISTIAN DE BRIE . – Résistance palestinienne à l'heure du numérique, par OLIVIER PIRONET . – Un kitsch électrique, par MARTINE BULARD . – La novlangue des « narcos », par CÉDRIC REICHENBACH . – Sonorités des solitudes, par ALIOCHA WALD LASOWSKI . – Dans les revues.
PAGE 27 :	Dépassée, la science-fiction ?, par CATHERINE DUFOUR .